CARTON 10H 1

DOSSIER 1

Conquête du TONKIN

Historique

1867-1883

Conquête du Tonkin

1ère Partie

Premières opérations Militaires
(1867 à 1883)

Historique

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE
ARCHIVES HISTORIQUES

Table des Matières

Introduction historique ; Origine de la Conquête

années		Pages
	Origine de l'action française dans l'Annam et au Tonkin.	
1787-1873	Notre situation de 1787 à 1873 : Traité signé à Versailles le 28 9bre 1787 ; prise de la presqu'île de Tourane le 2 Septembre 1858 ; - Prise de Saïgon le 17 février 1859 ; - Traité du 5 Juin 1862 avec Tu-Duc - Le contre-amiral de la Grandière est nommé Gouverneur de la Cochinchine (1er Mai 1863) ; Annexion des trois provinces occidentales de Vinh Long, Chaudoc, Hatien - Mission Doudart de la Grée (Juin 1866 - Juin 1868) ; - Expédition Dupuis (1872-1873) - Intervention de l'Amiral Dupré dans l'affaire Dupuis - Réclamations de la cour de Hué - Francis Garnier est désigné pour régler la question, son départ pour le Tonkin (11 8bre 1873).	

Première Partie

Chapitre 1er

Mission Francis Garnier : Son arrivée devant Hanoï (5 9bre) ; Prise de la citadelle d'Hanoï (20 9bre) ; - organisation de la conquête ; prise de Haï-Dzuong (4 Xbre) par Balny d'Avricourt commandant l'"Espingole" ; Prise de Ninh-Binh par l'aspirant Hautefeuille (5 Xbre) ; - Prise de la citadelle de Nam-Dinh (11 Xbre) ; - Arrivée d'un ambassadeur annamite à Hanoï (20 Xbre) ; - attaque de Hanoï par les Pavillons-Noirs qui sont repoussés ; Mort de F. Garnier et de Balny d'Avricourt (21 Xbre)	5 à 29

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE - ARCHIVES HISTORIQUES

Années		Pages
1874	Mission Philastre : Notre situation au Tonkin après la mort de F. Garnier ; combat de An-Hoa (6 Janvier 1874) ; Arrivée de M. Philastre au Tonkin ; - Évacuation de Haï-Dzuong (2 Janvier) ; Évacuation de Ninh-Binh et de Nam-Dinh ; représailles sanglantes contre nos partisans ; Évacuation de Hanoï (12 février)	30 à 38
	Chapitre II	
1875 à 1881	Traités de 1874 avec l'Annam. Protectorat français. Suzeraineté de la Chine : Promulgation des traités le 15 7bre 1875. Transport des restes de F. Garnier à Saïgon (17 Xbre) 1e Exploration du fleuve Rouge par M. de Kerkaradec consul à Hanoï (1876) 2e Voyage d'exploration sur le fleuve Rouge, M. Kerkaradec atteint Manghao (mars 1877) Insurrection de Lé-Yung-Choi (fin 1878). Situation de la France au Tonkin de 1878 à 1881. Décret du Président de la République française visant le rétablissement intégral de notre protectorat au Tonkin (17 Août 1881)	39 à 46
	Chapitre III	
1882-1883	Expédition Rivière : Arrivée du commandant Rivière devant Hanoï (3 Août 1882) Prise de la citadelle (24 Août) ; - Traité Bourée. Attaque et prise de Nam-Dinh (27 Mars 1883) ; - Situation à Hanoï ; Attaque des Pavillons-Noirs refoulée ; - Combat de Can-Giay, mort du commandant Rivière. (19 Mai)	47 à 63
	Chapitre IV	
1883	Commandement du Général Bouet : Envoi d'une nouvelle expédition au Tonkin (Mars 1883) ; le général Bouet prend la direction des opérations et une division navale est créée sous le commandement de l'amiral Courbet. Le docteur Harmand est nommé commissaire général civil. Arrivée du général Bouet au Tonkin (7 Juin) ; préparatifs en vue des opérations ; - Combat de Can-Giau (19 Juillet)	

Année		Pages
	Mort de l'Empereur Tu-Duc à Hué (17 Juillet); Opérations autour de Hanoï: Combats de Trem, de Noï, de Vong (15 Août); - Prise de Haï-Duong (19 Août) Situation à Hué - Prise des forts de Thuan-an par l'amiral Courbet (20 Août) Traité avec l'Annam (25 Août) - Combat de Phong (1 et 2 7bre) Le général Bouet rentre en France, le colonel Bichot prend le commandement des troupes sous la haute autorité de l'amiral Courbet.	64 à 90
	Chapitre V	
1883	Commandement de l'Amiral Courbet; Prise de Sontay;	
	Prise du commandement effectif de l'amiral Courbet (25 octobre); le Parlement vota 9 millions de crédits pour l'expédition (10 Xbre) Défense de Haï-Duong attaqué par les Chinois (17 9bre) Arrivée des renforts au Tonkin; Préparatifs de marche sur Sontay; - Marche sur Sontay (11 Xbre); Description des défenses de Sontay; attaque de Chu-Sa (14 Xbre); Prise de Sontay (16 Xbre) Révolution de palais à Hué, l'empereur Hiep Hoa est empoisonné et remplacé par le neveu de Tu-Duc (2 Xbre) - Le Parlement vote un crédit de 20 millions pour l'expédition. Le contre-amiral Courbet est nommé vice-amiral.	91 à 117

Fin de la 1ère partie

Introduction historique

Origine de la Conquête

[Margin:] [O]rigine de l'action fran[ç]aise dans l'Annam & au [T]onkin.

[Margin:] [N]otre situation de 1787 à 1820

Le point de départ de l'action française dans l'Annam remonte à la fin du siècle dernier : Nguyen-An, descendant d'une dynastie qui avait régné sur la Cochinchine pendant plus de deux siècles, avait été dépouillé et obligé de s'enfuir pour échapper à un massacre.

Un missionnaire français, évêque d'Adran, Mgr Pigneau de Behaine, le recueillit et lui proposa d'aller solliciter, en sa faveur, l'appui du gouvernement de Louis XVI. Son offre fut acceptée. Il partit pour la France, accompagné du jeune fils du prince fugitif. Mais à ce moment grondait déjà l'orage révolutionnaire ; on n'apporta que peu d'attention à la demande du jeune prétendant.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE - ARCHIVES HISTORIQUES

[Margin:] [T]raité signé à Versailles [le] 28 9bre 1787.

Néanmoins un traité fut conclu et signé à Versailles, au nom du roi, par le comte de Montmorin, le 28 Novembre 1787.

Par ce traité, le prince Nguyen-An promettait à la France, en échange d'un secours en hommes et en argent, les îles de Poulo-Condor, la presqu'île de Tourane, la faculté de créer sur la côte tous les établissements nécessaires à sa marine et à son commerce.

Le port de Tourane devait appartenir aux deux puissances. La France obtenait en outre, à l'exclusion des autres nations, l'autorisation de faire des échanges, ainsi que la libre circulation de ses nationaux dans tout le pays.

Malheureusement, un malentendu avec notre Gouverneur de Pondichéry, le comte de Conway, puis, quelques temps après, la Révolution ne permirent pas de donner suite à cet accord. Il parait cependant que Mgr. Pigneau reçut du comte de Montmorin des subsides, deux millions suppose-t-on, avec lesquels l'énergique missionnaire frêta des navires, enrôla des volontaires, acheta des armes et des munitions. Plusieurs officiers de fortune, parmi lesquels on peut citer Chaigneau, Vannier, de Forsant, d'Ayot, Ollivier, tous doués d'un rare mérite et d'un grand courage, se mirent au service de sa cause et contribuèrent puissamment à relever la fortune de la dynastie déchue.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Dès leur arrivée en Cochinchine, ces officiers se mirent à l'œuvre; ils organisèrent une armée, attaquèrent les usurpateurs qu'ils chassèrent successivement de la Basse-Cochinchine (1789) et de la Cochinchine centrale (1793 à 1801) et rétablirent dans ses États celui que Mgr Pigneau appelait le "Roi légitime" (1)

En 1802, ces mêmes officiers l'aidèrent à conquérir le Tonkin, qui ne faisait point partie de son héritage, et, pour en assurer l'occupation, y élevèrent de nombreuses citadelles bastionnées que nos marins devaient enlever d'assaut 70 ans plus tard.

Après l'annexion du Tonkin à ses États, Nguyen-An prit le titre d'empereur (Hoang-dê) et le nom de

---

(1) Mgr Pigneau devint en retour premier ministre du Roi et s'éteignit dans toute sa gloire à l'âge de 58 ans en 1799. On lui fit, dit-on, des funérailles magnifiques qui furent une véritable apothéose.

Gialong. Il mourut en 1820.

De 1820 à 1830

Ses successeurs(2) ne continuèrent pas malheureusement ses traditions; ils retombèrent sous le funeste ascendant des lettrés, et l'influence française disparut peu à peu avec les officiers qui l'avaient établie. Les derniers d'entre eux, Chaigneau, devenu consul de France sous Louis XVIII à Hué, et Vannier, durent quitter le pays en 1824. Dès lors, le territoire annamite fut fermé au contact des Européens et l'ère des persécutions commença pour les missionnaires.

De 1830 à 1856.

Sous la royauté de Juillet, de 1830 à 1840, notre commerce devint à peu près nul dans les mers orientales. On délaissa la Cochinchine pour ne s'occuper que de l'Algérie.

La guerre d'opium, que les Anglais entreprirent contre la Chine en 1839, réveilla un instant notre attention du côté de l'Extrême-Orient; on cite encore aujourd'hui les paroles pleines de patriotisme et de bon sens que M. Guizot prononça à cette occasion:

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

« Il ne convient pas à la France, disait-il, d'être absente dans une
« si grande partie du monde, où déjà les autres nations de l'Europe
« ont pris pied; il ne faut pas, en cas d'avaries, que nos bâtiments
« ne puissent se réparer que dans la colonie portugaise de Macao,
« dans le port anglais de Hong-Kong ou dans l'île espagnole
« de Luçon. »

Le gouvernement comprenant la portée de cet avis fit un premier pas dans cette voie. Dès que le traité de Nankin (1842) eut ouvert le Céleste Empire au

---

(2) Minh-Mang (1820-1841); Thieu-Tri (1841-1847); Tu-Duc (1847-17 Juillet 1883).

commerce anglais, la France entama des négociations pour obtenir les mêmes avantages que la Grande Bretagne. Elle fut assez heureuse pour voir ses espérances se réaliser pacifiquement au traité de Wampoa le 24 8bre 1844.

Sur les côtes de l'Annam, des tentatives furent faites, à diverses reprises, pour sauver des missionnaires en péril, notamment en 1843 par l'"Héroïne" qui recueillit cinq d'entr'eux, condamnés au supplice.

En 1847, le Commandant Lapierre, avec deux navires, la "Gloire" et la "Victorieuse", postés dans la baie de Tourane, chercha à protéger nos nationaux. Les réclamations furent dédaignées; un guet-apens fut même dressé contre les officiers négociateurs. Le brave marin, ne consultant que l'honneur de son pavillon, répondit à cet acte déloyal par des coups de canons. Il attaqua les forts de l'ennemi le 15 Avril, tua un millier d'Annamites et détruisit cinq corvettes de leur flottille. Mais ces châtiments partiels ne produisaient qu'une inquiétude passagère à la cour de Hué, sans dompter son orgueil.

De 1856 à 1873.

En 1856. Mr de Montigny, chargé de négocier un traité avec les souverains de Siam & d'Annam, adressa par le "Catinat" une missive à Tu-Duc. Les mandarins de Tourane refusèrent de recevoir cette missive et poussèrent même l'insolence jusqu'à menacer le bâtiment français du feu de leurs batteries.

M. Lelieur de Ville-sur-Arce, commt du "Catinat", n'hésita pas à tirer vengeance d'une telle offense; il fit débarquer ses marins et s'empara d'un fort dont on encloua les canons. Les mandarins s'empressèrent

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

alors de faire d'hypocrites excuses, mais ils ne tardèrent pas à se venger à leur tour en mettant à mort Mgr. Diaz, évêque espagnol du Tonkin.

Prise de la presqu'île de Tourane

Le Gouvernement français, à bout de patience, et jugeant l'occasion favorable pour fonder en Indo-Chine un établissement colonial, se décida à agir vigoureusement. On peut dire que de cette époque date le réveil de notre politique dans l'Extrême-Orient.

Comme la péninsule était vaste, on hésita quelque temps sur le choix du premier point d'attaque; on discuta entre Saïgon et Tourane. Cette dernière localité fut choisie, parce qu'elle n'était qu'à quinze lieues de Hué, la capitale de l'Annam qu'on voulait atteindre. La conduite de l'opération fut confiée à l'amiral Rigault de Genouilly qui se présenta devant Tourane le 31 Août 1858 avec une frégate, deux corvettes, cinq canonnières, trois transports et un petit vapeur espagnol. L'Espagne, intéressée comme nous à venger le sang de ses nationaux, avait fourni un contingent de Tagals de Manille.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

L'attaque commença le lendemain matin et en moins de trois jours les forts étaient détruits, l'ennemi battu et dispersé. Toute la presqu'île tombait ainsi en notre pouvoir. Le but primitif était d'agir sur Hué, mais une marche dans l'intérieur des terres avec les faibles moyens dont on disposait parut dangereuse: il y a 97 Kilomètres à parcourir à travers des contreforts montagneux qu'on ne franchit que par des cols très élevés, entr'autres la

Porte des Nuages qui est à 600 mètres environ d'altitude. Il fallait tenir compte également des maladies particulières à la baie de Tourane, et du changement de mousson qui allait rendre très mauvaise la tenue de la côte. Ces considérations et des renseignements reçus d'autre part, au sujet du commerce qui se faisait dans la Basse-Cochinchine, décidèrent l'Amiral à quitter l'Annam pour aller prendre possession du Mékong.

Prise de Saïgon et des forts de Mytho, Biên Hoa, Vinh-Long, ainsi que des embouchures du Mékong.

Le 5 février 1859, il cingla donc vers Saïgon, ne laissant à Tourane qu'une faible garnison. L'expédition fut habilement menée; douze jours après (17 février) notre drapeau flottait sur la ville.

En 1860, la Guerre avec la Chine réclamant le concours de toutes les forces navales qui se trouvaient dans l'Extrême-Orient, le Gouvernement français se décida à faire l'abandon de la presqu'île de Tourane, pour ne conserver que Saïgon comme base des opérations futures, et encore dut-il réduire à 700 hommes environ l'effectif des troupes d'occupation.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Les circonstances parurent favorables aux Annamites pour nous attaquer et nous chasser de nos possessions. Leur armée, qui ne comprenait pas moins d'une vingtaine de mille hommes, vint s'établir dans les lignes fortement retranchés de Ki Hoa, et bloquer ainsi Saïgon. Pendant plus d'une année, grâce à l'énergie et à l'activité du commandant d'Ariès, la poignée de braves qui constituaient la garnison résista héroïquement contre cette armée.

En 1861, lorsque la paix fut signée avec la Chine, l'amiral Charner accourut à la tête de 3000 hommes environ au

secours de Saïgon que l'ennemi enserrait chaque jour de plus en plus. Il se jeta aussitôt sur les retranchements de Ki-Hoa, les enleva brillamment et mit l'armée annamite en pleine déroute.

La conquête du pays se fit ensuite peu à peu. On s'empara successivement des forts de Mytho, de Bien-Hoa, de Vinh-Long et l'on se rendit maître de toutes les embouchures du Mékong.

Traité du 5 Juin 1862 avec Tu-Duc.

En présence de nos progrès incessants, Tu-Duc consentit à négocier. Le 5 Juin 1862 un traité fut conclu sur les bases suivantes : Souveraineté française reconnue sur les trois provinces de Mytho, Saïgon, Bien-Hoa et sur l'île de Poulo-Condor ; - Restitution à l'Annam de la province de Vinh-Long ; - Indemnité de guerre de 20 millions, dont l'Espagne notre alliée aurait sa part (cette dernière clause ne fut jamais exécutée) ; - Tolérance pour les Chrétiens dans tout l'Annam ; - libre commerce dans trois ports : Tourane, Balat et Quang-an. Il fut stipulé, en outre, que nulle portion de territoire annamite ne pourrait être cédée à une puissance étrangère, sans notre consentement.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Mais, comme par le passé, les Mandarins méprisant les clauses de traité, recommencèrent à fomenter des insurrections et à persécuter nos nationaux ~~de plus belle~~.

Le contre-amiral de la Grandière est nommé Gouverneur de la Cochinchine (1er Mai 1863) - annexion des 3 provinces occidentales de Vinh-Long, Chaudoc et Hatien.

L'année suivante (1er Mai 1863) le Contre-Amiral de Lagrandière fut nommé Gouverneur de la Cochinchine. Il manœuvra si habilement, au point de vue politique, qu'il obtint un traité par lequel Phra Norodom, roi du Cambodge, plaçait son royaume sous notre protectorat.

En 1867, profitant des nombreux griefs que nous avions contre la cour de Hué et voulant punir la déloyauté des mandarins, qui ne cessaient de tremper

dans tous les complots, l'amiral annexa sans coup férir les trois provinces occidentales de Vinh-Long, Chaudoc et Hatien.

Projets de l'amiral sur l'Annam.

Il conçut même à cette époque le projet d'imposer à la cour de Hué notre protectorat, en lui faisant accepter un traité qui devait non seulement régulariser la prise de possession de ces provinces, mais aussi assurer au commerce l'ouverture des ports spécifiés par les conventions de 1862 et permettre de vérifier sur place les conditions de navigabilité du fleuve Rouge.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

La piraterie, qui désolait le golfe du Tonkin, devait lui fournir aisément un motif pour intervenir dans les affaires de l'Annam ; la guerre de 1870-71 fit ajourner ces projets.

Mission Doudart de la Grée (1867 - 1868)

Vers la même époque fut effectuée dans le Laos et le Yunnam une expédition des plus hardies, qu'il est nécessaire de rappeler sommairement, parce qu'elle se lie à celle de M. Dupuis, qui a été une des causes déterminantes de notre entreprise au Tonkin.

Lorsque la France fut établie solidement à Saïgon, on se préoccupa d'attirer vers ce point un commerce plus considérable. Dans l'espoir de trouver une voie de communication praticable avec la Chine par la vallée du Mékong, on fit explorer ce fleuve par une mission composée de deux officiers de marine, Francis Garnier lieutenant de vaisseau et Delaporte enseigne, de deux médecins, les docteurs Joubert et Thorel, l'un géologue, l'autre botaniste, et d'un membre du consulat, M. de Carné : le capitaine de frégate Doudart de la Grée

prit le commandement de cette mission qui reçut, en outre, deux interprètes et une escorte de treize hommes. Elle partit de Saïgon le 5 Juin 1866 sur une canonnière qui ne put dépasser Kratich; le voyage se continua sur des bateaux du pays, mais à peine eut-on franchi les limites assez incertaines du Cambodge et du Laos que la mission fut arrêtée par les cataractes infranchissables de Kong qui n'avaient pas moins de 15 m. de chute.

Un premier point était ainsi acquis: le Mékong n'était pas navigable. Il fallait renoncer à l'espoir de s'en servir pour ouvrir une route commerciale vers la Chine. La mission continua toutefois à s'avancer plus au Nord; elle dut, à cet effet, transporter à terre tous les bagages pour aller prendre des pirogues au-dessus de ces chutes.

« Une fois les cataractes franchies, dit Francis Garnier, dans sa relation de voyage, le Laos offre à profusion les produits naturels des régions les plus favorisées de l'Asie tropicale. Si l'activité européenne peut s'y transplanter un jour et y stimuler l'indolence indigène, il y aura là un admirable foyer de production. »

Le 28 Avril 1867, la Mission atteignit Luang-Prabang, capitale des Laotiens ou plutôt résidence d'un roi tributaire et vassal de la cour de Bankok.

Au delà, le Mékong se rétrécit de plus en plus; ses rives deviennent sauvages et encaissées, son courant rapide et dangereux. Les voyageurs contraints d'abandonner cette voie fluviale, la quittèrent près de Muong-Lim, vers le 21e parallèle, au moment où ils pénétraient

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

dans une zône du Laos qui ne dépend plus du Siam mais de la Birmanie.

On était au mois de Juin.

A partir de ce moment, ce ne fut qu'au prix de difficultés sans nombre et de fatigues inouïes, en surmontant une série d'obstacles opposés par les chefs du pays, que la mission put continuer sa route et gagner la cité importante de Xien-Hong, aux portes du Yunnam, puis Semao, ville chinoise près de la frontière, dans une partie qu'aucun Européen n'avait encore franchie (octobre).

La protection du prince Kong, vice-roi de Canton, et les passeports chinois dont elle était munie assurèrent à la mission le succès définitif de son voyage. Malheureusement le pays était dévasté par une rébellion musulmane. Pour éviter les hordes en révolte, elle dut obliquer vers l'Est, et se rapprocher ainsi d'un fleuve marqué Hoti-Kiang sur les cartes et qui n'est autre que le Song Coï ou Fleuve Rouge du Tonkin.

Francis Garnier, ayant été chargé d'en faire la reconnaissance, s'embarqua sur un léger canot au-dessous du rapide de Pou-pio (village Pa-y) et se laissa aller au courant de la rivière en compagnie de quelques barques de marchands. Il s'arrêta le soir à une douane; le lendemain, il se borna à pousser à quelque distance en aval, jusqu'à un rapide, puis revint sur ses pas et rejoignit la commission à Lin-Ngan dans le Yunnam.

Le Yunnam est situé dans une sorte de carrefour, à la tête de six grandes vallées qui sont formées par l'Irawdy, la Saluen, le Mekong, le Fleuve Rouge,

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

la rivière de Canton, et le Fleuve Bleu ou Yang-Tsé-Kiang, qui traverse la Chine en obliquant vers Shanghaï. De toutes ces vallées, celle du Fleuve Rouge est la seule qui offre la ressource de la navigation jusque dans l'intérieur même du Yunnan. C'est là un des germes de la conquête du Tonkin.

De Lin-ngan, la mission gagna le Fleuve Bleu par la douane de Lao-wa-tan, à 20 journées de marche de Yunnan, capitale de la Province, arriva, en Janvier 1868, à Tong-Chuen où son chef, le Capitaine de la Grée, succomba épuisé par les fatigues. Le 12 Juin, elle atteignit enfin Shanghaï, sans avoir réussi, en somme, à trouver la route commerciale du Sud de la Chine.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Plusieurs expéditions organisées par les Anglais dans le même but et partant des Indes et de la Birmanie avaient également échoué.

Expédition Dupuis

En passant à Hankeou, sur le Fleuve Bleu, les membres de la mission Doudart de la Grée firent part de leurs remarques à un actif commerçant français, Mr. Dupuis, établi depuis longtemps dans le pays, et lui apprirent que pour se rendre dans le Yunnam une route fluviale beaucoup plus courte que le Fleuve Bleu leur était apparue du côté du Tonkin. Celui-ci conçut dès lors le projet d'explorer le cours du Song-Coï et commença les préparatifs de cette entreprise difficile et périlleuse.

À la fin de 1869, il se rendit au Yunnam avec un officier chinois, qui ramenait de Shanghaï des armes que la mission française s'était engagée à envoyer

pour combattre la population musulmane révoltée contre l'autorité chinoise. Le Maréchal Mâ était chargé d'étouffer cette insurrection. M. Dupuis lui offrit d'approvisionner son armée par le Song-Coï; sa demande fut accueillie. Confiant alors dans son énergique volonté, il partit (Février 1871) à la recherche du fleuve, à travers des pays peu connus, peuplés de tribus indépendantes. Après des fatigues inouïes, il parvint à Manghao sur le Song-Coï. Là, seul avec un domestique, il s'embarqua sur une jonque, suivit le courant du fleuve, et dépassa la frontière chinoise jusqu'aux premières douanes annamites. Il dut traverser, à cet effet, une zône intermédiaire, occupée par des aventuriers ou rebelles qui étaient depuis peu campés, les uns à Laokaï, Pavillons-Noirs ou Héki; les autres un peu plus bas, Pavillons Jaunes.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Ces rebelles chinois, dont il sera souvent question dans le cours de l'Historique, étaient sur le territoire annamite depuis 1864. C'étaient les débris d'une insurrection qui fut longue et terrible dans la province chinoise du Kouang-Si. — Refoulés par les troupes impériales, 3.000 environ de ces révoltés se répandirent à la suite d'un chef, nommé Ou-Tsong, sur les rives du Fleuve Rouge qu'ils pillèrent et dévastèrent jusque devant Hanoï.

Pourchassés encore de ce point, ils furent obligés de se replier plus à l'Ouest, vers les montagnes qui séparent le Tonkin du Laos et du Yunnam.

Leur chef Ou-Tsong, en mourant, avait partagé ses troupes entre le commandement de ses lieutenants Luu-Vinh-Phuc que nous retrouverons fréquemment contre nous et ~~celui de~~ Hoang-Anh. Tous les deux réunis attaquèrent Laokaï, où résidait depuis 1855 une colonie Cantonnaise indépendante, et s'en emparèrent en 1868 après un siège de deux ans.

La bande de Luu-Vinh-Phuc resta à Laokaï, tandis que l'autre s'établit à Ho-Yang, sur la Rivière Claire. Il fut convenu entre les associés qu'ils se transmettraient réciproquement une part sur les droits de douane auxquels les marchandises seraient assujetties. Une contestation sur le partage amena une rupture complète entre les deux bandes qui devinrent ennemies; et c'est alors que pour faire pièce aux Pavillons-Noirs, aussi accapareurs que mauvais payeurs, les Pavillons-Jaunes conduits par Hoang-Anh, allèrent s'établir sur le même Fleuve un peu plus bas qu'eux, (2) interceptant le passage aux barques, arrêtant tout commerce et privant ainsi de leurs plus clairs bénéfices les possesseurs de Laokaï. (3)

L'Annam impuissant à les chasser dut s'accommoder de leurs voisinages.

M. Dupuis ayant promis à leurs chefs d'intervenir auprès des autorités du Yunnan pour les faire comprendre

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

---

(2) Les choses ont depuis lors changé de face. La fortune a donné une revanche aux Pavillons-Noirs.

(3) Les Français au Tonkin par Hyppolyte Gauthier.

dans une amnistie, on le laissa passer, mais n'espérant pas avoir le même succès auprès des Annamites, il ne se hasarda pas, pour cette fois, à franchir leurs avant-postes.

Au reste, le vaillant explorateur avait atteint son but : il avait reconnu que le fleuve était navigable depuis Manghao, à 8 journées de marche de la Capitale du Yunnan. Certain de la réalisation de ses espérances, il remonta au Yunnan annoncer son succès aux autorités chinoises.

Pour obtenir des Annamites le droit de navigation sur le Fleuve Rouge, il crut devoir, outre l'appui de la Chine, s'assurer celui de la France, et c'est dans cette intention qu'il vint en 1872 faire part au Gouvernement de son projet d'ouverture du fleuve du Tonkin. Malheureusement la France ne pouvait encore songer à des entreprises lointaines, quelque faciles et séduisantes qu'elles fussent. Dupuis ne put obtenir qu'un stérile témoignage de sympathie ; on se borna à lui donner une lettre de recommandation et on lui promit, avec des réserves, un concours officieux. Il n'en fut point découragé. Revenu à Hong Kong et à Shanghaï, il acheta deux canonnières et une chaloupe à vapeur, affréta une jonque chinoise qu'il chargea d'un matériel de guerre (6 à 7000 fusils chassepots, Remington et autres, 30 pièces de campagne, 12 à 15 tonneaux de munitions diverses) destiné au Maréchal Mâ, enrôla 23 Européens, une centaine d'Asiatiques, et à la fin de 1872 se présenta dans le golfe du Tonkin avec une flottille entièrement équipée à ses frais.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Expédition du Commandant Senez avec le "Bourayne"

En arrivant le 9 9bre 1872 à Haï-Phong, il trouva les voies toutes préparées par le "Bourayne". Son commandant, M. Senez, qui avait reçu quelques mois auparavant la mission de donner la chasse aux nombreux pirates qui dévastaient la côte, en avait profité pour pousser des reconnaissances fort avant dans l'intérieur des terres. Ce fut cet officier qui fit les premiers travaux sérieux d'hydrographie que nous ayons eus pour nous guider dans ces parages : il étudia les points de pénétration, constata l'existence des mouillages, des ports, des abris, fut en un mot le devancier et en quelque sorte le pilote des explorateurs qui allaient venir.

C'est à son bord que le Commandant Senez ménagea à M. Dupuis une entrevue avec le commissaire-gouverneur des provinces maritimes du Tonkin, Lê-Thuan, résidant à Quang-Yen. La conférence fut courtoise; l'objet de l'expédition lui fut expliqué, mais il se déclara obligé d'en référer à Hué.

Le 20 9bre, le "Bourayne", dont la mission était terminée, repartit. Lê-Thuan opposa aussitôt toutes sortes d'obstacles, prétextant que le délai de 3 mois était nécessaire pour avoir une réponse de la cour de Hué. M. Dupuis après avoir protesté vainement, résolut de passer outre. Le 17 Xbre il s'engagea avec son escadrille dans le Canal de Cua-loc, puis remontant le Fleuve Rouge vint jeter l'ancre le 22 devant Hanoï.

Dans cette ville était établie depuis longtemps une colonie chinoise formée de commerçants Cantonnais. Le chef et les notables de leur communauté vinrent

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE - ARCHIVES HISTORIQUES

souhaiter la bienvenue à ces navires qui portaient le pavillon chinois, mais par contre, apparut immédiatement la malveillance des mandarins.

Sachant que M. Dupuis, pour continuer sa navigation vers le Yunnan, aurait besoin de transborder ses marchandises sur des barques plus légères, ils ordonnèrent de faire disparaître ou cacher toutes celles d'Hanoï et lancèrent même des menaces de mort contre ceux qui lui fourniraient des vivres ou des renseignements.

1873 M. Dupuis finit cependant par se procurer dans la nuit, à la dérobée, des jonques et des vivres, et, le 18 Janvier 1873, partit d'Hanoï avec une cinquantaine d'hommes. Il remonta le fleuve jusqu'à Mang-Hao, malgré les bancs de sable mouvants, les rapides et l'hostilité de certains chefs. De ce point, il gagna le Yunnan par terre. Là, le Maréchal Ma, commandant des troupes chinoises lui fournit une escorte de 150 hommes de sa garde armés de chassepots, avec laquelle il revint à Hanoï par la même voie. De Manghao la descente se fit rapidement et sans encombre en neuf jours.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le problème de la navigation du Song-Coï était ainsi résolu. M. Dupuis constatait, en outre, la richesse des mines du Yunnan et posait avec les mandarins chinois les bases d'une exploitation des plus fructueuses pour lui et des plus avantageuses pour le commerce français. Rentré à Hanoï, il projeta d'y créer un établissement et d'exploiter la navigation du Fleuve.

L'amiral Dupré, Gouv^eur^ de la Cochinchine ~~Le Gouvernement de la Cochinchine~~ intervient dans l'affaire Dupuis

Mais alors l'hostilité la plus ouverte fut manifestée au négociant, conformément à des ordres formels venus de Hué:

Ses jonques étaient canonnées dans le fleuve où des barrages s'élevaient de toutes parts pour entraver la navigation ; deux de ses soldats étaient assassinés. Il réclama l'aide de l'Amiral Dupré. Celui-ci se borna à lui conseiller de quitter le Tonkin. M. Dupuis, loin d'y consentir, répondit le 15 Juillet 1873 à l'amiral, en formulant contre le gouvernement de l'Annam une demande de 200.000 taëls à titre d'indemnité. Dans le même temps, la cour de Hué implorait du Gouverneur, à Saïgon, l'expulsion du commerçant français. Sur de nouvelles instances de celui-ci, et en présence de la nécessité où il allait se trouver de contracter, pour pouvoir quitter Hanoï, un emprunt auprès des banquiers Anglais ou Allemands de Hong-Kong, l'Amiral, comprenant le danger d'une ingérence étrangère dans ce litige, consentit à donner la garantie de la colonie française à un prêt de 30.000 piastres négocié le 25 Juillet 1873 par M. Dupuis avec une banque établie à Saïgon. Comme gage, le Gouvernement français s'assurait en retour : tous les biens et navires de M. Dupuis, 10.000 picul s d'étain que lui devaient les autorités du Yunnan, les indemnités auxquelles il pouvait prétendre contre l'Annam, indemnités évaluées à 250.000 piastres Mexicaines. L'Amiral faisait en même temps recommander au négociant d'être circonspect, de ne s'engager ni avec les Chinois, ni avec les partisans des Lê (1), ennemis des Annamites, de façon à lui permettre d'intervenir quand le moment serait venu.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

---

(1) ancienne famille de souverains légitimes du Tonkin.

Quelques jours auparavant, le 22 Juillet, l'Amiral Dupré avait écrit à Francis Garnier à Shang-Haï pour l'appeler près de lui.

Le 28 Juillet, il adressa au Ministre de la marine une longue Dépêche dont voici les principaux passages :

« La question vient de faire un pas nouveau et décisif par suite
« de l'expédition tentée par MM. Dupuis et Millot... Vous n'ignorez
« pas que le gouvernement annamite s'est adressé à moi, à deux
« reprises différentes, pour me demander de décider, par mon inter-
« vention, M. Dupuis à se retirer du Tonkin. Sa présence dans le pays
« est, en effet, contraire aux stipulations du traité. Ignorant d'ailleurs
« à cette époque la duplicité dont les mandarins avaient fait preuve
« dans tous leurs rapports avec M. Dupuis, j'ai adressé à celui-ci une
« invitation d'abandonner un point où il n'a pas le droit de résider...
« Que va-t-il en résulter? Fort de mon assentiment, le gouvernement
« annamite aura-t-il le courage et la puissance de forcer M. Dupuis
« à déguerpir? ou, suivant des habitudes commandées par sa faiblesse,
« temporisera-t-il encore et aura-t-il de nouveau recours à mon intervention?

« Dans la première hypothèse, je ferais savoir à la cour de Hué
« que j'ai reçu de nos deux nationaux des rapports en complète contradiction
« avec la relation des faits qu'elle m'a présentés; qu'en l'absence de
« tous rapports diplomatiques écrits ou réguliers, auxquels elle se refuse
« obstinément, je n'ai d'autre moyen de m'éclairer que celui d'une
« enquête faite sur les lieux.

« Dans la seconde hypothèse, au contraire, je représenterais que,
« M. Dupuis ayant résisté à mon invitation, je ne puis l'y contraindre
« que par l'envoi au Tonkin d'une force capable de faire respecter
« ma décision. »

Et il ajoute ces mots qui donnent la clef de tout ce qui va suivre :

MINISTÈRE DE LA GUERRE – ARCHIVES HISTORIQUES – ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

« mais je suis prêt, s'il reste un doute dans votre esprit et dans celui « du gouvernement, à assumer toute la responsabilité des consé- « quences de l'expédition que je projette, à m'exposer à un désaveu, à un « rappel, à la perte d'un grade auquel je crois avoir quelques droits.
« Je ne demande ni approbation, ni renforts; je vous demande de me « laisser faire, sauf à me désavouer si les résultats que j'obtiens ne sont pas « ceux que je vous ai fait entrevoir. »

Réclamations de la cour de Hué contre M. Dupuis. Francis Garnier est désigné pour régler la question.

Sur ces entrefaites, les réclamations de la cour de Hué contre le séjour de M. Dupuis au Tonkin, séjour contraire aux stipulations du traité de 1862, étant devenues de plus en plus pressantes, et deux Ambassadeurs, entre autres Lê Tuan, étant revenus à Saïgon pour les faire valoir, le Gouverneur écrivit le 5 Septembre au Ministre des Affaires étrangères de l'Annam:

« Je ne vois d'autre moyen de répondre convenablement au désir de Votre « Excellence, que d'envoyer un officier, accompagné de plusieurs hommes à « Hanoï, pour signifier à M. Dupuis l'ordre de se retirer et de le faire « exécuter de force, s'il refuse d'obéir de bonne grâce. »

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le reste de la dépêche indiquait le désir de consolider, par la même occasion, l'autorité du Roi Tu-Duc fort ébranlée au Tonkin.

La cour de Hué objecta que ses relations avec la Chine étant amicales et M. Dupuis pouvant alléguer qu'il était venu pour un service public du Yunnan, l'emploi de la force aurait un grave inconvénient. Aussi, tout en admettant qu'on envoyât un officier français avec quelques hommes, demandait-elle qu'on attendît. Au fond elle voulait gagner du temps.

On apprit en effet que les ministres annamites sollicitaient à Hong-Kong l'intervention Anglaise. L'Amiral s'empressa de leur reprocher en termes énergiques un tel acte de duplicité.

« Cette démarche, leur écrivit-il, change profondément la situation. Je ne puis « attendre pour agir au Tonkin les résultats de vos pourparlers avec d'autres; « je ne saurais souffrir que des étrangers se mêlent d'une affaire qui ne regarde que « vous et nous. J'envoie donc cet officier .... Si cet officier est directement « ou indirectement entravé dans l'exécution de sa mission par le fait « des autorités annamites, je serais forcé de rendre votre noble gouver- « nement responsable, et il faudra renoncer, à mon grand regret, à l'espoir « d'une amitié prochaine. »

Quant au gouvernement français, il était d'autant plus difficile à convaincre, qu'au mois de Juillet précédent le Ministère de Broglie avait envoyé une dépêche disant : « Sous aucun prétexte, pour quelque « raison que ce soit, n'engagez la France au Tonkin. »

Mais, de Juillet à Septembre, la situation s'était modifiée : l'Amiral Dupré fit observer que c'était l'Annam même qui avait appelé son intervention et que s'abstenir serait un aveu d'impuissance dont les suites ne sauraient être calculées, ni réparées. Cette fois le Ministère parut céder. Sa réponse télégraphique consentait à l'idée d'un protectorat éventuel.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE
ARCHIVES HISTORIQUES

Départ de Francis Garnier pour le Tonkin (11 8bre 1873)

Francis Garnier ayant accepté la mission qui lui était offerte, vint de Shanghaï à Saïgon pour prendre les instructions de l'Amiral. Le 11 Octobre, le plan de campagne étant arrêté, et tous les préparatifs faits dans le plus grand secret, il quitta la Cochinchine pour se rendre au Tonkin.

Les instructions particulières qu'il avait reçues lui donnaient une latitude beaucoup plus large qu'elle ne l'avait été annoncée aux Annamites. Comme il le dit dans une lettre, écrite à un de ses amis, il avait en somme, "carte blanche"; l'Amiral s'en rapportait à lui pour régler la question.

1ère Partie

Chapitre 1er

Expédition de Francis Garnier — Mission Philastre.

Mission de F. Garnier au Tonkin.

Voici comment Francis Garnier comprenait et se proposait de remplir la mission que lui avait confiée l'Amiral :

« ..... J'ai accepté la mission délicate d'aller au Tonkin chercher à apaiser les conflits élevés entre M. Dupuis et le vice-roi du Yunnan d'un côté, et les mandarins annamites de l'autre ; étudier les dispositions des populations, et m'en servir, au besoin, comme d'une arme pour vaincre les dernières résistances des lettrés annamites ; négocier avec eux et les autorités du Yunnam un tarif douanier donnant satisfaction à toutes les parties ; essayer enfin d'obtenir, pour notre industrie et nos nationaux, l'exploitation des mines du Yunnam, qu'un décret impérial vient de rouvrir, et auxquelles les Anglais voudraient, de leur côté, obtenir un accès exclusif.

« Ceux-ci ne restent pas inactifs ; ils ont créé une agence politique et commerciale à Bhamo, à quelques journées de marche des frontières du Yunnam, les journaux de l'Inde réclament à grands cris la création d'un consulat anglais à Ta-ly-fou ; enfin M. Wade, ministre d'Angleterre à Pékin, pousse évidemment à la conquête du Tonkin par le Yunnam.

« ...... Du Tonkin, si je réussis dans la question très pressante et très actuelle que je viens d'exposer, je pousserai sans doute jusqu'au Yunnam, pour assurer ce premier succès et combattre sur les lieux mêmes l'influence anglaise [1] ...... »

MINISTÈRE DE LA GUERRE — ARCHIVES HISTORIQUES — ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

(1) Lettre de M. Garnier à M. Levasseur, membre de l'Institut.

Les instructions générales du jeune officier se résumaient ainsi : s'établir solidement sur le point qu'il choisirait ; - faire choix d'un port pouvant servir plus tard, au besoin, de base d'opérations ; - ouvrir une enquête sur les réclamations de M. Dupuis et les faits mis à sa charge par les autorités annamites, - user de son influence pour obtenir du négociant qu'il se retire du Tonkin ; - en cas de refus, l'y contraindre, de concert avec les autorités annamites ; faire traîner son expédition en longueur jusqu'au moment où l'on aura décidé les ambassadeurs annamites à Saïgon à signer un traité avantageux.

F. Garnier part de Cochinchine pour le Tonkin. (11 Octobre 1873)

Ainsi que nous l'avons déjà dit, F. Garnier, ayant reçu pleins pouvoirs, partait de Saïgon le 11 Octobre 1873, à la tête de deux canonnières et d'un détachement d'Infanterie de marine.

Les deux canonnières étaient l'"Arc" et l'"Espingole". Cette dernière ne devait prendre la mer que quelques jours après, le 23 Octobre, à la remorque du "Decrès", Commandant Testard. Garnier n'emmenait avec lui que la première, "l'Arc", remorquée par la corvette le "D'Estrées", sur laquelle avaient été embarqués, pour la traversée, tous les hommes et l'armement.

MINISTÈRE DE LA GUERRE ARCHIVES HISTORIQUES ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Il y eut donc deux départs séparés.-

La petite force, qui devait aborder le Tonkin, ne comprenait que 83 hommes, savoir :

1° Un détachement de 30 hommes d'Infanterie de marine, sous les ordres du Sous-Lieutenant de Trentinian.

2° L'équipage de "l'Arc", avec l'enseigne de vaisseau Esmez, qui formait un total de 51 marins, parmi lesquels une dizaine d'Annamites.

La seconde partie de l'escorte, qui devait venir un peu plus tard avec le "Decrès" et "l'Espingole", se composait de 92 hommes

ainsi répartis :

a). Une compagnie de débarquement à bord du "Decrès" forte de 60 fusiliers, matelots, canonniers, sous le commandement de M. Bain de la Coquerie et Perrin, lieutenant, et le docteur Dubut.

b). L'équipage de "l'Espingole", soit 25 hommes dont 7 annamites placés sous les ordres de M. Balny d'Avricourt, enseigne de vaisseau, avec un ingénieur hydrographe, M. Bouillet, et le docteur Harmand.

Les deux premières journées furent favorables à la navigation, mais le 13 survint un gros temps qui fit couler "l'Arc". Bien que privé de son moyen d'action le plus précieux, Garnier n'en continua pas moins sa route et mouilla le 15 Octobre dans la baie de Tourane où il fut reçu avec empressement par des mandarins. De Tourane, il adressa à la cour de Hué une lettre de l'Amiral demandant l'envoi d'un plénipotentiaire à Hanoï pour régler les questions en litige. Cette dépêche était conçue en termes fermes et précis ; tous les griefs y étaient récapitulés, et, pour ne laisser aucune place aux malentendus, l'Amiral avait eu soin d'ajouter qu'il donnait l'ordre à M. Garnier de rester à Hanoï jusqu'au complet réglement de la navigation du fleuve Rouge.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Au bout d'une huitaine de jours la réponse arriva favorable. — Deux mandarins envoyés par le roi furent chargés de présenter Garnier aux autorités Tonkinoises ; ils prirent passage sur le "D'Estrées."

On se remit en route aussitôt et le 23 Octobre, on atteignit le Cua-Cam, qui est une des principales entrées fluviales du Tonkin.

Le navire ne pouvant s'engager dans le fleuve fut laissé au mouillage, tandis que F. Garnier, sans perdre de temps, se rendit à Haï-Dzuong sur son canot à vapeur, afin de s'y procurer des jonques du pays, nécessaires au transport de ses hommes et de son

matériel. De Haï Dzuong, il poussa même plus en amont, à Ke-Mot, résidence des Dominicains Espagnols qu'il était opportun de ménager. Ces missionnaires ne voyaient pas, en effet, d'un bon œil les Français s'implanter dans le pays. Il reçut néanmoins bon accueil dans leur maison et en profita pour envoyer à M. Dupuis une lettre le prévenant de son arrivée ainsi que de l'objet de sa mission.

Grâce aux soins obligeants des Dominicains, et à l'empressement de M. Dupuis, qui eut l'heureuse idée d'envoyer un de ses bateaux à vapeur pour remorquer les jonques du convoi, la petite expédition put remonter le cours du fleuve jusqu'à Hanoï.

Lorsque F. Garnier se présenta devant la capitale du Tonkin, M. Dupuis lui rendit les honneurs en faisant pavoiser ses navires, tirer le canon et former la haie par ses gardes en grande tenue, bannières déployées. - Sur le rivage se pressait une foule de curieux, mais aucun grand mandarin ne s'était dérangé, manquant sciemment aux usages.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE - ARCHIVES HISTORIQUES

Cependant notre envoyé politique n'arrivait pas avec une pensée hostile; il désirait au contraire faire de la conciliation, et souhaitait de tout obtenir par la persuasion.

Le premier soin du jeune commandant de l'expédition, après son débarquement à Hanoï, fut d'adresser les deux proclamations ci-après, l'une à ses troupes, pour leur tracer la ligne de conduite qu'elles avaient à suivre au milieu des populations et les exhorter à la discipline, l'autre aux Tonkinois, dans laquelle il s'annonçait à eux comme un messager de paix et d'union, venant ouvrir des voies nouvelles au commerce et réduire les pirates:

Proclamation aux troupes

« Marins et soldats,

« En vous envoyant au Tong-King sauvegarder les intérêts de la civilisation et de la France, l'Amiral Gouverneur vous a fait une faveur et donné une preuve de confiance. Vous mériterez l'une, vous justifierez l'autre.

« Vous vous rappellerez que vous êtes au milieu de populations inoffensives et malheureuses; que votre séjour au milieu d'elles ne doit pas être une charge ajoutée à toutes celles qui pèsent déjà sur elles; qu'il doit inaugurer au contraire une ère de soulagement et de paix. Vous vous abstiendrez de tout acte de brutalité; vous vous efforcerez de faire aimer et respecter le drapeau qui vous abrite, en ne négligeant aucune occasion de vous rendre utiles, en vous montrant, en toute circonstance, justes et bienfaisants.

« Vous êtes peu nombreux; mais vos armes, votre discipline, la cause que vous servez vous rendent redoutables. Vous conserverez soigneusement ce prestige par une fidélité absolue aux règlements militaires, par une subordination complète à vos supérieurs de tout grade et de toutes armes, par cet esprit d'union et de camaraderie qui allège les devoirs les plus pénibles, qui est la source d'une féconde émulation.

« J'aurai beaucoup à vous demander et je compte sur vous. Je me montrerai inflexible à réprimer tout acte de violence, d'intempérance ou d'indiscipline, mais vous ne trouverez pas de chef plus ardent que moi à vous faire obtenir les récompenses que vous aurez méritées. De ces deux devoirs, j'espère, vous ne me laisserez que celui-ci à remplir. »

Proclamation aux habitants.

« Le représentant du noble royaume de France fait savoir à tous les habitants, que, les mandarins du noble royaume

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

d'Annam étant venus à Saïgon demander assistance, l'amiral nous a envoyés au Tong-King pour voir comment les choses s'y passaient. De plus, ici, au Tong-King, les côtes sont désolées par de nombreux pirates qui font beaucoup de ravages; nous avons l'intention de pourchasser ces bandits, afin que les habitants de ces lieux puissent vaquer en paix à leurs affaires.

« Quant à nos soldats, si quelqu'un d'entre eux commet quelque acte répréhensible, que l'on vienne porter plainte, et nous ne manquerons pas de faire justice.

« Tout peuple se laisse facilement entraîner par les exemples de vertu; pour nous, en parlant au peuple, nous n'avons en vue que la vertu. Populations du Tong-King, il faut bien vous convaincre d'une chose, c'est que les mandarins et soldats français sont unis comme frères[1] avec les mandarins et soldats annamites. En conséquence, nous désirons procurer au Tong-King la facilité de faire le commerce, et par là lui apporter la richesse et la paix. Telles sont nos intentions; nous vous les faisons connaître à tous, mandarins, soldats et populations du Tong-King. »

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

M. Dupuis n'approuva pas ces proclamations; il les trouvait trop modérées, manquant d'énergie: « Elles ne valent rien, a-t-il écrit sur son carnet de voyage. M. Garnier semble ignorer que les mandarins du Tonkin n'obéissent pas aux ordres de Hué et que le roi ignore ce qui se passe au Tonkin. »

M. Dupuis aurait voulu soulever le pays et rétablir la dynastie des Lê. Les missionnaires partageaient les mêmes vues, aspirant à prendre en mains une partie du pouvoir, mais en réalité, comme le fait ressortir M. Luro dans une étude

(1) Ce unis comme frères (anh-em) est une formule d'usage pour indiquer les rapports pacifiques.

approfondie sur le "Pays d'Annam", le dernier Lê authentique était mort à Pékin en 1798, fonctionnaire chinois de 4e classe....

« Ce qui reste maintenant de cette famille, dit-il, est, on peut le dire, partout et nulle part: Chaque année des partis s'agitent en leur nom, justement parcequ'ils sont introuvables. C'est toujours au moment où le riz renchérit, que les mouvements ont lieu pour se traduire en vols et rapines..... »

En 1862, un certain Phung se prétendant héritier des Lê, était parvenu à grouper assez d'insurgés pour alarmer l'Annam, et M. Dupuis, en offrant de recommencer la lutte, croyait pouvoir rallumer un feu mal éteint.

Quoiqu'il en soit, Francis Garnier n'avait pas mission de régler une querelle de dynastie. Il se borna donc à poursuivre régulièrement ses négociations, mais il ne tarda pas à se convaincre des dispositions peu bienveillantes des autorités annamites à son égard. C'est ainsi qu'il trouva installé à Hanoï, en qualité de Commandant supérieur des troupes, un des ennemis les plus acharnés de la France, le Maréchal Nguyen-tri-phuong, qui ne pouvait apporter dans le règlement des questions que des entraves et de la mauvaise foi. De plus, à son arrivée, non seulement les hauts fonctionnaires n'étaient pas venus le recevoir, mais ils poussèrent l'insolence jusqu'à vouloir le loger avec sa troupe dans des locaux insuffisants, peu sûrs et malsains, au centre de la ville.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Offensé d'un tel manque de procédés, F. Garnier se présenta devant Nguyen-tri-phuong à la citadelle et lui signifia qu'il s'y installerait lui-même, si on ne lui trouvait pas un logement isolé et sûr pour lui et ses hommes. On lui donna alors pour résidence le "Camp des Lettrés." A l'invitation que lui faisait l'officier français de s'entendre avec lui pour l'ouverture à la navigation du Fleuve

Rouge, Nguyen répondit qu'il était obligé de demander à Hué des pouvoirs concernant cette question spéciale, et Garnier se montra disposé à attendre cette réponse. Elle ne se fit point attendre, mais, loin d'être favorable aux vues de l'envoyé français, elle prétendait limiter sa mission au règlement de l'affaire Dupuis. Francis Garnier résolut de passer outre(1) et prit le 15 Novembre 1873, la décision suivante, qu'il fit communiquer par le "d'Estrées" aux consuls des colonies et ports voisins :

« 1° Le Fleuve Rouge est ouvert à la navigation du commerce à compter du 15 Novembre 1873.

2° Il sera exclusivement réservé à la navigation du commerce des navires français, espagnols et chinois. »

(Suivent trois autres articles concernant les droits de douane).

Dès ce moment, Garnier se voyant journellement en butte à des vexations et même à des insultes, vertement relevées d'ailleurs par l'officier français, conçut l'idée d'un coup de force, d'un acte de vigueur qui releverait son prestige aux yeux des populations et rabattrait l'insolence des autorités annamites à son égard.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Les 12 et 13 Novembre, "l'Espingole" et le "Scorpion" étaient arrivés à Hanoï. Garnier demanda la compagnie de débarquement du "Decrès", corvette mouillée au Cua-Cam, et adressa, le 19, un ultimatum au Maréchal, exigeant principalement le désarmement de la citadelle et la permission pour M. Dupuis de rentrer librement au Yunnam. Le Maréchal ne donna aucune réponse et fit ouvertement ses préparatifs de lutte. De son côté, Francis Garnier réunit le même jour ses officiers et leur fit connaître ses ordres pour l'attaque de la citadelle.(3) Ils étaient ainsi conçus :

Préparation de l'attaque de Hanoï (19 9bre)

---

(1) Rapport de Francis Garnier à l'amiral Dupré (Ministère de la Marine) daté du 14 Novembre 1873.

(2) Le "Scorpion" remplaçait "l'Arc" naufragé.

(3) 19 Novembre. 10h du soir : « Alea jacta est... J'attaque demain au point du jour 7000h derrière des murs avec 180 hommes ... » (Lettre de F. Garnier à son frère)

« Le corps expéditionnaire attaquera à 6 heures du matin la citadelle. Les hommes seront réveillés sans clairon à 4 heures ; ils mangeront la soupe qui aura été préparée dès la veille et recevront chacun un biscuit, 10 paquets de cartouches par chassepot, 24 cartouches par révolver. La première colonne, commandée par M. Bain de la Coquerie, enseigne de vaisseau, quittera le camp à 5 heures et demie précises et sera composée de 30 hommes et de la pièce de montagne du "Decrès". Elle se portera sans bruit de clairon et le plus rapidement possible, devant la porte Sud-ouest de la citadelle. M. Bain lui fera prendre position, de façon à se ménager l'abri de la résidence murée qui est dans le voisinage. Il mettra sa pièce en batterie, de façon à balayer la face ouest de la citadelle. Ses hommes seront déployés en tirailleurs. » Cette colonne devait dessiner ainsi une fausse attaque. « La 2e colonne sera formée : 1° par le détachement d'Infanterie de Marine (25 soldats, 2 gabiers armés de grenades et de haches) sous les ordres de Mr de Trentinian ; 2° par un détachement (29 hommes, 3 pièces de 4 et leurs servants) de marins commandés par Mr Esmez ; enfin d'un détachement de réserve de 19 hommes du "Decrès". Cette colonne devait attaquer la porte Sud-Est. Le camp devait être gardé par dix hommes sous le commandement de l'ingénieur Bouillet.

« Une fois une lutte corps à corps engagée et l'ennemi défait, les chefs devront modérer l'ardeur de leurs hommes et éviter toute effusion de sang inutile. Tout ennemi qui rendra les armes devra être épargné. »

Les deux canonnières devaient de leur côté ouvrir le feu à 6 heures, sous le commandement de M. Balny d'Avricourt, et le continuer jusqu'à l'apparition du drapeau français

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

sur la porte orientale ou sur la tour de la citadelle. Le tir devait respecter la ville. Le plan de Hanoï avait été levé d'une façon suffisamment précise par M. de Trentinian, et F. Garnier en avait vérifié l'exactitude du haut de la mâture d'un de ses bâtiments. Ce plan lui avait permis de fixer à chacun, avec précision, son rôle et sa position dans l'action qui se préparait.

Attaque et prise de la citadelle de Hanoï le 20 Novembre 1873.

L'attaque commença à l'heure dite le 20 Novembre. Dès que l'on entendit des canonnières le pétillement de la fusillade, la pièce de 16 du "Scorpion" envoya son premier coup et immédiatement les autres pièces firent feu également. Il y avait 14 hommes à bord du "Scorpion" et 23 sur "l'Espingole". L'enseigne de vaisseau Balny d'Avricourt dirigeait le feu, posté sur la vergue du petit perroquet de cette dernière. Le tir se faisait à 1200 mètres.

A 7 heures moins 5. M. Balny fit cesser le feu; il avait aperçu le pavillon hissé sur la tour; l'attaque avait réussi. Voyons maintenant ses différentes péripéties :

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

A 6 heures, les hommes ayant pris quelque nourriture, on se dirigea rapidement sur la citadelle. Francis Garnier secondé par M. M. Esmez et de Trentinian (Commt du détacht du 4e Regt d'Infie de marine) attaqua vigoureusement la porte S. E. La porte S. O était occupée par la Cie de débarquement du "Decrès", tandis que 90 soldats de la garde de M. Dupuis attaquaient la porte E. la plus voisine de la ville, et que les portes O. et N. étaient bombardées par les canonnières.

La porte S. E. assaillie par F. Garnier était précédée d'un redan qui fut pris en un clin d'œil. La porte dont le premier coup de canon avait eu raison, tomba comme par enchantement. Ses défenseurs disparurent de même par enchantement, on ne sut par où, sans doute par le fossé.

« en se dissimulant dans l'eau stagnante. Le canon fut « alors transporté dans l'intérieur de ce redan, braqué à « l'entrée du second pont, contre la porte de la citadelle, à « 4 ou 5 mètres à peine, presque à bout portant »[1] Cependant les soldats annamites, d'abord surpris et décontenancés par cette attaque matinale, avaient pris leurs postes sur les remparts et riposté, dans la mesure de leurs moyens, à notre feu, mais sans aucun succès. Aucun des nôtres ne fut atteint par leur fusillade, le feu de leurs pièces ou les projectiles de toute sorte, poutres, pierres, clous triangulaires, fusées incendiaires, qu'ils faisaient pleuvoir du haut des remparts.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le Maréchal Nguyen-tri-phuong commandait la défense, mais il fut blessé d'un coup de mitraille à la cuisse droite et dut être emporté dans sa demeure. Cet incident décida de notre victoire, et la foule compacte des défenseurs s'enfuit et alla se réfugier sous les portiques des cinq portes, espérant s'é-chapper par la brèche que nous allions y ouvrir. Cette brèche s'ouvrit en effet, mais ce furent nos soldats qui se précipitèrent dans la citadelle par les portes enfoncées, pendant qu'un marin se hissait au haut de la tour pour y arborer le pavillon tricolore. Il était, comme nous l'avons dit, 7 heures moins 5. L'action avait duré une heure à peine.

Francis Garnier, qui avait pénétré dans la citadelle le revolver au poing, suivi de M. de Trentinian et d'une quinzaine d'hommes, et gagné ainsi, sous la mitraille, le palais du Cong-Doc, commença par faire poser les armes à la cohue des défenseurs annamites affolés, et mettre des postes

---

(1) Hippolyte Gautier. "Les Français au Tonkin."

à toutes les issues de la citadelle, afin d'empêcher la fuite des principaux mandarins. C'est ainsi que le vice-roi (gouverneur de Hanoï), le Maréchal Nguyen et quatre des généraux tombèrent entre nos mains. Le Maréchal avait été dénoncé par un interprète, au moment où il cherchait à fuir à cheval, malgré sa blessure. Fait prisonnier, il ne put surmonter son désespoir, refusa tous soins et mourut un mois après. Garnier eut encore à faire cesser le pillage auquel se livraient les soldats chinois de M. Dupuis, qui étaient entrés par la porte de l'Est, après avoir enlevé, avec beaucoup d'élan, une demi-lune, en perdant deux hommes, un tué et un blessé. Sans perdre de temps, vers les 10 h. du matin, 42 hommes du "Décrès" sous les ordres de M. Bain de la Coquerie furent envoyés à la poursuite de la masse des fuyards qui se dirigeaient sur la redoute de Phu-Hoaï, à environ 7 kilomètres de Hanoï. Cet ouvrage fut pris dans la soirée même, après un seul coup de canon, dit Garnier, et dix coups de chassepot.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Une énorme quantité d'armes, de chevaux, d'éléphants et de vivres était tombée entre nos mains, dans cette vaste citadelle qui n'avait pas moins de 6 kilomètres de fortification. «Il faudrait au moins 2.000 hommes, disait Garnier, pour faire le service convenablement». Il lui en restait 50, et l'enceinte renfermait encore 2.000 soldats annamites ayant des chefs, des armes, et se croyant voués à la mort. La nuit se passa heureusement tranquille, et Garnier, installé dans le palais central de la citadelle, expédia un long rapport à l'amiral.

F. Garnier organise sa conquête.

Ses vues, en tant qu'organisation du pays, se résumaient en ceci : administration conservée mais revêtue de l'investiture française ; adhésion de toutes les autorités locales à

ses réglements de commerce, organisation de milices indigènes pour refréner le brigandage qui s'exerçait dans les provinces. Il demandait quelques renforts pour pouvoir disséminer ses troupes sur plusieurs points de ce pays « préférable », disait-il, « comme richesse, climat, densité de population à la Cochinchine ». Son petit détachement avait quitté le casernement du "Camp des Lettrés" pour s'installer à la citadelle. Voici les principaux passages de la proclamation que Garnier adressa à cette brave troupe, au lendemain de son fait d'armes : « Marins et soldats, Je suis heureux d'avoir à « vous adresser les éloges que mérite le courage .... Grâce à « l'activité et au dévouement de tous, en peu de jours et « avec peu de moyens, de grands résultats ont été obtenus. « Vous avez le droit d'en être fiers .... Je vous félicite de la « modération que vous avez montrée, des égards témoignés « aux blessés. Continuez à honorer le pavillon, en respectant « scrupuleusement les propriétés privées ; en vous abstenant « de toute destruction inutile ; en protégeant les habitants « inoffensifs ».

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Il s'adressait ensuite aux Tonkinois, les invitait au calme et à la confiance et promettait de les traiter comme frères, mais de chatier sévèrement les fauteurs de troubles.

Les volontaires ne tardèrent pas à se présenter de toutes parts, pour s'enrôler dans les nouvelles milices.

Francis Garnier voulant avant tout assurer ses communications avec la côte, résolut de ne laisser pour commencer, aux mains de l'ennemi aucune des forteresses qui se trouvaient entre Hanoï et la mer.[1]

Balny part de Hanoï pour [P]huly, le 23 9bre 1873.

Le 23 Novembre, l'"Espingole", commandée par M. Balny

---

(1) Voir pièce justificative N° 1 Rapport de Francis Garnier au Contre Amiral Dupré Gouverneur de la Cochinchine du 21 9bre 1873.

d'Avricourt, et ayant à bord le Docteur Harmand et M. de Trentinian avec 15 hommes d'infanterie de marine, dut se rendre à Phu-ly pour soumettre les mandarins à notre influence et détruire certains barrages élevés dans les fleuves par ordre de Nguyen. L'"Espingole" s'arrêta d'abord devant Hang-Yen dont le gouverneur se soumit et promit tout ce qu'on voulut. Le 26 Novembre, la petite expédition arrivait à Phu-ly. Là, il fallut escalader les fortifications pour pénétrer dans la citadelle dont tous les défenseurs prirent la fuite aux premiers coups de feu; on y installa un nouveau préfet venu de Hanoï sur la canonnière et l'on y attendit des troupes de la nouvelle milice qui vinrent y tenir garnison sous les ordres du Général Ba. Le 2 Décembre, Balny continua sa route. Phu-Chuong et Phu-Xuyen s'étaient soumises au Général Ba venant de Hanoï à Phu-ly. Phu-ung-Hoa et Hoaï-Yen apportèrent également leur soumission. Gia-Lam fut occupée par M. Hautefeuille envoyé de Hanoï, puis par des milices. Suivant M. Dupuis, l'on eut dû faire plus encore et prendre Son-Tay. Mais F. Garnier attachait ~~d'abord~~ plus d'importance à la prise de Haï-Dzuong et de Ninh-Binh qui le séparaient encore du golfe, et il envoya en hâte

Mission de M. Hautefeuille à Phu-ly.

M. Hautefeuille porter à Balny l'ordre de ~~commencer par prendre~~ s'emparer tout d'abord de Ninh-Binh. Mais, quelque diligence qu'eût faite M. Hautefeuille, ces instructions arrivèrent trop tard. Balny venait de quitter Phu-ly. Suivons le d'abord vers Haï-Dzuong.

M. Balny se dirige sur Haï-Dzuong, le 3 Décembre 1873

Le 3 Décembre, l'"Espingole" engagée dans le canal de Cua-Loc, aperçut la tour de Haï-Dzuong, mais ne put s'en approcher à moins de 2 kilomètres, à cause

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

des basses eaux.

M. de Trentinian fut détaché avec 4 hommes pour porter une lettre au Tong-Doc ou gouverneur. Celui-ci, tout en affectant une grande courtoisie à l'égard de l'officier, refusa tout net de se rendre à bord de la canonnière. Notre envoyé ne pouvant rien obtenir, le quitta en lui annonçant dans deux heures le bombardement de la citadelle. Un mandarin accompagna M. de Trentinian à bord de l'"Espingole" pour y offrir des fruits; mais Balny refusa ces présents et déclara que si, à 3 heures, le gouverneur n'était pas à bord, il serait traité en traître et en ennemi. Puis, ayant pris conseil de MM. Harmand et de Trentinian, il décida que l'on ouvrirait le feu à 3h.5. A l'heure dite, en effet, onze coups de canon furent tirés et atteignirent la tour. Balny prenant la yole à vapeur et 10 hommes, alla voir si l'on était ~~devenu de meilleure composition~~ décidé à traiter. On lui envoya pour seul parlementaire un caporal; "eh bien, lui dit l'officier, je retourne à bord et si à 8 heures, le gouverneur n'y a pas paru, la citadelle sera complètement détruite". A 6 heures, puis le lendemain 4, dans la matinée, il vint des parlementaires et il s'ouvrit des pourparlers; mais, le gouverneur lui-même ne venant pas, Balny dut déclarer de nouveau qu'il commencerait les hostilités à 8 heures, et qu'il regardait comme engagé l'honneur du pavillon.

Attaque et prise de Haï-Dzuong, le 4 Xbre 1873.

Pendant la nuit, on fut assez heureux pour trouver un passage qui permit à l'"Espingole" de s'avancer jusqu'à 250 mètres des premiers forts, et à 8 heures 1/2 du matin Balny commença le feu, auquel répondit la bordée du fort. Sans perdre de temps, le Commandant de l'"Espingole" embarqua

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

dans des you-yous avec ses officiers et sa petite troupe de débarquement pour gagner la rive, pendant que le feu des pièces de la canonnière et celui des chassepots amenait l'évacuation des forts. Ayant pris pied sur le bord, Balny et ses compagnons traversèrent les ouvrages évacués et se portèrent vers la citadelle. Ils se trouvèrent bientôt à l'entrée d'un chemin découvert qui conduisait en serpentant à la porte du redan, et essuyèrent la décharge d'une pièce qui ne fit que les couvrir de poussière. Ils se portèrent alors en avant jusqu'à la porte trop solide pour être enfoncée et se mirent à escalader la muraille en se frayant un passage à coups de sabre à travers les bambous en saillie qui la protégeaient. Ils entrèrent ainsi dans l'ouvrage que les Annamites évacuèrent à leur seul aspect, et allèrent se réunir dans l'un des angles où trois pièces du bastion et celle de la porte(1) tirèrent sur eux sans leur faire aucun mal. Ayant essuyé une seconde décharge, sans plus en souffrir, Balny enleva ses hommes et, franchissant le pont avec la plus grande partie de sa troupe, se trouva devant la porte de la citadelle elle-même, sans autre moyen qu'une hache pour l'enfoncer, sans échelles pour tenter l'escalade, et toujours exposé au feu des bastions. Une pluie de

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

(1) Le canon qui était au dessus de la porte, a raconté M. de Trentinian, était servi par un Annamite tenace et d'un grand courage; il servait de cible à nos soldats; leur tir ne le déconcertait point, et, quoiqu'il fût à découvert, il rechargea sa pièce jusqu'à 4 fois. Seulement, pour abriter de la pluie leur artillerie de rempart, les Annamites la recouvrent d'un toit sur quatre piliers. A force de mouvoir sa pièce, le malheureux servant finit par renverser l'un de ces piliers, et tout le hangar s'écroula sur lui. (Hippol. Gautier).

pierres et de briques tombait en outre sur la tête des assaillants, du haut de la porte. La position était critique. Un homme tenta infructueusement l'escalade, et Balny allait se résoudre à ordonner la retraite, quand M. Harmand eut l'idée de tirer sur le haut de la porte, dont un barreau vola en éclats; un second coup brisa le barreau voisin. Balny, se hissant jusqu'à la brèche ainsi faite, la franchit le revolver au poing et fit feu sur le groupe de défenseurs qui se trouvaient devant lui et qui s'enfuirent sans tirer. Mais le passage ouvert était si étroit qu'il demandait bien du temps pour être franchi par le reste de la troupe; aussi, le docteur Harmand et 4 hommes étant passés, Balny ne voulut pas en attendre davantage pour se lancer en avant; il prit avec lui deux hommes, en donna deux à M. Harmand et, prenant l'un à droite et l'autre à gauche, ces deux groupes suivirent le rempart qu'ils trouvèrent partout abandonné. Balny voyant ouverte la porte Est du logement du Gouverneur s'y engagea, tirant sur les fuyards, courant sus aux groupes encore compactes qui se dispersaient ~~à l'instant~~ ou demandaient grâce, et un instant après le pavillon français flottait sur la tour. Le combat avait duré une heure et quart. Voici, d'après Balny lui-même, ce qu'était cette citadelle qui venait d'être prise en si peu de temps par 28 hommes: « La citadelle est un hexagone: six bastions « de 100 mètres de côté. Devant chacune des portes un « grand redan. Chaque porte défendue par une pièce « sur affût de campagne; chaque redan armé de six

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

« pièces au moins, battant un glacis très-étendu, et
« entouré d'eau; double fossé pour chaque bastion;
« chaque angle de ceux-ci armé de deux ou trois pièces.
« Je ne comptai pas moins de 80 pièces sur les remparts;
« plusieurs en bronze et d'un modèle récent, 1867;
« plusieurs canons de 30 et de 24 en fonte; chaque pièce
« approvisionnée de nombreux coups.... ».

Balny s'occupa activement d'organiser sa conquête; Il fit afficher les arrêts commerciaux, entra en relations avec les missionnaires espagnols, engagea la population à reprendre ses travaux.... mais cependant, incertain, à cause de la faiblesse numérique de sa troupe, de pouvoir conserver la citadelle, il faisait enclouer les pièces, détruire et brûler des milliers de lances et fusils. En même temps il envoyait lettres sur lettres à F. Garnier, pour demander des instructions et des renforts. Le 10 Décembre, n'ayant encore reçu aucune réponse du chef de l'expédition, il apprenait la prise de Ninh-Binh. Nous allons dire ici quelques mots de cet autre fait d'armes qui fut encore plus surprenant que celui de Haï-Dzuong.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Mission de l'aspirant Hautefeuille à Phu-ly.

Nous avons dit que F. Garnier avait envoyé à Balny, qu'il croyait encore à Phuly, l'ordre de marcher sur Ninh-Binh et que M. Hautefeuille, aspirant de marine, était le porteur de cet ordre. M. Hautefeuille emmenait sur son canot à vapeur deux annamites chrétiens pour être employés à l'administration de Ninh-binh; en outre, le canot comptait 8 hommes d'équipage. A son arrivée à Phu-ly, l'aventureux jeune homme conçut l'idée de prendre lui-même Ninh-Binh, avec ses faibles forces, se

disant que le gouverneur devait être intimidé par la prise de Hanoï, et pourrait se montrer de composition facile.

M. Hautefeuille prend Ninh-Binh par surprise, le 5 Décembre 1873.

Le 5 Décembre, il mouille devant Ninh-Binh et canonne la citadelle qui domine le fleuve, mais son canot échoue; l'aspirant ne perd pas courage, il saute dans une jonque, débarque avec six de ses matelots et se précipite la baïonnette basse sur les ennemis qui accourent. Un mandarin à barbe blanche attire l'attention de l'officier qui se précipite sur lui, et, lui mettant son revolver sur la tempe, lui arrache la promesse d'une soumission immédiate et écrite. Ce dignitaire était en effet le gouverneur de la citadelle. M. Hautefeuille y entre avec lui, au milieu des troupes prosternées, fait hisser le pavillon français, et reste maître du terrain avec ses huit matelots.

Francis Garnier part de Hanoï pour Ninh-Binh, le 4 Décembre.

Cependant Francis Garnier, ayant su, après le départ de M. Hautefeuille, que Balny avait quitté Phu-ly avant l'arrivée de l'aspirant, s'était décidé à se rendre lui-même dans le Ninh-Binh, et avait quitté Hanoï le 4 Décembre sur le "Scorpion" avec MM. Esmez, Bouxin, le Dr Chédan, l'ingénieur Bouillet et environ 90 hommes, laissant la capitale à la garde de M. Bain et d'une faible garnison. Le moment était mal choisi, car les Pavillons-Noirs, rebelles Chinois, mercenaires à la solde de l'Annam, allaient faire leur première apparition et se groupaient aux environs. Le soir même du départ de Garnier, ils menaçaient déjà, aux portes de Hanoï, nos postes avancés de Phu-Hoaï et de Gia-Lam, gardés par des miliciens et le lendemain 5, il fallut que l'aspirant de marine Perrin, avec 4 hommes, allât

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

reprendre sur eux la porte de Gia-Lam, et M. Dupuis avec le canon de son navire le "Hong-Kiang" dut même intervenir pour dégager l'officier un instant compromis.

F. Garnier reçut ces fâcheuses nouvelles en arrivant à Phu-ly. Par son ordre, dix soldats d'infanterie de marine rebroussèrent chemin, pour se rendre à Hanoï par les routes de terre, et lui-même continua sur Ninh-Binh où il arriva le 9 Décembre. Déjà, par les soins de M. Hautefeuille, l'organisation de la province était presque achevée, et une foule de volontaires indigènes y compris les Muongs (montagnards du Day) s'étaient enrôlés sous nos drapeaux. F. Garnier poursuivit immédiatement sa route sur Nam-Dinh, forteresse importante qui commandait le Cua[1] Balat et 3 canaux.

Attaque de Nam-Dinh le 10 Décembre

En approchant de la citadelle, le "Scorpion" reçut une décharge de batteries masquées, qui blessa plusieurs hommes et atteignit sa mâture et son blindage. Il fallut une heure à l'artillerie du bord pour avoir raison du feu de l'ennemi, puis M. Bouxin, conduisant une petite troupe de débarquement, s'empara des forts avancés et encloua les canons.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Prise de la Citadelle le 11 Xbre.

Le lendemain, 11 Décembre, on arriva devant la citadelle elle-même, après avoir pris toutes les mesures pour débarquer. A cet effet, trois petites colonnes se trouvaient toutes prêtes dans les jonques remorquées par le "Scorpion". Après que l'on eut encore essuyé le feu d'un fort avancé et de la citadelle, la première colonne (M. Bouxin, 15 hommes et un canon) descendit à terre en face du bastion du Sud.

---

(1) Embouchure.

Disons ici que la citadelle est un carré bastionné aux quatre angles, et orientés suivant les points cardinaux. Le rôle de cette première colonne devait se borner à une simple démonstration. La seconde colonne, guidée par l'ingénieur Bouillet, faisait face au bastion de l'Est. La 3e colonne, sous F. Garnier, gagna rapidement à travers la ville la plus voisine du bastion Est; les deux dernières colonnes y firent leur jonction et enlevèrent le redan. Mais la porte elle-même, étant bouchée par un amas de terre, résista aux coups de la pièce de canon braquée sur elle et dont l'affût se rompit du reste, et la position devint des plus critiques. La forteresse, en effet, tonnait de toute son artillerie, et M. Bouxin se voyant près de manquer de cartouches avait dû se replier sur la ville. Mais ici, comme à Haï-Dzuong, l'intrépidité et la ténacité de l'assaillant devaient finir par triompher. On s'avisa de tenter l'escalade, à l'aide des chevaux de frise placés sur le pont, que l'on dressa contre la muraille, et un marin nommé Robert parvint à se hisser sur le parapet. «Tu passes le premier, lui avait dit Garnier, c'est «bon pour une fois; mais que cela ne t'arrive plus!» A la vue du marin bientôt suivi de Garnier; les Annamites pris de frayeur se sauvèrent dans toutes les directions; la forteresse était à nous. A cette date, 11 Décembre, nous étions donc maîtres de tout le Delta.

Sans perdre de temps, Francis Garnier qui sentait vivement le besoin d'avoir des renforts à Hanoï, envoya le "Scorpion" à Cua-Cam, enjoignant à M. Esmez d'attendre l'arrivée du "Décrès" et de transporter au plus vite dans la capitale, les troupes que ce bâtiment lui apportait.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Il écrivit d'autre part à M. Balny de conduire sur l'"Espingole" à Nam-Dinh M. Harmand, à qui il voulait confier le gouvernement de cette nouvelle conquête, et de ramener le plus d'hommes possible de Haï-Dzuong.

Nous avons vu que les dépêches de F. Garnier n'avaient commencé à parvenir à Balny que dix jours après de la prise de Haï-Dzuong. Le service postal annamite (Tram) quoique l'objet de tous les soins de Garnier, et réorganisé par lui, n'avait pas hésité à le trahir. Quoi qu'il en soit, Balny ayant reçu la lettre qui l'appelait à Nam-Dinh, laissa à M. de Trentinian et à 15 hommes la garde de Haï-Dzuong, et, le 15 Décembre, l'"Espingole" rejoignait à Nam-Dinh F. Garnier.

Comme il n'y avait pas de temps à perdre pour retourner à Hanoï d'où les nouvelles arrivaient de plus en plus graves, F. Garnier en reprit sans retard le chemin, après avoir installé à Nam-Dinh le Dr. Harmand en qualité de commandant militaire, avec 25 marins et plusieurs corps de volontaires tonkinois sous les ordres du Général Ba rappelé de Phu-ly. Plusieurs centaines de ces miliciens venaient de Ninh-Binh, envoyés par M. Hautefeuille qui pouvait en enrôler dans cette province autant qu'il voulait.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE -

Ambassade annamite à Hanoï.

Si les lettres de M. Bain concernant la situation de Hanoï devenaient de plus en plus pressantes, par contre la cour de Hué paraissait de jour en jour plus disposée à faire des concessions à la France et à traiter avec F. Garnier.

Celui-ci, le jour même de la prise de Nam-Dinh,

recevait en effet la nouvelle de l'arrivée prochaine d'un envoyé de Tu-Duc accompagné d'un missionnaire français, l'évêque Sohier. Celui-ci arriva le premier à Ninh-Binh où il joignit Francis Garnier, et le 17 Décembre, l'officier put annoncer par une lettre, à M. Bain, son espoir d'arriver à une solution prompte et satisfaisante. « Je désire que l'envoyé de Hué, ajoutait-il, soit reçu à Hanoï avec les plus grands honneurs... ». Il semblait, en effet, que tout fût à point pour qu'une solution heureuse intervînt à bref délai; mais il devait en être autrement.

M. Bain avait reçu à Hanoï, le 13 Décembre, quelques hommes que lui avait amenés le "Scorpion", par ordre de Francis Garnier; puis la canonnière avait continué sa route vers le Cua-Cam pour attendre les renforts de Cochinchine. Le Commandant de Hanoï avait alors essayé de reprendre l'offensive, et dirigé sur Phu-Hoaï l'aspirant Perrin qui avait été repoussé.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Premier échec contre les Pavillons-Noirs.

Les Pavillons-Noirs, retranchés derrière un arroyo, n'avaient pu être débusqués: c'était un échec, et c'est dans ces graves circonstances qu'eut lieu, le 18 Décembre, à 8 heures du soir, l'arrivée de l'"Espingole", ramenant Francis Garnier dans la capitale du Tonkin. Force avait été à M. Bain, soucieux d'assurer la sécurité dans Hanoï, de demander l'aide de M. Dupuis, et F. Garnier, à peine arrivé, et sur les conseils du négociant, avait arrêté le plan d'opérations suivant: Envoyer la canonnière "Mang-Hao" par le bras du fleuve qui forme le Day, prendre position derrière Phu-Hoaï, pendant que l'"Espingole" irait de son côté barrer la route de Son-Tay

au confluent du Day et du fleuve Rouge. Les Annamites seraient ainsi tenus à revers et de flanc, et alors on les attaquerait de front à Phu-Hoaï avec une colonne

Arrivée des ambassadeurs de Tu-Duc, 20 Xbre 1873.

de marins et du canon. Mais sur ces entrefaites, arrivèrent (20 Xbre) les Ambassadeurs de Tu-Duc, et leur présence induisit F. Garnier à essayer encore des moyens pacifiques et à proclamer un armistice, une «trêve d'hostilités, afin que de part et d'autre, on puisse s'entendre».

Ainsi qu'il a été dit, le "Scorpion" avait quitté Hanoï pour aller chercher les renforts attendus à Cua-Cam; de plus, F. Garnier avait envoyé le "Mang-Hao" porter des vivres et des instructions aux forteresses du Delta;

21 Décembre

il ne restait donc, le 21 Décembre au matin, devant Hanoï, que l'"Espingole" et cependant le danger grandissait rapidement autour de Garnier, ~~bien qu'il~~ sans qu'il en eût eu, semble-t-il, le pressentiment . . . On en jugera par les quelques lignes qu'il ajoutait à son courrier le 21 Décembre, et qui sont les dernières qu'il ait écrites.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

«Mon Cher Monsieur Harmand»

«J'ai oublié dans ma lettre d'hier de vous prier de «faire mettre à bord du "Mang-Hao" les quatre canons en «bronze sans affût qui sont dans votre cour. J'espère que «cette lettre vous arrivera avant le passage du vapeur. «Vous ne le retiendrez que le temps strictement nécessaire «pour ce chargement.

«Vous ai-je dit que le Maréchal était mort hier? Les «envoyés de Hué sont arrivés le soir. Rien de nouveau «de par ailleurs. Tout va, je crois, bien marcher»

«Votre bien dévoué,».

«Francis Garnier.»

Puis le jeune chef de l'expédition s'occupa des funérailles du Maréchal, qu'il voulait solennelles et qui devaient être célébrées après la conclusion d'une paix évidemment très-prochaine.

Attaque de Hanoï par les Pavillons-Noirs, le 21 Décembre 1873.

Dans l'après-midi, Francis Garnier, après avoir déjeûné chez Mgr Puginier qui avait dit la messe pour la garnison, car c'était dimanche, s'était rendu à une conférence avec les ambassadeurs de Hué, quand un interprète vint lui dire « La citadelle est attaquée! Les Hékis sont là! »

On prit aussitôt les armes; une partie de nos marins suivit M. Perrin au bastion de la route de Phu-Hoaï, le plus menacé, pendant que le reste courait avec M. Bain aux autres bastions pour les surveiller, et que F. Garnier montait sur la porte qui faisait face à l'ennemi pour étudier les positions des Pavillons-Noirs et suivre leurs mouvements. On voyait de toutes parts, dans la campagne et sur les chaussées des rizières, s'agiter des groupes d'Hékis. D'autres avaient pris position derrière des enclos et des cabanes, pendant que des tirailleurs s'évertuaient à faire feu contre la citadelle, et que des artilleurs canonnaient de leurs pierriers la porte qu'ils avaient devant eux. Derrière ces rebelles, on apercevait, massées au loin avec leurs éléphants, les troupes annamites qui paraissaient attendre l'issue de la lutte dans une prudente réserve.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

F. Garnier posta ses marins sur le rempart, tout en relevant leur courage par son attitude pleine de confiance et ses bonnes paroles. Puis il cria à M. Perrin d'amener une pièce de 4 qu'il fit hisser sur la porte

attaquée, et dont les obus déterminèrent bientôt un mouvement de retraite des Pavillons-Noirs, pendant que le feu des chassepots dispersait facilement le cordon de tirailleurs. L'attaque avait échoué, et l'assaillant se retira dans deux directions, sur Phu-Hoaï d'une part, et de l'autre sur le petit hameau de Thu-lé, -plus au sud,- où se trouve le point de rencontre d'une autre route menant également à Phu-Hoaï.

Sortie de F. Garnier à la poursuite des rebelles.

F. Garnier, craignant que les rebelles ne se fissent de ce point un poste avancé pour la nuit, s'écria: « Il faut les poursuivre! » Il voulait à tout prix changer leur défaite en déroute. M. Balny de son côté courut à l'"Espingole" prendre une dizaine d'hommes et, suivi en outre des miliciens tonkinois, vint se placer devant la porte qui avait été attaquée. F. Garnier lui donna l'ordre de pousser droit devant lui sur Phu-Hoaï, comptant lui-même aller le rejoindre par l'autre chaussée. Balny se mit immédiatement en marche, et quelques instants après, Garnier, avec 18 hommes, un canon et une petite troupe de volontaires tonkinois, sortait par la porte du Sud-Est et se dirigeait sur Thu-Lé, au son du clairon sonnant la charge. A mi-chemin du hameau, et à environ 600 mètres de Hanoï, F. Garnier modifia sa direction primitive, laissa à gauche le village et envoya vers le petit bois qui le précède, une escouade en reconnaissance pour débusquer l'ennemi ou le tenir en respect, pendant que lui-même coupait à travers champs et marchait vers la voie en remblai, derrière laquelle

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

s'abritaient les rebelles. Mais le terrain de la rizière ne put donner passage à la pièce de 4 qu'on fut obligé de laisser en arrière sous la garde de trois hommes. Le reste de la petite troupe ne tarda pas à s'espacer par l'effet de cette marche rapide, et Garnier n'eut bientôt plus auprès de lui que quelques hommes clair-semés, et cependant il allait toujours, le revolver haut, en criant: « En avant, mes enfants! » Arrivé au remblai, il tenta aussitôt l'escalade, parvint au sommet de la chaussée et redescendit de l'autre côté, imité seulement par les 3 hommes placés à sa gauche. De ces trois hommes, l'un le sergent-fourrier Dagorne reçut une balle dans la poitrine, le second, le caporal Guérin fut effleuré à la tempe et le troisième rétrograda; quant à Garnier, on ne devait plus le revoir. Les hommes qui marchaient à sa droite et qui n'arrivèrent au remblai qu'après qu'il l'eût franchi, l'entendirent épuiser toutes les charges de son revolver, et l'un d'eux recueillit même ces mots: « A moi, mes braves, venez! nous les battrons! » Se sentant trop inférieurs en nombre, ces hommes se replièrent.

Mort de F. Garnier, 21 Décembre 1873.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Quelques instants après, les soldats qui avaient été détachés pour tourner le village de Chu-Lé, arrivèrent sur le théâtre de ce drame et y trouvèrent le corps de Garnier décapité, ainsi que celui du fourrier Dagorne. Les Pavillons-Noirs s'étaient retirés, emportant comme trophées les deux têtes. Les Français de leur côté revinrent à Hanoï rapportant les deux corps.

La seconde colonne, conduite par Balny vers Phu-Hoaï, devait partager le triste sort de la première. Après avoir engagé avec les rebelles une fusillade qui lui avait coûté un homme tué et un autre blessé, et épuisé ses munitions, Balny était revenu à Hanoï chercher des hommes et des cartouches et avait regagné le terrain du combat, emmenant avec lui le docteur Chédan(1). Il trouva alors le corps de l'homme(2) tué, décapité, ce qui redoubla son ardeur à la lutte. Arrivé au point où les deux routes de Phu-Hoaï se rejoignent, c'est-à-dire au pied de la digue si fatale à F. Garnier, Balny disposa ses hommes pour l'attaque, et s'élança contre un groupe de Pavillons-Noirs qui faisaient mine de vouloir résister. En un instant, un matelot(3) fut tué, d'autres hommes blessés, et Balny, lui-même, enveloppé, combattit en désespéré, mais tomba aux mains des rebelles qui l'emportèrent. Le docteur Chédan put rallier le petit nombre d'hommes survivants, au nombre d'une dizaine, et battre en retraite, en combattant, sur Hanoï, rapportant le corps seul du matelot Sorre.

Mort de M. Balny d'Avricourt, 21 Décembre 1873.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

La situation de la petite garnison française privée ainsi de son chef et d'un de ses principaux lieutenants, était des plus graves. Par bonheur, M. Dupuis lui prêta le concours d'un détachement tiré de son escorte, et les miliciens indigènes

---

(1) Médecin de 2e classe, provenant de l'"Arc".

(2) Bonifay, voilier de l'"Espingole"

(3) Sorre.

demeurant fidèles, la garde de la citadelle de Hanoï se trouva momentanément assurée. De plus, on reçut presque immédiatement l'annonce de l'arrivée des renforts attendus, et 4 jours après, le 25 Décembre, ces renforts débarquaient à Hanoï. C'étaient 105 hommes et quelques officiers du 4e régiment d'infanterie de marine, venus de Saïgon à Cua-Cam sur le "Décrès" et transportés de ce point à Hanoï par le "Scorpion". Ils étaient commandés par M. Goudard, Lieutenant de vaisseau, aide de camp de l'amiral Dupré. Malheureusement, ils arrivaient trop tard.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

M. Philastre et la retraite des Français

Des préoccupations de politique intérieure et le désir de ménager les susceptibilités internationales avaient empêché le ministère d'approuver complètement l'expédition conduite par Garnier, et appuyée par le Gouverneur de la Cochinchine. L'Amiral Dupré lui-même comptait sur le succès pour rallier des suffrages à l'entreprise; mais, ayant vu les prouesses de Garnier et sa rapide conquête accueillies peu favorablement à Paris, il avait commencé à éprouver des scrupules et une hésitation bien naturelle. Cependant il avait appris avec joie que, frappée des succès de Garnier, la cour d'Annam se sentait maintenant toute disposée à traiter, et, saisissant l'occasion, il avait envoyé à Hué, le 10 Décembre, M. Philastre avec Nguyen-Van-Tuong, l'un des deux ambassadeurs annamites alors à Saïgon. Une lettre[1] adressée à F. Garnier par son collègue et fidèle ami, M. Luro, donne une idée assez exacte de l'impression causée en Cochinchine par la rapide conquête du Delta.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

L'Amiral envoie M. Philastre comme ambassadeur à Hué, le 10 Décembre 1873.

Malheureusement, à la date où cette lettre était écrite, Francis Garnier tombait lui-même sous les murs de Hanoï, et l'Amiral, tout en rendant encore hommage à la vigueur et à l'audace du jeune officier, fut désormais disposé, d'accord avec les instructions ministérielles, à désavouer l'expédition.

---

(1) Voir pièces justificatives N° 2.

Le journal officiel du 13 février 1874 publia une note présentant l'expédition comme une simple action contre des rebelles et des pirates, dans laquelle F. Garnier aurait agi à l'encontre de ses instructions. Ces quelques indications étaient nécessaires pour expliquer ce qui va suivre, c'est-à-dire l'évacuation hâtive de la conquête de F. Garnier.

Notre situation au Tonkin après la mort de Garnier: à Hanoï,

— A Hanoï, ~~là~~ où notre situation était devenue essentiellement critique, l'on avait su parer aux premières difficultés; il en fut de même dans les trois autres centres d'occupation, grâce à l'intelligence, au courage et à la fermeté de leurs

à Haï-Dzuong,

gouverneurs. A Haï-Dzuong, M. de Trentinian s'était créé dans l'immense citadelle qu'il occupait avec une quinzaine d'hommes, un réduit fortifié suffisamment pourvu de munitions et de vivres. Des volontaires sous les ordres du dé-doc, plus un petit corps, achevaient d'assurer la défense et l'officier ~~pouvait~~ écrire au lendemain de la mort de Garnier à M. Testard du Cosquer, Commandant du "Décrès": « ma province est tranquille; on peut m'y laisser « abandonné; lors même que la situation s'empire- « -rait, je me fais fort de tenir deux mois au besoin, « sans aucun secours. »

MINISTERE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

à Nam-Dinh,

A Nam Dinh, si l'occupation avait été difficile et plus lente à asseoir, M. Harmand et ses 25 marins, par une vigoureuse sortie effectuée le 21 Décembre sur le village de Bao-Long, avec 300 auxiliaires

indigènes, et grâce à un ravitaillement en munitions et en vivres apporté par l'"Espingole" le 28 Décembre, ne s'en trouvaient pas moins, au commencement de l'année 1874, en mesure de faire tête à tous les dangers de la situation. Bien mieux, M. Harmand n'hésita pas à prendre l'offensive, enleva et incendia successivement 8 villages occupés par les lettrés rebelles, et fit décapiter le chef tombé entre ses mains.

à Ninh-Binh

A Ninh-Binh, où les Pavillons-Noirs s'étaient dirigés après la mort de Garnier, M. Hautefeuille, après avoir pris ses précautions de défense dans la citadelle, et reçu un ravitaillement le 27 Décembre par l'"Espingole", avait également adopté l'offensive et s'en était bien trouvé. Il avait du reste à sa disposition près de 3.000 miliciens qu'il avait su former et animer d'un bon esprit. Les rebelles ayant attaqué An-Khanh, avaient été refoulés par la garnison indigène et défaits par M. Hautefeuille lui-même au village de Ninh-Da, où leurs chefs avaient été pris et mis à mort. Puis, avec la coopération de l'"Espingole", il avait dégagé la route de Hanoï en reprenant sur l'ennemi la position de Do-Vien, et, le 5 Janvier, à Dai-Hun, avec 5 marins et 250 miliciens, et appuyé par l'artillerie du "Manghao", il battait encore les Pavillons-Noirs qui

[C]ombat d'An-Hoa le 6 Janvier [1]874.

allaient se reformer à An-Hoa. Il y a lieu de donner quelques détails sur le combat que l'infatigable aspirant leur livra le lendemain, 6 Janvier, près

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

de cette ville. An-Hoa se trouve situé au pied des montagnes adossé à un bois et protégé par un fort. Les Pavillons-Noirs abritaient leur défense derrière des palissades renforcées de levées de terre. M. Hautefeuille avait partagé ses troupes en deux corps, qui devaient, en débarquant l'un en amont et l'autre en aval d'An-Hoa, prendre les rebelles entre deux feux. La colonne d'aval composée de miliciens refoula l'ennemi et mit le feu à la ville, pendant que la colonne d'amont, formée de marins et de montagnards (Muongs) et conduite par M. Hautefeuille en personne, marchait droit sur le bois. Mais là, une fusillade bien nourrie accueillait les nôtres, et les forçait de se jeter à plat ventre. C'est dans cette position qu'ils ripostèrent de leurs chassepots, puis ils se levèrent et se précipitèrent sur le bois que l'ennemi eut bientôt évacué. Le fort lui-même tomba entre nos mains et 24 hommes attardés furent passés par les armes.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

M. Hautefeuille était maître absolu de sa province.

à Hanoï,

A Hanoï, M. Bain de la Coquerie, investi du commandement comme le plus ancien officier de l'expédition, après le drame du 21 Décembre, chercha d'abord à conclure le traité, mais M. Esmez étant arrivé le 25 sur le "Scorpion" et excipant du titre de second de l'expédition qu'on lui avait toujours reconnu, reprit bientôt pour son compte ces négociations, avec l'assistance de M. Moty (1), administrateur

---

(1) Lieut.t d'inf.ie de marine, inspecteur des affaires indigènes de Cochinchine.

envoyé de Saïgon et parlant l'annamite. Les envoyés de Tu-Duc, encore pénétrés des instructions reçus de la cour de Hué et influencés par l'arrivée des renforts amenés par le "Décrès", continuaient à se montrer de bonne composition. Disons que le "Décrès" avait apporté non seulement des hommes mais encore tout un approvisionnement de fusils à tabatière pour l'armement des milices tonkinoises et beaucoup de munitions. « Plus forts « que jamais », disait M. Esmez aux ambassadeurs annamites, « nous vous offrons encore aujourd'hui de tout traiter à « l'amiable, comme il convient à deux gouvernements « voisins qui s'estiment et veulent s'entr'aider ; mais il « faut que tout se fasse sincèrement et le plus vite « possible ». Ainsi s'exprimait le préambule de la proposition faite aux envoyés de Tu-Duc.

La convention projetée stipulait principalement l'ouverture du Tonkin au commerce français, espagnol et annamite ; l'occupation du Delta par des milices à l'exclusion d'autres troupes ; sauf les garnisons françaises qui devaient rester dans les citadelles jusqu'au traité définitif. L'un des mandarins se rendit auprès de Hoang-Ke-Vien(1) pour traiter d'un armistice, mais le Général annamite refusa tout accord et exigea l'évacuation de Hanoï. En même temps Luu-Vinh-Phuoc, chef des Pavillons-Noirs, préparait une nouvelle attaque contre la citadelle.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE - ARCHIVES HISTORIQUES

Les choses en étaient à ce point et les mandarins se préparaient à signer la convention, quand survint M. Philastre.

Arrivée de M. Philastre au Tonkin

Cet officier était parti, comme on l'a vu, le 10 Décembre de Saïgon pour aller traiter de la paix et du règlement

(1) Vice-roi de Son-Tay.

de l'affaire du Tonkin à Hué. A son arrivée en Annam, Tu Duc lui avait fait dire que, ne sachant pas ce qui se passait au Tonkin, où il avait envoyé des Ambassadeurs pour s'entendre avec Garnier, il désirait que lui et Nguyen-Van-Tuong se transportassent d'abord au Tonkin, afin de se rendre un compte exact de la situation. Il l'invitait en même temps à faire connaître que c'était à Nguyen-Van-Tuong qu'il appartiendrait désormais de traiter en son nom. M. Philastre s'était donc embarqué à Tourane pour le Tonkin, sur le "d'Estrées", commandant Didot, toujours accompagné de Nguen. Arrivé à Cua-Cam le 24 Décembre, mais ignorant la mort de Garnier, M. Philastre lui écrivit : « Je vous apporte des instructions nouvelles » pendant que Nguyen-Van-Tuong faisait savoir aux Ambassadeurs qu'il venait se substituer à eux.

Le soir même, arrivait une lettre de M. Bain, adressée au Commandant du "Décrès", mouillé également au Cua-Cam, annonçant les évènements du 21 et demandant conseil à M. Testard. Après délibération, il fut convenu que M. Philastre prendrait la direction politique, et que M. Testard, chargé de la direction militaire, déléguerait son second, M. le lieutenant Balézeaux pour l'exercer en son nom et se rendre à Hanoï. En conséquence M. Philastre, le Lt Balézeaux et Nguyen se dirigèrent sans tarder sur cette ville.

Évacuation de Haï-Dzuong le 2 Janvier. Le 29 Décembre, l'on arriva à Haï-Dzuong, où

MINISTÈRE DE LA GUERRE ARCHIVES HISTORIQUES ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

M. Balézeaux ordonna à M. de Trentinian d'évacuer immédiatement la citadelle. Les milices furent dissoutes; on rétablit les anciens mandarins que M. Philastre crut devoir même féliciter sur leur conduite. L'évacuation eut lieu en conséquence le 2 janvier, et la petite garnison fut ramenée à Hanoï sur le "Son-Cay" où avaient pris passage MM. Philastre et Balézeaux.

3 Janvier 1874 Le 3 janvier, M. Philastre débarquait à Hanoï et substituait à la convention(1) préparée par M. Esmez une autre transaction où il n'était plus question de la permanence des garnisons françaises dans les citadelles jusqu'au traité définitif.

Un mois après, M. Philastre, agissant cette fois en vertu de pouvoirs spéciaux de l'amiral Dupré apportés par la "Sarthe", signait une seconde convention.(2)

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Les avantages retirés de l'expédition se résumaient donc en ceci: Concession d'un local à Haïphong et droit de posséder un Résident à Hanoï; mais l'ouverture du fleuve au commerce était ajournée, et M. Dupuis se voyait privé de tout appui et de toute indemnité.

Dès le lendemain du jour où avait été proclamée la première convention, les têtes des cinq Français tués à la défense de Hanoï furent rapportées, mais sans solennité et sans amende honorable d'aucune sorte, et l'on put augurer mal des dispositions qui animaient les autorités annamites à notre endroit, quand on put

---

(1) Voir pièces justificatives, n° 3

(2) Voir pièces justificatives, n° 4

10 Janvier

lire, le 10 janvier, sur les murs de Hanoï, la proclamation suivante :

« Il a été envoyé un nommé Garnier au Tonkin, pour les affaires de commerce, mais ne comprenant rien aux affaires, il a mis le désordre dans le pays en s'emparant de quatre citadelles, capitales de provinces ; c'est pourquoi l'envoyé Nguyen et Philastre sont venus pour rétablir l'ordre compromis. »

Évacuation de Ninh-Binh et Nam-Dinh.

Deux jours avant, le "Scorpion" s'était rendu à Ninh-Binh pour exiger le départ de M. Hautefeuille(1) et installer à sa place un nouveau gouverneur. Le 10, ce fut le tour de Nam-Dinh.

Représailles sanglantes contre nos partisans.

Cependant, peu soucieux des conventions souscrites et de la parole donnée, les mandarins laissaient de tous côtés s'exercer de cruelles représailles sur ceux des indigènes qui nous avaient servis. Plusieurs villages furent incendiés, et des victimes qui se comptèrent par milliers(2) furent sacrifiées, parmi lesquelles nos anciens fonctionnaires figurèrent les premiers avec toute leur famille. La requête suivante, datée des derniers jours de janvier et adressée à M. Philastre par les officiers indigènes qui avaient servi notre cause, donnera la mesure des maux qu'avaient à craindre nos partisans.

« Lorsqu'on rendit aux Annamites la citadelle de Nam-Dinh, nous n'en avons point été prévenus d'avance ; aussi, après le départ des officiers français, les mandarins

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

(1) Avant de partir, M. Hautefeuille avait pris sur lui d'enclouer ses canons, de noyer ses poudres et de brûler les bois des fusils et des lances.

(2) Hippolyte Gautier - Les Français au Tonkin, p. 311.

annamites et les lettrés cherchèrent-ils à prendre et à mettre à mort tous les mandarins nommés par les Français, brûlant les villages chrétiens, tuant les catholiques, poursuivant nos parents, nos femmes, nos enfants, livrant nos demeures à l'incendie et au pillage, et envoyant aux mandarins des Phu[1] et des Huyen[2] l'ordre secret de poursuivre tous ceux qui s'étaient mis au service de la France.

« .... Nous prions M. le Commandant de vouloir bien nous faire passer à Saïgon, où nous serons en pays français; car si nous restons ici nous serons tous poursuivis, pris et mis à mort. Nous prions M. le Commandant d'avoir pitié de nous et de nous sauver. »

Il ne fut pas fait droit à cette requête.

Évacuation de Hanoï, 12 février (citadelle) 1874.

Enfin, le 12 février 1874, la citadelle de Hanoï était évacué à son tour, et nos soldats défilaient au milieu d'une populace qui ne leur ménageait ni les rires moqueurs ni les quolibets.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Aux yeux de ces peuples asiatiques qui ne s'inclinent que devant la force, notre prestige recevait là une rude atteinte; aussi les persécutions et les massacres recommencèrent-ils ~~de plus belle~~ avec plus de violence.

---

(1) Préfecture.

(2) Sous-préfecture.

Chapitre II.

Traités de 1874 avec l'Annam. – Protectorat français. – Suzeraineté de la Chine.

Février 1874

Dans le courant de février 1874, M. Philastre se rendit à Saïgon avec Nguyen-Van-Tuong, après avoir installé à Hanoï le nouveau résident, M. Rheinart (1), capitaine d'infanterie de marine et administrateur des affaires indigènes en Cochinchine, nommé par décision du 5 février. Les conférences furent immédiatement reprises en vue du traité ; elles

Traité de paix et d'alliance du 15 mars 1874

aboutirent rapidement, et le 15 Mars le traité de paix et d'alliance (2) destiné à remplacer l'instrument du 5 juin 1862 fut signé par le gouverneur de la Cochinchine avec Lê-Tuan premier ambassadeur, ministre de la justice, et Nguyen-Van-Tuong deuxième ambassadeur.

Traité de commerce du 31 Août 1874

Le 31 Août suivant, cette transaction politique fut complétée par un traité de commerce (3) négocié entre l'Amiral Krantz successeur de l'Amiral Dupré rappelé en France, Nguyen-Van-Tuong devenu 1er ambassadeur et Nguyen-Tang-Doãn second ambassadeur. Les clauses principales étaient la suppression des douanes intérieures (de province à province), l'autorisation pour la France de faire

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

---

(1) Pierre Paul Rheinart, né le 1er Novembre 1840.

(2) Voir pièces justificatives n° 5

(3) Voir pièces justificatives n° 6

stationner dans les trois ports ouverts un bâtiment de guerre, et l'adjonction au personnel annamite des douanes d'un personnel européen sous les ordres d'un chef de service français.

A Hanoï même, deux hectares et demi de terrain nous seraient concédés pour loger le consul et sa garde, et les Européens pourraient bâtir leurs demeures autour de cette <u>concession française</u>, s'ils devenaient légitimement acquéreurs des terrains avoisinants.

Enfin les bâtiments de guerre français pourraient aborder dans tous les ports, s'y ravitailler et y réparer leurs avaries, en exceptant le port de Thuan-An à l'entrée de la rivière de Hué, où l'on ne pourrait accéder qu'avec l'agrément des autorités annamites.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le 4 Août 1874, l'assemblée Nationale de Versailles, sur le rapport de l'Amiral Jaurès, avait voté le projet de loi pour l'adoption du traité politique; les ratifications des deux traités furent échangées en grande pompe à Hué le 13 Avril 1875, par le Commandant Brossard de Corbigny, et le commandant Regnault de Prémesnil, chef d'Etat-Major de l'Amiral Duperré. Les traités furent promulgués le 1er septembre.

Ratification des deux traités le 13 Avril 1875 -

Promulgation des traités le 1er 7bre 1875

M. Rheinart inaugurait à Hué les importantes fonctions de premier ministre de France en Annam, et nous établissions deux consuls au Tonkin: à Hanoï le Comte de Kerkaradec(1), et à Haïphong M. Turc.

---

(1) Le Jumeau de Kerkaradec, lieutenant de vaisseau, né en 1841.

Il faudrait mal connaître les Asiatiques en général, et les Annamites en particulier, pour admettre que ceux-ci aient pu se croire liés par ces instruments diplomatiques, et avoir un seul instant l'intention d'en observer les stipulations.

Dès le 9 janvier 1875, le chef de bataillon Dujardin, installé à Haïphong en qualité de Commandant supérieur du Tonkin, affirmait que l'autorité annamite essaierait probablement de nous créer des difficultés, afin d'empêcher ou de retarder notre établissement au-dessus de Haïphong;(1) tandisque, de son côté, Luu-Vinh-Phuoc s'exprimait ainsi, parlant à l'un des capitaines de l'expédition Dupuis: « Les Chinois et les « Annamites pourront remonter au Yunnam, mais les « Français jamais, malgré le traité qu'ils signent en « ce moment avec les Annamites. On peut signer tous « les traités qu'on voudra pour commercer avec le « Yunnam par le fleuve Rouge, le grand Luu se « charge de faire couper la tête à tous les Français « qui voudront remonter au delà de Hanoï. »

Contrairement au traité, la navigation du haut fleuve Rouge continua, en effet, d'être entravée par les Pavillons-Noirs campés sur les bords, et soldés par l'Annam sur le même pied que ses miliciens. Le prince Hang, vice-roi de Sontay, devenu maréchal du Tonkin, leur donnait manifestement sa protection et son aide au besoin, et ces bandits régnaient en

MINISTÈRE DE LA GUERRE — ARCHIVES HISTORIQUES — ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

(1) Livre jaune "Affaires du Tonkin". p. 35. 1re partie.

maîtres dans toute la région des rapides.

ransport des restes de Garnier à Saïgon. (17 Décembre 1875)

Au mois de Décembre, et par les soins de M. de Kerkaradec, les restes de Francis Garnier furent exhumés avec une certaine pompe et dirigés le 17 sur Haïphong, accompagnés d'une escorte française. Sur la demande de la famille, ils devaient être transportés à Saïgon pour y être inhumés. Là, par les ordres de l'amiral Duperré qui avait succédé à l'amiral Krantz, comme gouverneur, l'enterrement eut lieu en effet, mais sans aucune solennité.

Cependant la mauvaise volonté de l'Annam à faire exécuter les traités, et en général à nous être agréable s'accentuait en toute circonstance. Ainsi, en 1876 Tu-Duc continua de faire acte de vassalité envers la Chine, en envoyant à Pékin son ambassade triennale, bien que le traité du 15 Mars 1874 l'eût manifestement délié de toute obligation semblable, puisqu'il avait accepté notre protectorat. M. de Kerkaradec qui avait vu l'ambassadeur Bin-Van-Ki à son passage à Hanoï et à qui celui-ci avait avoué qu'il avait reçu l'ordre de n'aller voir à Pékin notre Ministre que si les mandarins chinois le lui permettaient, appela l'attention du Gouverneur sur cette étrange manière de comprendre les égards dus à la France. On se borna à prendre acte.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

xploration du Fleuve Rouge en 1876.

En 1876 se place un premier voyage d'exploration du Tonkin, accompli par M. de Kerkaradec sur le Fleuve Rouge. Notre consul ne put dépasser Laokai, à cause de la présence des Pavillons-Noirs, mais il avait recueilli de précieux renseignements sur les conditions

de navigabilité du fleuve. Ce premier voyage, fait en canot à vapeur, avait duré 25 jours.

d voyage d'exploration en 1877..

Le second, effectué l'année suivante, fut fait en 18 jours seulement, sur des barques légères qui passent plus facilement les rapides. Cette fois, notre consul put aller jusqu'à Manghao, qu'il atteignit le 21 Mars 1877.

Au point de vue international, des difficultés n'avaient pas tardé à surgir, à propos du droit de juridiction reconnu par le traité de 1874 à nos consuls, sur les étrangers. L'Angleterre, puis après elle l'Allemagne et l'Espagne formulaient des réclamations qui furent accueillies, car en fait le mot Protectorat n'avait pas été prononcé dans le traité, et nos agents, au lieu d'être des résidents, n'avaient que le titre de consuls.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Nous fûmes donc amenés à abandonner de nous-mêmes la situation privilégiée que nous avaient faite les traités. Il était clair alors que nous aurions toutes les charges du protectorat sans en avoir les bénéfices; les menaces de conflits et les différends se multiplièrent en effet dans les ports ouverts, et, en 1876, l'amiral Duperré demanda la révision des traités, la situation ne lui paraissant plus supportable. Il quitta son poste peu après, sur sa demande, et fut remplacé par l'Amiral Lafont.

Insurrection de Lê-Yung-Choi en 1878

Vers la fin de 1878, une insurrection éclata sous la conduite de Lê-Yung-Choi ou Lê-Yang-Tsaï, ancien général des Taïpings, qui se donnait pour un descendant des Lê, souverains légitimes du Tonkin. A la tête

de ses anciens soldats du Kuang-Si et de quelques milliers de pillards et de vagabonds, il envahit les provinces du Nord, Lang-Son, Thai-nguyen et Bac-Ninh.

1879. Au lieu de s'adresser à la France pour réclamer la répression de cet acte d'agression, la cour de Hué eut recours au vice-roi de Canton qui demanda des secours à Pékin. La Chine arma deux canonnières et expédia des deux Kuang des troupes à la poursuite de Lé-Yung-Choi. Celui-ci fut pris après un simulacre de résistance vers Lang-Son et décapité (octobre 1879).

La Gazette officielle de Pékin ne manqua pas ~~chanter bruyamment victoire~~ d'exalter ce succès, et, le 25 Décembre 1879, elle disait: « .... force reste aux lois de la Chine. De plus « le calme est du même coup rétabli chez ceux que « notre investiture rend nos vassaux. »

La situation de la France, qui semblait ainsi ~~ayant l'air de~~ partager ~~ainsi~~ son protectorat avec la Chine, se trouvait, on le comprend, éminemment fausse. Le nouveau Gouverneur de Cochinchine, M. Le Myre de Villers s'en rendant parfaitement compte, le fit ressortir dans ses rapports au Ministre de la Marine, Amiral Jauréguiberry, et celui-ci proposa, dès le 1er octobre 1879, d'envoyer au Tonkin 6.000 hommes et 12 canonnières.

1880 Ce projet ne fut pas adopté, et Tu-Duc continua à accentuer encore l'affirmation de sa vassalité envers la Chine. Le 25 Décembre 1880, la Gazette de Pékin publiait une humble requête de Tu-Duc adressée à l'Empereur pour demander que celui-ci daignât

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

donner ses ordres, pour la remise du tribut que l'Annam se préparait à lui payer en 1881, selon « une règle établie pour l'éternité. »

A la même époque, le gouvernement de Pékin faisait demander par le marquis de Tseng, alors en mission à St Pétersbourg, quelles étaient les intentions de la France sur le Tonkin. M. Barthélemy St Hilaire, ministre des affaires étrangères, déclara qu'elle maintenait les clauses du traité de 1874, et que, d'autre part, elle ne reconnaissait pas la vassalité de Tu-Duc devant la Chine.

En 1880, un incident assez grave, auquel coupa court très rapidement du reste, l'énergie montrée par M. Le Myre de Vilers, vint à se produire. L'Annam se souciant fort peu de notre droit de juridiction sur les sujets étrangers, avait ordonné par décret, la confiscation des bâtiments importateurs de fausses sapèques, et la bastonnade de leurs équipages. On se rend facilement compte des réclamations qu'une semblable répression d'un simple fait de contrebande aurait pu susciter, et des difficultés qui devaient en découler pour nous. Le Gouverneur envoya aussitôt l'aviso l'"Antilope" à Thuan-An, et le décret fut rapporté (27 juillet). Une réparation fut en outre exigée dans les douze heures, et sous la menace de blocus du royaume, les autorités annamites s'empressèrent de l'accorder. ~~et vote accordée~~.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Décret du 17 Août 1881.

Enfin, le 17 Août 1881, un décret(1) rendu par le Président de la République française visa le réta-

---

(1) Voir pièces justificatives N° 7

-blissement intégral de notre protectorat au Tonkin, car en face du brigandage qui désolait ce pays et de l'impuissance de l'Annam à le réprimer, le Gouvernement français s'était décidé à augmenter nos forces dans le Delta et à préparer en sous main, dans ce but, un petit corps expéditionnaire.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Chapitre III.

Expédition Rivière.

A la fin de 1881, l'avènement du Ministère Gambetta fit ajourner l'expédition projetée, mais sa chûte ayant ramené aux affaires l'amiral Jauré-guiberry (26 Janvier 1882), le projet fut aussitôt repris, et le commandement de l'expédition confié au capitaine de vaisseau Rivière, désigné du reste, dès le principe, pour cette mission.

Le Commandant Rivière part de Saïgon pour le Tonkin, le 26 Mars 1882 et débarque devant Hanoï le 3 avril.

Le 26 Mars, deux navires de la Station, le "Drac" et le "Parseval" quittèrent Saïgon, emportant au Tonkin le Commandant Rivière, et, sous ses ordres, deux compa-gnies d'infanterie de marine, (Commandant Chanu) une section d'artillerie de montagne et un détache-ment de tirailleurs cochinchinois; en tout trois à quatre cents hommes, sans compter les équipages. L'expédition comprenait encore deux interprètes, deux médecins de la marine, un matériel de baraquements, cinq chaloupes à vapeur pour remonter les rivières, deux mois d'approvisionnement, 200 cartouches par homme et 150 coups par pièce. Le 2 avril, elle jetait l'ancre devant Haïphong, puis remontait le fleuve Rouge et débarquait le 3 à Hanoï. Rivière s'installa sur la Concession française, où se trouvaient déjà deux compagnies d'infanterie de marine, sous les ordres du chef de bataillon Berthe de Villers, ~~neveu de l'Amiral Ribourt~~. L'accueil fait au chef de l'expédition

MINISTÈRE DE LA GUERRE · ARCHIVES HISTORIQUES · ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

par les mandarins confinés dans la citadelle, fut des plus froids et le Cong-doc ne rendit même pas à Rivière sa visite d'arrivée.

Les instructions données au Commandant Rivière par M. Le Myre de Villers et approuvées par l'Amiral Jauréguiberry, ministre de la marine, étaient de n'avoir recours à la force que dans le cas de nécessité absolue. Or, dès les premiers jours qui suivirent son arrivée, Rivière jugea, à l'attitude des mandarins, qu'un fait d'armes seul pourrait avoir raison de leur insolence, et il se prépara à combattre. Il manda en toute hâte de Haïphong à Hanoï les munitions que la division navale (1) pouvait lui fournir, et des renforts de troupes, et se trouva le 24 avril à la tête de 450 soldats d'infanterie de marine, 130 marins et 20 tirailleurs annamites. Il disposait en outre de 6 canons de 4 centimètres et d'un canon de 12 centimètres. Une compagnie de débarquement avait été formée sous le command[ement] de MM. Fiaschi, lieutenant de vaisseau, et avec MM. Chopelle et Bladou, enseignes, comme officiers -

Avant d'ouvrir les hostilités, le Commandant Rivière adressa au Cong-Doc un ultimatum, dans lequel, après avoir exposé ses griefs, il le sommait d'évacuer la citadelle qui serait démantelée et restituée ensuite presque en totalité aux annamites. L'arrivée du Cong-Doc à 8 heures du matin au camp de Rivière,

---

(1) Le "Drac", transport (4 canons de 14 centimèt. 117 hommes)
Le "Hamelin" éclaireur d'escadre (6 canons de 14. 170 h.)
Le "Perseval" (4 canons, 117 h.)
La "Fanfare" canonnière (2 canons de 14 et de 10, canons-revolvers; 68 h.)
La "Surprise" – id – (2 canons de 12, 68 h.)
La "Massue" – id – } (chacune un canon de 14).
La "Carabine" – id – }

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

devait annoncer l'acceptation de ces conditions, et serait le point de départ de relations amicales, sinon, l'attaque commencerait immédiatement.

A 8 heures, le Tong-Doc n'ayant point paru, le Commandant Rivière prit, avec le Chef de bataillon Chanu, les dispositions d'attaque suivantes:

Prise de la citadelle de Hanoï, le 24 Avril.

A 8 heures un quart, la "Fanfare", la "Massue" et la "Carabine" commenceraient un bombardement qui durerait 2 heures. La partie attaquée serait la face nord, et le centre de l'attaque aurait pour objectif la porte nord avec feux de tirailleurs aux ailes, s'étendant jusqu'aux bastions N.E. et N.O. A la courtine du bastion N.O., le mur serait escaladé par 100 abordeurs (1) qui iraient ensuite ouvrir de l'intérieur la porte Nord aux assaillants. Fausse attaque à la porte Est par la 29e Cie du 2e Régiment d'infanterie de marine (capit. Retrouvey), soutenue par le canon de 12 servi par 12 marins commandés par l'enseigne Bladou.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

La batterie d'artillerie de marine de 3 pièces de 4 du lieutenant Deviternes, soutenue par 50 tirailleurs d'infanterie de marine, irait prendre position à 800 mètres sur une hauteur dominant un peu la citadelle et concourrait au bombardement en démontant les pièces et tirant sur les poudrières derrière la courtine N.O.

Une première réserve formée d'une centaine de soldats

---

(1) 50 Soldats de la 31e Cie du 2e d'infie de marine commandés par le capitaine Martin le lieutenant Conte et le s. lieutenant Chenagon, et 50 marins du "Perseval" et du "Hamelin" sous le lieutenant de vaisseau Chesnar et l'enseigne Chapelle du "Perseval".

avec les commd^ts Chanu et de Villers, le capitaine du génie Dupommier, deux gardes du génie, trois torpilleurs du "Hamelin", 2 canons de 4 centimèt. sous les ordres de l'enseigne Chomine, irait se masser vers la porte nord pour l'attaquer au moment de l'escalade des abordeurs.

Une deuxième réserve de 40 marins commandés par le lieutenant de vaisseau Fiaschi, second du "Hamelin" attaquerait de même la porte nord.

Vers 9h.1/4, toutes les troupes étaient à leur poste, et la citadelle bombardée par les canonnières avait commencé elle-même à tirer et mis le feu à la ville. A la même heure les batteries Devitonnes et Chomine prenaient part au bombardement, et l'un des premiers coups de la première faisait sauter une poudrière.

Le Commandant Rivière avait marché avec la seconde réserve, accompagné du consul M. de Kerkaradec, et de M. de Marolles adjudant de division. A 10h.45, le bombardement que Rivière avait cru bon de prolonger d'une demi-heure prit fin et l'escalade commença au moyen de 40 échelles de bambou. En même temps les deux réserves appuyées par les canons Devitonnes et Chomine attaquèrent la demi-lune de la porte nord. Un pétard fit sauter la porte de la demi-lune, et l'on arrivait devant celle de la citadelle elle-même, quand les abordeurs annoncèrent du haut des remparts qu'ils allaient ouvrir la porte. On fut pourtant obligé de la pétarder pour ouvrir un passage à travers les madriers qui l'obstruaient.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

La citadelle était à nous. Nous avions quatre blessés, parmi lesquels le commandant de Villers gravement contusionné au genou par un biscaïen (1)

Les Annamites avaient eu environ 40 morts et une vingtaine de blessés furent recueillis par nos ambulances. Le Tong-Doc ou gouverneur s'était pendu.

Après un repos de deux heures, Rivière fit mettre la citadelle hors d'état de défense. On précipita du haut des remparts les canons et leurs affûts, ainsi que les poutres accumulées dans le dessein de les faire rouler sur les assaillants. Le travail se continua plusieurs jours, puis la citadelle démantelée fut remise aux mandarins, sauf un point culminant, la Pagode Royale, facile à défendre.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Bien que les instructions et les recommandations expresses de M. Le Myre de Vilers au commandant Rivière lui eussent toutes été données pour l'engager à éviter l'emploi de la force, le gouverneur n'hésita pas à couvrir son subordonné, et demanda même quelques jours après pour lui, au gouvernement, le grade de Commandeur de la Légion d'honneur.

Le commandant Rivière, après son succès, n'était pas sans appréhensions au sujet d'un retour offensif possible des Annamites, car la concession se trouvait complètement ouverte. La caserne seule était organisée défensivement, et, à l'extrémité opposée, un corps de garde crénelé défendait

---

(1) Les autres blessés étaient les soldats Homeyer et Lanore, atteints à la tête, mais non grièvement, et le caporal Grosjean qui avait reçu une balle à la cuisse.

les abords du consulat.

Le commandant résolut de faire lier ces deux bâtiments par une enceinte à l'abri des surprises. Le côté Est, parallèle au fleuve et à la rue centrale, fut tracé à environ 150 m. de celle-ci; le côté Sud forma le prolongement du mur de la caserne; le côté nord légèrement brisé en dehors rejoignait d'abord le corps de garde crénelé et se dirigeait vers le bord intérieur d'une mare allongée qui communiquait avec le fleuve - L'enceinte forma donc une sorte de pentagone dont les faces étaient flanquées au sud par le pignon crénelé de la caserne, au Nord par le corps de garde. Pour compléter le flanquement à l'Est et au Nord on éleva deux blockhaus en bois, aménagés de façon à pouvoir y établir une garnison permanente. Le profil présentait une solide ligne de palanques munie d'une banquette d'infanterie. Au pied des palanques on planta une haie en bambous, dont la croissance fut dirigée de manière à entrelacer les branches. Le travail fut terminé à la fin de mai, sauf à l'ouest où les palanques furent réputées gênantes pour les communications avec le fleuve. On laissa donc cette face inachevée, mais le capitaine Dupommier, chef du génie conserva en magasins tous les bois nécessaires pour compléter l'enceinte à un moment donné. Ce travail coûta 45.000 fr. qui furent prélevés sur les caisses du trésor de la citadelle.

Rassuré sur la concession, le commandant Rivière songea à installer un poste au confluent de la rivière Claire. Accompagné du Chef du Génie, il s'y rendit, dans

le courant de juin, sous l'escorte des canonnières "Fanfare" et "Carabine". Les Pavillons-Noirs occupaient Sontay, devant lequel mouillèrent le premier soir les canonnières. Le lendemain matin, des troupes nombreuses étaient sorties de la place, craignant une attaque, et bordaient le fleuve. On passa à bonne portée de fusil, sans autre incident, et le soir on jetait l'ancre dans la rivière Claire. Le capitaine Dupommier fit la reconnaissance de la position de Viet-tri, et présenta un projet de poste qui n'eut pas de suite pour le moment, mais qui fut intégralement exécuté en 1885. Pendant ce travail, il y eut un passage de Pavillons-Noirs à Bac-Hat, sur la rive opposée; mais là encore on ne fit que s'observer. De Viet-tri une chaloupe portant le commandant Rivière, le capitaine Dupommier, 3 autres officiers et 8 hommes remonta le fleuve Rouge jusqu'à hauteur de Hong-Hoa, sans toutefois rien entreprendre contre cette place.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Fin 1882

L'année 1882 s'acheva au milieu d'interminables pourparlers entre la Cour de Hué et le Gouverneur de la Cochinchine. De temps en temps on signalait quelques mouvements de Chinois réguliers du côté de Bac-Ninh.

Cependant la Chine, que les témoignages de vassalité de l'Annam avaient enhardie, et dont les demandes d'appui formulées pour Tu-Duc avaient éveillé les convoitises, s'était mise à protester hautement contre notre expédition au Tonkin, et à faire des préparatifs de guerre. Elle était parvenue, l'année précédente, à faire admettre

Traité Bourée.

par notre ministre à Pékin, M. Bourée, son droit à

partager avec nous, comme suzeraine du Tonkin, le protectorat de ce pays, et un projet de traité rédigé dans ce sens, venait d'arriver à Paris. On cédait, en outre, Laokay au Yunnam, et l'on traçait au nord de Song-Koï une zône où les mandarins auraient seuls le droit de police, et la France s'engageait à respecter la souveraineté territoriale de l'Empereur d'Annam. Ce projet ne fut point adopté, et M. Bourée fut rappelé et remplacé à Pékin par M. Tricou. Celui-ci ne tarda pas à présenter la Chine et ses préparatifs de guerre comme bien moins à craindre que ne l'avait cru son prédécesseur, et le gouvernement français se décida à agir.

Commencement de 1883.

Au commencement de 1883, Rivière reçut 750 hommes de renforts amenés par la "Corrèze". A leur débarquement à Haïphong, les mandarins ayant manifesté du mauvais vouloir pour les loger, le commandant du "Drac" leur enleva deux forts, sans coup férir du reste, et, le 12 Mars, Rivière fit occuper par 25 hommes le poste de Hong-Gay dans la baie d'Along, et dans le voisinage des mines. Le génie y bâtit un fortin pour une cinquantaine d'hommes, une enceinte en palanques et une batterie rasante. Le 23 du même mois, le commandant de l'expédition quittait Hanoï sur l'aviso le "Pluvier", avec les canonnières "Fanfare" "Hache" "Yatagan" "Carabine" "Surprise" la chaloupe à vapeur "Haïphong", les transports "Kiang-Nam" "Tonkin" "Wampoa" et 4 jonques, pour aller attaquer Nam-Dinh, où les Annamites avaient entrepris des ouvrages dans

Attaque de Nam-Dinh. (25 Mars 1883)

MINISTÈRE DE LA GUERRE ARCHIVES HISTORIQUES ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

le but de couper nos communications. Les bâtiments portaient cinq compagnies de débarquement, dont l'une venait de Haïphong. Le 25 Mars, l'on arriva devant Nam-Dinh, et les troupes débarquèrent et entrèrent dans la ville sans difficulté. Aussitôt sommation fut adressée au gouverneur de la province d'avoir à remettre la citadelle entre nos mains. Le Cong-Doc ayant refusé, Rivière employa la journée du 26 à reconnaître la place; le temps était pluvieux, on résolut l'attaque pour le lendemain, et l'on prit les dispositions suivantes. Le "Pluvier" et la "Fanfare" prirent position dans l'Arroyo, au sud de Nam-Dinh; la "Hache" le "Yatagan et la "Carabine" allèrent débarquer des troupes à l'Est, pendant que la "Surprise" surveillerait les mouvements de l'ennemi.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

La citadelle de Nam-Dinh était un carré bastionné de 800 mèt. de côté, avec une demi-lune sur chaque face. Son profil ne différait pas beaucoup de celui de la citadelle de Hanoï. Les Annamites l'avaient renforcée de défenses accessoires d'une espèce particulière; c'étaient de grands clayonnages en bambou, appuyés par leur sommet sur le cordon des escarpes et des contrescarpes, de manière à produire l'illusion de talus naturels; des plantes grimpantes en recouvraient la surface; au-dessous, de forts piquets en bambou, cachés dans l'eau des fossés attendaient l'assaillant qui se serait hasardé sur ces talus trompeurs. Le chemin des Eléphants était aussi hérissé de piquets.

Prise de Nam-Dinh

A 7 heures du matin, le 27, les canonnières ouvrirent le feu contre la citadelle, pendant que les soldats débarqués commençaient eux-mêmes le tir de leurs pièces. La citadelle, de son côté, faisait feu de tous ses canons. Un de ses projectiles vint frapper à la jambe le lieutenant-Colonel Carreau de l'infanterie de marine qu'il fallut emporter et qui dut subir l'amputation. La mâture de la "Surprise" et le bordage de la "Fanfare" reçurent des boulets. Le Commandant Badens qui avait remplacé le lieutenant-Colonel Carreau mena alors sa troupe à l'assaut de la porte de l'Est. Cette brave colonne franchit un espace de 500 mètres sous le feu de l'artillerie et de la mousqueterie de la citadelle, au milieu d'un véritable brasier, car les cabanes et les paillottes flambaient de toute part. On trouva la porte obstruée; il fallut y faire brèche à l'aide d'un pétard de dynamite, et l'on entra au pas de course dans la citadelle, dont les défenseurs s'enfuyaient déjà par la porte opposée. Pour la seconde fois nous étions maîtres de Nam-Dinh, et sans avoir eu un seul homme tué (1). Nous comptions seulement trois blessés. L'opération avait duré 5 heures.

La nouvelle de cette prise causa une grande effervescence à Hué, d'où M. Rheinart, déjà en butte aux mauvais procédés des mandarins venait de partir pour Saïgon avec tout son personnel (5 avril 1883).

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

---

(1) Le Lt. Colonel Carreau devait mourir de sa blessure le 13 Mai.

Situation à Hanoï.
Attaque des Pavillons-Noirs dans la nuit du 26 au 27 Mars 1883.

A Hanoï, et pendant l'absence de Rivière, les choses avaient pris une mauvaise tournure. Les Pavillons-Noirs, qui avaient établi un véritable camp retranché, sur la rive gauche du fleuve Rouge, à Gia-Cuc, voyant la capitale dégarnie de troupes, sortirent de leurs lignes et traversèrent le fleuve pour nous attaquer. Dans la nuit du 26 au 27 mars, on apprit qu'ils s'avançaient par les digues menant à la citadelle, au centre de laquelle se trouvait une compagnie d'infanterie de marine, occupant le réduit, sous les ordres du capitaine Retrouvey. Celui-ci fit aussitôt braquer des canons sur les chaussées et contint les assaillants jusqu'au jour. Pour les forcer à la retraite, le commandant Berthe de Villers déploya les 200 hommes de la Concession Française en face des rebelles, appuyés de quelques pièces de campagne, et fit rétrograder ces bandes qui passèrent sur l'autre rive.

Le Commandant Berthe de Villers refoule les rebelles, et les poursuit

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Franchissant à son tour le fleuve sur des bacs, le commandant poursuivit les fuyards en leur infligeant des pertes. Ils se retirèrent dans leurs retranchements de Gia-Cuc, mais le commandant ne se trouvant pas satisfait du résultat obtenu, résolut de les en chasser le lendemain. Le 28, les deux compagnies traversèrent donc de nouveau le fleuve, et, soutenues par les marins et l'artillerie du "Léopard", franchirent sous le feu un espace de 5 à 600 mètres, escaladèrent les ouvrages et refoulèrent en désordre les rebelles dans la direction de Bac-Ninh. Des fusils,

Combat du 28 Mars

des canons, des munitions et un drapeau tombèrent entre nos mains, on mit le feu au village et l'on rentra à Hanoï. Ces deux journées nous avaient coûté une quinzaine de blessés.

Il n'en était pas moins vrai que les Pavillons-Noirs avaient pu mettre en ligne 3 à 4.000 hommes assez bien armés et qui avaient fait preuve de hardiesse. On avait reconnu entre leurs mains des fusils à tir rapide et des revolvers, et l'on soupçonnait la présence d'Européens et de Chinois dans leurs rangs. Cela était en somme d'assez mauvais augure, et Rivière à son retour à Hanoï, le 2 avril, trouvait la situation sensiblement aggravée.

Le Commandant Rivière revient à Hanoï le 2 Avril.

Les Pavillons-Noirs n'avaient pas tardé à revenir, et harcelaient sans cesse la ville par petits groupes, tirant sur la concession Française et la maison des missions, ou venant piller les magasins jusqu'au centre de Hanoï. De plus, on apprenait qu'aux bandes réunies du côté de Bac-Ninh, il fallait en ajouter d'autres qui se rassemblaient à Son-Tay. Rivière conçut alors le projet d'une expédition sur ce dernier point. Il rappela de Nam-Dinh les canonnières "Fanfare", "Hache", "Yatagan" "Carabine" et reçut de la baie d'Along les compagnies de débarquement du cuirassé la "Victorieuse" qui portait l'amiral Meyer, et du "Villars". Au commencement de Mai, on profita d'une crue subite du fleuve Rouge, pour envoyer les canonnières "Léopard" et "Carabine" en reconnaissance vers Sontay; mais de fréquents échouages

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

et le feu des Annamites postés sur les rives, empê-chèrent les bâtiments d'accomplir leur mission. Ils durent rétrograder et rentrer à Hanoï.

On trouva à la même époque le défi suivant affiché sur les murs de la Concession, et signé de Luu-Vinh-Phuoc :

« Téméraires Français, votre mort sera insuf-« fisante pour effacer l'offense qui nous est faite par « votre introduction dans le pays de nos pères. Moi, robuste « guerrier, je vous défie tous ; mes lances et mes armes « couvrent le sol. Je ne saurais vous craindre... Cepen-« dant, si vous retourniez à votre pays natal, si vous « abandonniez la citadelle, je pourrais oublier vos mé-« faits et les souillures dont votre barbarie rend « témoins la citadelle et la pagode où, dans les « siècles passés, étaient sacrés nos rois. »

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Cependant les provocations devenaient de jour en jour plus fréquentes et plus hardies. Nos navires recevaient subitement, dans la nuit du 11 mai, des volées de coups de canon partant de la rive gauche. Aussi, les 300 hommes des compagnies de débarquement étant arrivés le 14, Rivière prépara immédiatement son offensive. La ville, plusieurs centaines de Pavillons-Noirs avaient attaqué la mission pendant la nuit, brûlé l'église et tué trois chrétiens annamites.

Le 15, la compagnie du capitaine Retrouvey avec un certain nombre de marins du "Pluvier" et de la "Fanfare", alla sur la rive gauche fouiller et brûler les villages où s'élevaient les batteries des rebelles. Le 16,

les marins débarqués l'avant-veille, passèrent à leur tour le fleuve avec deux pièces de canon et un canon-revolver Hotchkits, sous les ordres du Commandant Berthe de Villers. La petite colonne comptait en outre deux compagnies d'infanterie de marine. Elle suivit la route de Bac-Ninh jusqu'au canal des Rapides, en brûlant les villages sur sa route, prit quatre pièces de fonte aux rebelles et leur tua une centaine d'hommes, sans avoir elle-même ni tués ni blessés. La situation n'en semblait pas moins périlleuse au Commandant Rivière ; « Nous sommes pris, disait-il, dans son dernier « rapport, entre ces bandes nombreuses de Bac-Ninh et « de Sontay.... Il y a des Européens parmi les annamites. « Je crois qu'il y aura lieu de sortir des difficultés où nous « sommes, par la prise de Bac-Ninh et de Sontay, ce qui « sera possible quand les eaux auront monté, mais seule- « -ment aussi quand nous aurons des renforts ». En attendant, il donna, pour le 19 Mai, ses ordres en vue d'une sortie à faire sur Chu-Hoai, pour dégager la place du côté de Sontay. Se trouvant malade, il suivrait en voiture la colonne mise sous le commandement du Chef de bataillon Berthe de Villers.

MINISTÈRE DE LA GUERRE · ARCHIVES HISTORIQUES · ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Affaire de Can-Giay le 19 Mai. Mort de Rivière.

A 4 ~~heures~~ du matin, le 19, la petite expédition se mit en marche sur la chaussée où Balny avait trouvé la mort ~~quelque dix années auparavant~~ dix années auparavant, le 21 Xbre 1873 -.

L'avant-garde était formée de la 25e Compagnie du 3e régiment d'infanterie de marine, qui suivait la route, flanquée à droite et à gauche par deux escouades de tirailleurs. Le Lieutenant de vaisseau

Sentis, à la tête d'un peloton, flanquait la colonne en suivant la digue de gauche avec mission de fouiller le village de Thu-lé. Le gros se composait de la 31e Cie du 2e régiment d'infanterie de marine, (capitaine Puech) des matelots de la "Victorieuse" et du "Villars" (Lieutenant de vaisseau Sentis) du "Léopard" (Enseigne de Brisis) et de 3 pièces légères de marine tirées à la bricole, placées sous les ordres du lieutenant de vaisseau Pissère et de l'Aspirant Moulun.

Vers 6 heures, la fusillade s'engagea à l'arrivée de l'avant-garde près du marché de Can-Giay, et vers le Pont-de-Papier, pont étroit en bambous jeté sur un arroyo qui traverse la route de Sontay. La compagnie Puech enleva le pont après une certaine résistance des Pavillons-Noirs qui nous coûta sept blessés. Après le pont, la route passe entre deux villages Tien-Tong à droite et Ha-Yenkhé à gauche. Trung-Thuong est situé sur la route même et plus au nord. Tien-Tong ayant été trouvé évacué, le Commandant Berthe de Villers concentra ses efforts contre Ha-Yenkhé, village entouré de fourrés, de bambous et d'une haie épaisse, et fortement occupé par les rebelles avec du canon.

Notre artillerie, qui avait traversé l'arroyo à son tour, ouvrit le feu à la fois sur Ha-Yunkhé et sur Trung-Thuong. On continua d'avancer et la compagnie de débarquement de la "Victorieuse" conduite par le Lieutenant de vaisseau Le Peletier, poussant devant elle les rebelles, aborda vigoureu-

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

-sement Trung-Thuong.

A ce moment le commandant de Villers reçut coup sur coup deux blessures graves, au bras et au ventre, et l'on s'aperçut que les Pavillons-Noirs venaient de tourner notre droite par Tien-Thong, et de couper notre ligne de retraite en s'emparant du pont de Papier. La Compagnie de la "Victorieuse" reçut l'ordre de rétrograder; mais ce mouvement enhardit les Pavillons-Noirs qui se précipitèrent en masse sur elle et vinrent ~~nous~~ la fusiller de près. L'enseigne de vaisseau de Brisis fut tué; MM. de Marolles, chef d'état-major et Clerc, officier d'ordonnance blessés, plusieurs hommes tombèrent blessés ou morts. Le canon du "Villars", qui tirait à mitraille pour contenir l'ennemi, tomba dans la rizière par l'effet du recul, et l'on s'efforça de le sauver. Rivière, qui était descendu de voiture et avait envoyé M. de Marolles établir une ligne de tirailleurs pour soutenir la retraite au Pont-de-Papier, se porta lui-même à la pièce pour aider M. Moulun à la dégager. Tous deux se mirent à pousser aux roues, mais bientôt l'aspirant tomba le crâne fracassé par une balle. Rivière eut presque au même instant l'épaule brisée, et tomba à son tour; le capitaine Jacquin de l'infanterie de marine fut tué; alors les Chinois se précipitant sur les corps de nos officiers coupèrent en un clin d'œil la tête et les mains au Commandant Rivière et à ses malheureux compagnons. Il était environ 8 heures. La retraite des nôtres continua, harcelée par les rebelles jusqu'aux abords de la Concession, où nos derniers hommes

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

rentrèrent vers 9 heures et demie. La compagnie de de la "Victorieuse" avait 26 hommes hors de combat (12 tués - 14 blessés); celle du "Villars" 11 hommes (3 tués - 8 blessés); le "Léopard" (1 tué - 2 blessés); l'infanterie de marine 31 (10 tués - 21 blessés).

Parmi les officiers, le lieutenant Sentis, l'enseigne Le Bris, l'Ingénieur hydrographe Garnier, le commissaire de division Ducorps, le lieutenant de vaisseau Duboc et le lieutenant Marchand étaient blessés. Le combat de Can-Giay nous coûtait donc 83 hommes sur un effectif d'environ 400, au nombre desquels 12 officiers et le chef de l'expédition. Le commandant de Villers, ramené à Hanoï, mourut de ses blessures le soir même; vingt-neuf cadavres avaient dû être abandonnés aux mains des Pavillons-Noirs, avec celui du Commandant Rivière.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE - ARCHIVES HISTORIQUES

Chapitre IV.

Commandement du Général Bouet.

Quand la nouvelle de l'affaire de Cau-Giay fut connue à Paris, les chambres se hâtèrent de voter les crédits demandés le 19 avril précédent par le Cabinet. Le projet de loi portait ouverture d'un crédit de 5.300.000 fr. au Ministère de la Marine, et nomination d'un commissaire général civil de la République au Tonkin. Dès le 27 Mai, le gouvernement put expédier à Hanoï le télégramme suivant : « La chambre a voté à l'unanimité le « crédit pour le Tonkin, la France vengera ses glorieux « enfants. » 2000 hommes durent s'embarquer à Toulon, et l'on tira en outre de la Nouvelle-Calédonie deux compagnies d'infanterie de marine.

[...]voi d'une nouvelle [...]édition au Tonkin ([...] Mai 1883)

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

[...] Général Bouet est désigné pour [...]dre la direction des opérations

Après la mort de Rivière, l'Amiral Meyer avait pris le commandement de l'expédition, et délégué à terre, avec ses pouvoirs, le capitaine de frégate Morel-Beaulieu ; mais bientôt le Ministère choisit le Général de brigade d'infanterie de marine Bouet, commandant supérieur des troupes en Cochinchine, pour aller prendre au Tonkin la direction des opérations.

[...]ne division navale est créée sous [...] commandement du Contre-Amiral Courbet

Une division navale du Tonkin fut créée sous le commandement du Contre-Amiral Courbet, monté sur le cuirassé le "Bayard". Cette escadre se composait en outre du cuirassé l'"Atalante" du croiseur le "Château-Renaud", du

"Kersaint", du "Hamelin", du "Parseval" et du "Drac". Elle eut pour mission de croiser devant les côtes de l'Annam, pour empêcher la contrebande de guerre.

Le docteur Harmand est nommé Commissaire général civil (7 Juin)

Sous le rapport administratif et politique, la direction de l'expédition fut donnée (7 Juin) au docteur Harmand, l'ancien compagnon de Francis Garnier, alors consul de France à Bangkok, avec le titre de "commissaire général civil", et les pouvoirs militaires d'un "gouverneur de colonie".

Ce fonctionnaire était chargé de «représenter la pensée du gouvernement auprès de l'autorité militaire». Il devait prévenir l'intervention de la Chine, ramener à nous les Annamites, et essayer de gagner les Pavillons-Noirs à la solde de l'Annam. Il était en outre chargé d'entamer, lorsque l'occasion s'en présenterait, des négociations en vue d'une révision des traités de 1874 ou de la conclusion d'une convention nouvelle, et d'organiser notre protectorat au Tonkin.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Les limites du Delta étaient celles qui devaient borner notre occupation. Hanoï, Nam-Dinh, Haï-Duong, Ninh-Binh, Bac-Ninh, Quang-Yen et Nim-Koï ou Van-Ninh étaient désignés comme postes militaires.

Cependant notre échec de Can-Giay avait enhardi grandement les Pavillons-Noirs, et rendu par conséquent très-précaire notre situation à Hanoï déjà compromise avant la mort de Rivière. La ville était à chaque instant l'objet d'irruptions, de pillages et d'incendies de la part des compagnons de Lun-Vinh-Phuoc; aussi se dépeuplait-elle de jour en jour, les habitants se

sauvant en masse. Les officiers français, réunis en conseil de défense, sous la présidence du plus ancien, résolurent de rester à Hanoï coûte que coûte, afin de ne pas achever la ruine de notre prestige en Extrême-Orient, et prirent leurs mesures de défense. On évacua les blessés sur Haïphong. La citadelle fut gardée par une compagnie, et l'on isola la Concession française pour assurer sa sécurité, en incendiant les maisons voisines, dans un rayon de 200 mètres. L'on put attendre ainsi les renforts. 300 tirailleurs annamites et 200 fantassins de marine arrivaient de Saïgon, les postes de Hong-Gay et de Qui-nhon furent évacués et leurs forces dirigées sur Hanoï.

Arrivée au Tonkin du Général Bouet, le 7 Juin 1883.

Dès le 31 Mai, le général Bouet s'embarquait à Saïgon sur l'"Ilissus"; il arrivait le 7 juin à Haïphong, qu'il s'occupa sans délai de mettre en état de défense ainsi que Nam-Dinh.

Organisation des ressources et préparatifs en vue des opérations

Sur ce dernier point, il parvint, malgré la mauvaise volonté des mandarins et la difficulté de trouver des travailleurs, à réduire des deux tiers le périmètre de la citadelle qui put dès lors être gardée avec deux compagnies. Des proclamations avaient été adressées au corps expéditionnaire et aux habitants, et dès son arrivée à Hanoï le Général Bouet s'adonna de la manière la plus active à l'organisation de ses ressources en vue de prochaines opérations. Il voulut avoir des troupes indigènes et autorisa un ancien officier de l'expédition Dupuis, M.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Flavianos, à lever un bataillon de Pavillons-Jaunes.

Pour se mouvoir à l'aise dans ce pays sillonné de bras de fleuves et de canaux, il demanda que de nombreux petits vapeurs fussent armés et mis à sa disposition. Il créa un commandement supérieur à Haïphong et un commandement particulier à Hanoï; établit également un conseil de guerre dans chacune de ces places et un conseil de révision à Hanoï. Le capitaine Luech de l'infanterie de marine fut nommé administrateur provisoire du territoire de Hanoï, et le pharmacien militaire, Forestier, eut la même qualité à Haïphong. L'état de siège fut proclamé à Hanoï, Nam-Dinh et Haïphong.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le général fixa en outre l'armement et la nourriture de nos auxiliaires indigènes, assura le fonctionnement des hôpitaux et ambulances, fit élever des baraquements, tracer 13 kilomètres de rues dans Hanoï pour faciliter la circulation des troupes, réparer l'enceinte de la ville qui joint la Concession à la citadelle, blinder les canonnières pour abriter les équipages, assembler des jonques pour transporter l'artillerie de siège, créa trois sections du génie et partagea ses troupes en troupes actives et troupes de garnison. 2433 hommes composèrent les premières, et les secondes furent ainsi réparties: 353 hommes à Haïphong, 616 à Hanoï et 353 à Nam-Dinh.

Jusque là, les troupes étaient restées vêtues,

malgré la chaleur accablante, de la vareuse de molleton qu'elles portaient avec le pantalon blanc et le casque indien également blanc. Le général remplaça la vareuse par une sorte de chemisette en cotonnade légère de couleur brune et fit confectionner avec la même étoffe les pantalons et casques, afin de soustraire les soldats plus facilement à la vue de l'ennemi, dans la guerre d'embuscades et de surprises qu'il allait entreprendre. Pour parer aux abaissements possibles de température, les hommes reçurent des tricots et des flanelles. Un train de bagages portés à dos d'hommes fut constitué pour transporter derrière les colonnes les sacs des soldats et les vivres de réserve, de sorte que les hommes n'eurent plus sur eux que les vivres de la journée (riz, thé et café) et leurs cartouches.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le mois de juin fut employé à ces préparatifs et à faire de fréquentes reconnaissances autour de Hanoï, pour éviter d'être surpris, car les Pavillons-Noirs étaient nombreux et menaçants à proximité de la ville.

Le 4 Juillet, ils dirigèrent même une entreprise sur la Concession française, et furent repoussés.

Dans la nuit du lendemain, ce fut Haïphong qui fut l'objet d'une véritable attaque dirigée par Cam-tran-thuet ancien lieutenant de Nguyen-tri-phuong, mais, comme à Hanoï, les Pavillons-Noirs éprouvèrent un échec complet.

[C]ombat de Can-Giau-

C'est à Nam-Dinh que les événements du

19 Juillet 1883

19 mai et la mort de Rivière avaient eu leur contrecoup le plus sérieux. Dès le lendemain, un missionnaire le P. Béchet et plusieurs chrétiens avaient été massacrés par les Annamites, et la citadelle n'avait pas tardé à être entourée et vivement pressée par de nombreuses troupes de rebelles. Ceux-ci avaient poussé la hardiesse jusqu'à élever des retranchements en vue de la place et à la bombarder toutes les nuits. Le 26 juin, le lieutenant-colonel Badens fit, pour se dégager, une première sortie dans laquelle il prit quatre canons. Le 19 juillet, ayant reçu depuis peu 6 officiers et 91 hommes de renfort, et se trouvant à la tête de 170 soldats français, de tirailleurs annamites et d'auxiliaires indigènes, il fit une seconde sortie, appuyé par une canonnière, contre les lignes élevées au sud de la place. Ces ouvrages avaient pour défenseurs un régiment de Hué et 500 montagnards à demi-sauvages (Muongs) armés d'arcs et de flèches ou de fusils à mèche dépourvus de crosse.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le capitaine adjudant-major Lacroix de l'infanterie de marine s'embarqua avant le jour, avec 120 hommes, sur le vapeur de commerce "Song-Koï" accompagné d'une jonque; il suivit le canal, pendant que le lieutenant Goulet, avec 25 tirailleurs annamites et 145 miliciens, marchait sur la digue de ce canal. L'Arroyo de Can-Gian, tracé parallèlement à la face ouest de la citadelle, se réunit au canal

près du village de Coc. A Can-Gian, et plus au nord au village de Maixa, deux routes franchissent l'arroyo sur des ponts, mais avant d'y arriver, on trouve le village de Mi-Trong et la pagode des Mandarins, et ces deux points étaient occupés par l'ennemi et crénelés. Pendant que se dessinait ainsi par un mouvement tournant l'attaque princi-pale, une fausse attaque de front était dirigée par le lieutenant Oufroy, sorti par la porte Sud à la tête de 50 fantassins de marine et de 100 auxiliaires tonkinois.

A 5 heures du matin, le lieutenant Goulet, parvenu sur les derrières de l'ennemi, enleva le village de Coc, où le capitaine Lacroix débarqua aussitôt, et tous deux se dirigèrent sur Can-Gian. Dans cette marche sous le canon de l'ennemi, deux hommes furent tués, un soldat nommé Dumas et un auxiliaire catholique. Le pont de Can-Gian était protégé par un ouvrage que défendaient les Muongs et le régiment de Hué. Ce poste fut bientôt en notre pouvoir; plusieurs centaines de Muongs y furent tués et l'on y brûla tout un matériel d'échelles en bambou et de petits bâteaux portatifs. Puis on marcha sur les deux rives de l'arroyo vers Maixa, et de là, sur Mi-Trong. Les lignes ennemies, attaquées de front par M. Oufroy, furent prises à revers, et presque tous leurs défenseurs périrent. Au même moment, M. Oufroy enlevait la Pagode des

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Mandarins, pendant que M. de Villiers, se préci-
-pitant à la baïonnette sur les Annamites qui gardaient la partie nord des retranchements, les tuait ou les mettait en fuite. A 5 heures du soir nous rentrions dans la citadelle, ramenant sept canons pris aux rebelles, après avoir mis hors de combat un millier d'hommes, dont cinq mandarins. Nous avions eu nous-mêmes trois tués et neuf blessés, et parmi ces derniers se trouvait M. Onfroy de la Rosière.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Cependant nos troupes étaient à peine de retour dans la citadelle, que les positions conquises étaient réoccupées par l'ennemi, et cette tenacité n'était pas sans inspirer à M. Harmand, gou-
-verneur général civil, de sérieuses réflexions: «... les «Annamites sont, cette fois, bien décidés à se défendre(1) «écrivait-il «Il faut savoir regarder la vérité en face, «et abandonner des illusions qui ne sont plus de «saison aujourd'hui; .... Il importe de préparer «l'opinion publique à l'idée que l'occupation du «Tonkin est chose sérieuse aujourd'hui et que les «5.300.000 francs déjà votés sont loin de représenter «le chiffre des sommes qui seront dépensées jusqu'à «la fin de l'année.» M. Harmand s'était embarqué le 29 Juin à Saïgon, venant de Bangkok, pour Haïphong, après avoir conféré avec le gouverneur, M. Thomson.

---

(1) Livre Jaune. Affaires du Tonkin - 2e partie, p. 204.

Arrivée de Mr Harmand au Tonkin
le 14 Juillet 1883.

En arrivant au Tonkin, (14 Juillet) il adressa aux Tonkinois, sous son nom annamite de Ha, abréviation de Harmand, une longue proclamation. Il conféra ensuite à Haïphong (1) (30 Juillet) avec le général Bouet et le Contre-Amiral Courbet, et une entente s'établit entre ces trois hauts fonctionnaires en vue des opérations à entreprendre: Au Tonkin, prise de Sontay où s'étaient réunis Pavillons-Noirs et Chinois; en Annam, action contre Thuan-An, afin de peser sur la cour de Hué, et occupation successive de Thou-May et de Tourane dans le même but. Le 17 Juillet, l'empereur Tu-Duc était mort à Hué, à l'âge de cinquante-quatre ans et M. Harmand voulait que nous fussions à même d'agir au mieux de nos intérêts, au moment de la crise qui se produit toujours lors de l'élévation d'un nouveau monarque, et surtout de veiller à ce que la Chine ne vînt pas donner à celui-ci l'investiture. Il s'entendit donc immédiatement par le télégraphe avec M. Thomson, gouverneur de la Cochinchine, pour avoir le 15 août, réunis dans la baie de Tourane, les moyens mis à sa disposition pour agir contre les forts de Thuan-An.

Mort de Tu-Duc,
(17 Juillet).

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Opérations du 15 Août:
~~Combat de Vong~~

Les Pavillons-Noirs s'étaient fortifiés à 10 kilom. ouest de Hanoï, dans une position qui s'étendait depuis Cau-Canh jusqu'au fleuve Rouge, et avait

(1) A cette conférence, assistaient, sous la présidence de M. Harmand: le Contre-Amiral Courbet et son chef d'État-major le capitaine de frégate Maigret; le général Bouet et son aide-de-camp le capitaine d'artillerie de marine Régis, et le capitaine de Labastide aide-de-camp de M. Harmand.

Formation de 3 Colonnes.

été choisie et disposée de manière à intercepter à la fois le fleuve et la route de Sontay. Une partie des retranchements, s'étendant de Cau-Canh jusqu'au fleuve, avait une direction N.S. le long du Nhé-Giang et l'autre, une direction E.O. le long du fleuve. Le Général Bouet se porta le 15 août à l'attaque de ces positions. Il avait formé 3 colonnes fortes chacune d'environ 500 hommes, et conçu le plan d'attaque suivant: La colonne de droite, commandée par le Colonel Bichot de l'infanterie de marine, secondée par la flottille, enlèverait les défenses successives qui barraient la route de la digue, puis se porterait sur la ligne de retraite de l'ennemi, (la route de Sontay) en faisant un à gauche. La colonne du centre (commandant Coronat) et celle de gauche (Lt-Colonel Révillon) se présenteraient de front pour maintenir l'ennemi dans ses lignes, et ne prononceraient leur attaque que lorsque celle de droite aurait forcé les rebelles à dégarnir leur centre. Un tir concentrique de 14 pièces d'artillerie préparerait et protègerait cette offensive.

MINISTÈRE DE LA GUERRE ARCHIVES HISTORIQUES ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

L'attaque devait commencer pendant la nuit, mais la pluie et le mauvais état des chemins s'y opposèrent. Cependant le feu des canonnières put commencer à 6h. du matin.

Combat de Trem livré par la colonne de droite (Colonel Bichot)

La colonne de droite comprenait 3 compagnies d'infanterie de marine, une compagnie de tirailleurs annamites, 4 pièces d'artillerie et une section du génie. Après avoir enlevé 3 barricades au village

de Trem, elle se heurta vers 9 heures à une quatrième établie en avant de la pagode des Quatre-Colonnes, et tous ses efforts pour la prendre furent vains. On fut un instant sur le point de réussir, après que le Colonel Bichot eut fait cheminer le capitaine Dupommier et ses sapeurs à travers les maisons pour tourner la barricade. Nous n'étions plus séparés de l'ennemi que par une dernière cloison en torchis, et deux sections étaient prêtes à se précipiter sur lui à la baïonnette, lorsqu'un soldat impatient tira un coup de fusil qui donna l'éveil aux Chinois. La maison fut aussitôt criblée de balles. L'affaire était manquée, on se retira. Il était alors 11 h. 1/2. Le colonel estimant qu'il ne pourrait réussir à enlever l'ouvrage sans la coopération de la colonne du centre, fit reposer ses troupes, évacuer ses blessés sur la "Fanfare" et dirigea ensuite ses efforts contre une pagode située dans la plaine à droite et un peu en arrière de la barricade. Par son ordre, cette position fut couverte d'obus par les canonnières et les pièces de campagne, et les Chinois évacuèrent la pagode qui fut immédiatement occupée (3h 1/2). Le Colonel Bichot y passa la nuit, et constata le lende-main matin que la pagode des Quatre-Colonnes et la barricade, qui avait coûté tant d'efforts la veille, avaient été abandonnées par leurs défenseurs. Il apprit en même temps que la

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES
HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

colonne de gauche était rentrée dès la veille à Hanoï. Quant à celle du centre il entendait son canon et ses feux de salve, sans pouvoir entrer en communication avec elle.

Combat de Noï livré par la Colonne du Centre (Commandant Coronat)

Voici ce qui s'était passé de ce côté. Le Commandant Coronat s'était porté à 6h. ½ sur le fort de Phu-Hoaï, après avoir laissé à Yen-Chaï en passant une compagnie d'infanterie pour observer Noï. Le fort de Phu-Hoaï fut bientôt occupé sans coup férir, car les Pavillons-Noirs l'avaient évacué; on n'y trouva que deux canons et des vivres, et l'on continua la marche sur Noï après avoir rallié à Yen-Chaï les troupes que l'on y avait provisoirement laissées. On trouva ce point également abandonné par l'ennemi, et ce n'est que vers 10h. ½ que l'on put prendre le contact près du village de Yen. Les 3 compagnies d'infanterie de marine et l'artillerie se portèrent aussitôt en avant pour soutenir l'avant-garde.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Après un combat qui dura environ 2 heures, les Pavillons-Noirs se retirèrent dans leurs lignes, et le Commandant Coronat, après avoir placé des avant-postes, se concentra à la Pagode de Noï pour donner un peu de repos à ses troupes. Vers 2h. ½, on constata que l'ennemi prononçait un mouvement contre la colonne de gauche qui paraissait battre en retraite; le commandant fit aussitôt diriger sur les Chinois un feu d'infanterie et d'artillerie dans le but d'arrêter leur mouvement. L'ennemi,

géné en effet par cette intervention inattendue, se rabattit alors contre la colonne du centre, mais se vit bientôt repoussé et se retira définitivement derrière ses retranchements. Le soir arrivait, et le commandant Coronat, après avoir tenté plusieurs fois infructueusement de se mettre en relations avec les deux ailes, n'en décida pas moins qu'il se maintiendrait sur le terrain gagné et ne le quitterait pas sans ordre. Il porta cette détermination à la connaissance des officiers et des sous-officiers réunis dans la pagode de Noï et fit mettre sans tarder la position en état de défense.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

La pagode fut fortifiée et crénelée ; on s'entoura de petits postes, et l'on réquisitionna dans le village des vivres et du combustible. On passa ainsi la nuit, pendant laquelle une pluie torrentielle ne cessa pas de tomber.

Combat de Vong livré par la Colonne de gauche (Lieut.t Colonel Révillon).

La Colonne de gauche, qui comptait également trois compagnies d'infanterie de marine et une de tirailleurs annamites, et, de plus, des Pavillons-Jaunes auxiliaires, après avoir traversé Phu-Hoaï derrière la seconde colonne, avait pris la route de Sontay vers 8h. 1/2. Elle signala l'ennemi sur la droite et fouilla le village de Vong, où les troupes se reposèrent quelques instants. Vers 10h. 1/2, elle ouvrit, de la route, un feu de deux pièces d'artillerie sur les Chinois. A 11h., l'infanterie de marine se porta en avant sous la protection

de l'artillerie.

On voyait la ligne des Pavillons-Noirs à l'extrémité d'une plaine nue de deux kilomètres, établis perpendiculairement à la route et appuyés par des redoutes casematées, armées de canons, et des bouquets de bois fortifiés. Trois compagnies d'infanterie et les Pavillons-Jaunes furent désignés pour l'attaque et la 4e Compagnie demeura en réserve. Un feu très-vif d'infanterie et d'artillerie ayant accueilli nos troupes, celles-ci durent se borner à un combat à distance, qui ne tarda pas à épuiser leurs munitions.

Les auxiliaires, quand ils n'eurent plus de cartouches, rétrogradèrent les premiers, et comme la colonne du centre n'avait pu combiner, ainsi que le lui demandait le lieutt colonel Révillon, son action avec celle de la colonne de gauche, à cause des ordres précis qu'elle avait reçus, et des difficultés du terrain, celle-ci dut commencer son mouvement de retraite. Il se fit avec calme et en bon ordre vers 1h. 1/2, malgré les Pavillons-Noirs qui étaient sortis de leurs lignes et essayaient de déborder nos troupes par les deux ailes. A 2h. 1/2, le Lieutt Colonel Révillon, qui avait été obligé de faire le coup de feu lui-même, avait ramené ses troupes à Vong et les avait établies sur la lisière du village. On reçut là une compagnie de renfort envoyée par le Général Bouet, et la retraite continua jusqu'à Phu-Hoaï, dont le fort était occupé par le capitaine d'artillerie Humbert à la tête de

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

quelques troupes. Le lieut^t Colonel Révillon ne crut pas devoir s'y maintenir, à cause de la fatigue de ses hommes; on retrograda donc vers le Pont-de-Papier où se trouvait le général et finalement on rentra à Hanoï vers 7 heures du soir. Malgré les succès de la colonne de droite, et le maintien de celle du centre sur le terrain gagné, la retraite de la 3^e colonne, découvrant notre gauche, rendait difficile pour le lendemain 16 août la continuation du plan conçu par le général Bouet. Du reste, un nouveau facteur, l'inondation due à la pluie torrentielle de la nuit du 15 au 16, allait simplifier les choses, et mettre fin à toute complication ultérieure. Le lendemain en effet, comme cela avait eu lieu pour la colonne de droite, le Commandant de la Colonne du centre, put constater que les Pavillons-Noirs avaient disparu.

A huit heures du matin, il se replia sur Yen-Thaï, où il reçut un renfort de 400 hommes amené par le commandant Berger, puis, sur un ordre du Général Bouet, la colonne du Centre rentra à Hanoï.

Quant à la colonne de droite, elle était demeurée sur place dans la matinée du 16, attendant des nouvelles des autres colonnes, ou des ordres. A 3 heures de l'après-midi, le Colonel Bichot reçut un avis du Commandant Coronat l'informant qu'il venait de recevoir l'ordre de rentrer à Hanoï. Il ne fallait plus songer du reste à se porter en avant, l'inondation ayant littéralement

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

transformé en un lac tout le terrain environnant. Il y avait le 16 au soir un mètre d'eau dans la pagode. Les troupes durent s'embarquer sur la flottille, à l'exception d'une compagnie, et le 17 août, les eaux s'étant retirées en partie, par suite de la rupture d'une digue, on put mettre la position en bon état de défense en vue d'opérations ultérieures. On sut que l'ennemi s'était retiré vers le Day.

Dans ces divers engagements, nous avions eu 81 hommes hors de combat, 16 tués et 65 blessés. Parmi les morts se trouvaient deux officiers MM. Caron et Vaché Sous-lieutenants d'infanterie de marine, et parmi les blessés, MM. Ceillard d'Evry, Lieutenant d'artillerie et Mondon, médecin de 2e classe.

MINISTÈRE DE LA GUERRE · ARCHIVES HISTORIQUES · ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Du moins les combats du 15 août avaient-ils eu pour résultat notre ~~solide~~ établissement aux Quatre-Colonnes et l'éloignement de Hanoï des bandes qui l'inquiétaient.

Prise de Haï-Duong par le Lt Colonel Briouval (19 Août)

Le 13 Août, le Lt Colonel d'infanterie de marine Briouval était parti de Haïphong à la tête d'une petite troupe embarquée sur deux canonnières, le "Yatagan" et la "Carabine", pour aller attaquer la citadelle de Haï-Duong. Les forces de débarquement se composaient de 300 hommes d'infanterie de marine et 300 tirailleurs annamites, appuyés d'une demi-batterie.

L'opération aboutit le 19 août, par la

reddition de la citadelle après un léger combat. Nous y trouvâmes le trésor des Annamites (400.000 fr), 150 canons et beaucoup d'armes et de munitions.

Le 23 Août, le Général Bouet adressa au ministre de la marine une dépêche, dans laquelle il l'avertit de l'insuffisance de nos forces au Tonkin, et de la nécessité qu'il y aurait à avoir sur les bords du fleuve Rouge, pour le mois d'octobre, une division complète sur le pied de guerre, avec artillerie de siège et de place. Le ministère partageait du reste en partie cette manière de voir, et annonça peu après au général l'envoi d'un bataillon d'infanterie de marine, de 150 fusiliers marins et de deux batteries, puis d'un régiment de marche de 1800 hommes (3 bataillons) fournis par la guerre - En outre l'Amiral Courbet était autorisé à prêter aux troupes de terre le concours des compagnies de débarquement.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Situation à Hué.

A Hué, la transmission de la couronne s'était faite le 30 Juillet en faveur de Hiep-Hoa frère cadet utérin de Tu-Duc et au détriment de Tu-Duc héritier légitime. Le décret en avait été rendu par la reine mère avec les princes du sang et le Comat, et en dehors de toute ingérence de la France, puisque nos relations diplomatiques avec la cour de Hué se trouvaient rompues depuis le 5 avril, jour où M. Rheinart avait quitté la capitale

de l'Annam. Les circonstances paraissaient, depuis quelque temps déjà, favorables à M. Harmand pour tenter de dominer la cour de Hué et de lui imposer un traité rectificatif du traité de 1874. Pour y arriver, il comptait sur l'effet que devait produire une action énergique contre Hué, et avait demandé avec instance l'autorisation de s'emparer des forts de Thuan-An, à l'entrée de la rivière de Hué. Une première fois cette permission avait été donnée, mais sous condition que l'Amiral Courbet jugerait l'opération comme ~~étant~~ susceptible de réussir; enfin, un ordre ~~formel~~ étant arrivé de Paris, par le télégraphe, l'Amiral Courbet quitta la baie d'Along le 11 août. Il réunit à proximité des forts de Thuan-An une division formée du "Bayard", de l'"Atalante", du "Château-Renaud", de l'"Annamite", du "Drac" et des avisos la "Vipère" et le "Lynx", laissant à la baie d'Along le "Hamelin" et le "Parseval".

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Prise des forts de Thuan-An, (20 Août).

L'Amiral employa la journée du 16 août à reconnaître les fortifications qui se composaient de fortins et de batteries couronnant les sommets des principales dunes qui bordent la passe. En outre des abris improvisés, élevés sur la plage étaient destinés à protéger les tirailleurs de l'ennemi. Le 17, on compléta les derniers préparatifs et le 18, dans l'après-midi, l'escadre mouillait devant Thuan-An, dans l'ordre suivant. Le "Bayard" s'embossa à

l'entrée du fleuve de manière à pouvoir battre à volonté les défenses de l'une et l'autre rives séparées par une distance moyenne de 2 Kilomètres. Le "Château-Renaud" prit position en face des forts du Sud, l'"Atalante" devant le grand fort du nord ; et le "Drac" en face des fortins situés à l'ouest. Entre le "Drac" et l'"Atalante", les avisos le "Lynx" et la "Vipère" devaient se rapprocher de la côte pour appuyer le débarquement. Quant à l'"Annamite", comme il n'avait qu'un seul canon, il fut laissé en arrière.

Un parlementaire envoyé par les Annamites, ancien consul connu pour sa fourberie et expulsé de Saïgon, se présenta, mais fut ~~nettement~~ éconduit, et le feu commença vers 4 heures. Les Annamites le subirent pendant un quart d'heure avant de répondre, puis interrompirent fréquemment le leur pour ne le reprendre que dans les intervalles où se ralentissait le nôtre. Leurs projectiles, du reste, n'arrivaient généralement pas jusqu'aux navires, la "Vipère" seule fut plusieurs fois atteinte, et le "Bayard" eut sa muraille percée par un boulet qui blessa un gabier. La nuit mit fin au bombardement qui avait duré environ une heure.

La mer étant mauvaise le 19, on remit au lendemain le débarquement des troupes, et l'attaque par terre. Un point de la côte, à 3 Kilm. N.O. de la passe, avait été reconnu par le lieutenant de vaisseau Drouin de

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

l'"Atalante" et les enseignes Habert et d'Agoult du "Lynx" et de la "Vipère". Les troupes désignées pour l'attaque se composaient des compagnies de débar-quement du "Bayard" de l'"Atalante" et du "Château-Renaud" et d'un petit corps venant de Saïgon formé de deux compagnies d'infanterie de marine et d'une compagnie de tirailleurs annamites sous le com-mandement du capitaine Radiguet, aide-de-camp du gouverneur de la Cochinchine et des capitaines Monniot et Sorin, de deux batteries d'ar-tillerie de la marine sous les ordres du Capitaine Luce, officier d'ordonnance du gouverneur, et de cent Coolis. Ce petit corps était fort de 1.050 hommes et de 15 canons.

Au lever du jour (5h. 1/2) le 20 Août, le bombar-dement recommença. Un quart d'heure après, un premier convoi, composé des compagnies de débarquement et de deux sections d'infanterie de marine, quitta les bâtiments aux sons de la Marseillaise. Il était sous les ordres du capitaine de vaisseau Parrayon. Après que le "Lynx" et la "Vipère" eurent balayé la plage, aidés en cela par les hotchkiss des embarcations, (6h. 1/2) nos marins, ayant à leur tête l'enseigne Olivieri, débarquèrent ayant de l'eau jusqu'à la ceinture, et, sous le feu des Annamites, couronnèrent bientôt la crête des dunes.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le lieutenant de vaisseau Poidlone, à la tête de la compagnie de l'"Atalante", enleva au pas gymnastique une batterie de deux canons. A 8 heures débarquèrent les renforts et l'attaque continua, protégée par le feu des bâtiments qui tiraient sur les positions de l'intérieur. Un détachement d'infanterie de marine avait été envoyé en reconnaissance vers le N.O.

Il était 9 heures à peine quand nos soldats pénétrèrent, enlevés par leurs officiers, dans le village et le fort principal de Thuan-An. Ils avaient à leur tête les commandant Parrayon, le capitaine de la Bastide, aide-de-camp du commissaire général civil, MM. Gourdon et Olivieri officiers du "Bayard" et l'aspirant Préaulert. Avec ces officiers se trouvaient : le second maître de manœuvre Cornic, porte-fanion du commandant, le fusilier Le Canaff, les matelots Beven et Lequémenant, et le caporal d'infanterie de marine Payard. Cinq minutes après le drapeau tricolore flottait sur le fort, acclamé par les équipages et salué par la Marseillaise, et le feu cessa sur toute la ligne. Nous avions 6 blessés, dont un officier M. de Curzon, lieutenant d'infanterie de marine atteint d'une balle à la cuisse.

Cependant, il nous restait à nous emparer des forts des Cocotiers et des forts du Sud. L'Amiral remit l'opération au lendemain, mais dès le jour même fit franchir la passe au "Lynx" et à la "Vipère" qui allèrent mouiller au milieu de la rivière pour

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

protéger le débarquement projeté. Comme le feu des Annamites n'avait pas cessé, les deux canonnières ainsi que le "Bayard" et le "Château-Renaud" ripostèrent vigoureusement, et firent sauter la poudrière du fort des Cocotiers. Le feu cessa alors. Le lendemain, 21 août, on reconnut que les forts avaient été évacués par l'ennemi pendant la nuit.

Suspension d'armes

Sur les sollicitations du Thuong-Bac, ou ministre des affaires étrangères de l'Annam, M. Harmand accorda une suspension d'armes, et se rendit à Hué sur le "Lynx", avec le lieutenant de vaisseau Palasne de Champeaux, administrateur principal des affaires indigènes. Les Annamites durent évacuer les forts situés entre Thuan-An et Hué, et nous remettre le "Scorpion" et le "d'Entrecasteaux", bâtiments cédés, en 1874, à Tu-Duc.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE -

23 Août, ultimatum adressé par M. Harmand au Gouvernement annamite.

Le 23 Août, M. Harmand adressa au gouvernement annamite un ultimatum dans lequel, après avoir relevé nos principaux griefs contre la cour de Hué, il lui imposait notre <u>protectorat</u> exercé par des <u>résidents</u>, etc... et lui donnait vingt-quatre heures pour accéder à nos conditions.

Traité avec l'Annam, (25 Août).

La réponse favorable ne se fit pas attendre et, le 25 août, un nouveau traité était signé à Hué, entre la France et l'Annam.

M. de Champeaux fut nommé résident à

Combat de Phong, les 1er et 2 Septembre 1883.

Hué, et conduit à son poste le 3 septembre par le "Château-Renaud".

Dès le 26 Août, le commissaire général civil était rentré au Tonkin, où il s'occupa d'organiser une administration des affaires tonkinoises, analogue à celle de Cochinchine, et des milices indigènes.

Cependant le général Bouet n'avait pas tardé, après les combats du 15 août, à préparer une nouvelle offensive. L'on savait que les Pavillons-Noirs s'étaient retirés à Phong et San-Ra, vers le Day.

Le 29 Août, le Commandant Coronat, Chef d'Etat-major, ayant fait une reconnaissance à Giay, sans rencontrer d'ennemis, poussa, avec les canonnières la "Hache" et la "Fanfare", jusqu'à Palan, village situé sur le Song-Koï, à 28 kilom. de Sontay.

Le 30, un bataillon, composé de trois compagnies d'infanterie de marine et d'une Cie de tirailleurs annamites, arriva aux Quatre-Colonnes, et le 31, un autre bataillon embarqué sur la flottille débarquait à Palan. On faisait en même temps reconnaître les passes du Day par les chaloupes.

La marche commença sur Phong, en deux colonnes, le 1er septembre, à 7 heures du matin. La colonne principale, ou colonne de droite, suivait la digue; celle de gauche, composée d'une compagnie de tirailleurs annamites et de Pavillons-Jaunes, s'avançait par un chemin dans la rizière. A 8h. 1/2,

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

l'ennemi était en vue, et le Commandant Coronat allait le reconnaître. Sa droite débordait le village de Phong, et l'on apercevait, à l'extrême droite de sa ligne et dans le lointain, des troupes annamites.

La lisière du village de Phong marquait son centre, couvert par une avant ligne établie sur une ancienne digue, entre le village de Mô et la nouvelle digue. Sa gauche était au village de Canh-Cheune, protégée de front par une digue plantée de bambous et une pagode.

L'ensemble se présentait à l'œil comme un arc de cercle.

Des batteries placées à gauche et au centre étaient prêtes à faire converger leurs feux sur l'assaillant qui attaquerait du côté de la digue, le seul point vulnérable, du reste, de la position.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

On résolut d'abord d'occuper l'ennemi au centre et sur sa droite pour faciliter l'accès de la position par la digue, et une compagnie de tirailleurs annamites, flanquée à gauche par les Drapeaux jaunes, se porta sur le village de Mô. Une compagnie d'infanterie de marine et le feu de la section d'artillerie d'avant-garde appuyaient ce mouvement des troupes indigènes. Bientôt le commandant Berger, sous la protection des quatre pièces du gros, parvint à la pagode située en avant de la gauche, et déploya une compagnie de manière à enfiler la digue du centre. Les Pavillons-Noirs l'évacuèrent pour se

retirer sur la lisière de Phong, en même temps que leur droite était refoulée. La gêne que l'on éprouvait à manœuvrer au milieu des rizières empêcha de mettre à profit ce mouvement de retraite d'une façon décisive.

En certains endroits nos hommes avaient encore de l'eau jusqu'aux aisselles. Néanmoins le Commandant Berger, ayant reçu du renfort, put donner l'assaut contre Canh-Cheune qui fut enlevé après un combat très-vif. L'ennemi nous céda le terrain jonché de cadavres, abandonnant un grand pavillon, sept drapeaux ainsi que des armes et des munitions.

On ne jugea pas à propos de dépasser Canh-Chuong et l'ennemi continua son mouvement de retraite sur toute la ligne, accompagné par nos obus.

Pendant la nuit, le Commandant Berger fit élever un épaulement pour son artillerie, on distribua des cartouches, et l'on envoya des reconnaissances pour se rendre compte des nouvelles positions de l'ennemi.

Le 2 septembre, dès la première heure, l'artillerie ouvrit son feu et l'on constata bientôt que les Pavillons-Noirs avaient évacué les bouquets d'arbres fortifiés. Les canonnières achevèrent, par un feu bien dirigé sur Phong, de disperser l'ennemi qui se retira dans toutes les directions. Comme le manque de cavalerie et l'inondation

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

interdisaient toute poursuite, et que la pluie incessante rendait le terrain de plus en plus difficile, le Général Bouet donna des ordres pour la rentrée des troupes à Palan et de là à Hanoï. Avant de se retirer, toutefois, elles détruisirent les fortifications de l'ennemi, et organisèrent défensivement les digues de Palan et du fleuve, de manière à garder le débouché sur Phong. On évalua la perte des Chinois à 15 ou 1600 hommes; de notre côté, nous avions 2 officiers et 14 hommes tués; 3 officiers et 35 hommes blessés. Les deux officiers tués étaient MM. Aubertin et Hanton, Lieutenants d'infanterie de marine.

On put reconnaître dans ces derniers combats que l'on avait à faire à un ennemi de jour en jour plus sérieux, non seulement sous le rapport du nombre d'hommes, mais encore sous celui de l'armement et de l'aptitude à choisir et à fortifier ses positions défensives.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES
HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

A Phong, nous avions eu un dixième de notre effectif <u>européen</u> hors de combat. Cela ne pouvait que confirmer de plus en plus le général Bouet dans l'idée que l'envoi des renforts au Tonkin était absolument nécessaire.[1] Le 18 septembre,

Général Bouet quitte le Tonkin le 18 7bre.

---

(1) «.... Le nombre croissant d'ennemis, leur armement, leur valeur incontestable, leurs positions défensives, établissent dans mon esprit et dans celui des officiers, qu'il faudra pour cette campagne une division complète au pied de guerre, avec tous ses services et son matériel. Il faudrait qu'elle fût ici au milieu d'octobre, et que je fusse prévenu télégraphiquement pour assurer son installation » (Extrait du rapport du Général Bouet adressé au Ministre de la marine à la suite des combats de Vong et de Phong).

il s'embarquait pour la France, par ordre de M. Harmand, pour instruire le gouvernement de la situation militaire exacte de nos affaires dans le Delta.

Toutefois, des divergences d'opinion sur la conduite des opérations s'étaient manifestées parfois entre ce haut fonctionnaire et le Général ~~chez ces deux éminents fonctionnaires~~; une sorte de conflit, né plutôt de leurs attributions respectives mal définies que de toute autre cause, s'était élevé entre eux. La rentrée en France du Général était donc avant tout une solution adoptée d'un commun accord pour mettre fin à une situation devenue des plus difficiles.

mmandement supérieur
inal de l'Amiral Courbet;
mmandement effectif du
Colonel Bichot.

Le Colonel Bichot, avec le Lt. Colonel Badens, pour chef d'Etat-Major, désigné par le ministre, prit le commandement des troupes, sous la haute autorité de l'Amiral Courbet.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le 18 septembre on exhuma les restes de Rivière et de ses compagnons que l'on sut avoir été enterrés dans la chaussée de Sontay, afin qu'ils fussent sans cesse foulés aux pieds par les passants.

La tête du Commandant couverte d'un masque de chaux et renfermée dans une boîte de laque fut trouvée entourée des têtes de nos officiers et de nos soldats. Son corps ne fut retrouvé que le 8 octobre. Les restes du Commandant Rivière et de M. Berthe de Villers furent ramenés en France et arrivèrent à Toulon le 17 Xbre 1884 sur le Tarn; ils avaient quitté le Tonkin le 30 octobre.

Chapitre V.

Commandement de l'Amiral Courbet. Prise de Sontay.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Les opérations du Général Bouet, entreprises avec trop peu de forces, n'avaient pas obtenu d'assez grands résultats pour améliorer notre situation militaire au Tonkin. Au contraire, les choses semblaient y empirer de jour en jour. La cour de Hué se montrait peu empressée à se conformer aux clauses du traité du 25 août, et ne pouvait du reste faire exécuter ses ordres par Hoang-Ké-Viem, prince de la famille de Tu-Duc, mandarin de 1re classe, général annamite et gouverneur de Sontay, qui avait groupé autour de lui de nombreux Chinois et les Pavillons-Noirs de Luu-Vinh-Phuoc. On savait en outre que des recrues chinoises ne cessaient d'arriver à nos ennemis par le Kouang-Si, et que les citadelles de Sontay, Bac-Ninh et Hong-Hoa renfermaient des <u>troupes impériales</u> régulières de la Chine. Des bandes de rebelles dévastaient, rançonnaient, pillaient là où nous n'étions pas, et coupaient nos communications; nos hommes isolés étaient parfois assaillis, et, le 1er novembre, deux factionnaires avaient la tête coupée à Batang, par des Chinois venus de la rive gauche du fleuve Rouge. Il était donc urgent de ne pas rester inactifs. Aussi le Colonel Bichot, ayant reçu de

Cochinchine un renfort de deux compagnies d'infanterie de marine et de 100 tirailleurs annamites envoyés avec le comm^t Bertaux-Levillain, fit-il faire, par le Commandant Coronat, et avec l'agrément du Commissaire général civil, une campagne de 4 jours, dans laquelle nous dispersâmes les pirates à Chu-nhi et occupâmes le phu de Kien-Thoaï.

Pendant ce temps, le Colonel Bichot fit enlever par surprise la citadelle de Ninh-Binh, où l'on mit une garnison, et, le 26 novembre, l'Amiral Courbet fit occuper par une compagnie d'infanterie de marine Quang-Yen sur le Song-Chong, près de la mer.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Nous y trouvâmes 20 pièces d'artillerie, une quantité considérable de riz et 40.000 ligatures.

Prise du Commandement effectif par l'amiral Courbet, le 25 Octobre 1883.

Le 25 Octobre, l'Amiral Courbet avait pris, par ordre du Gouvernement, le commandement effectif du corps expéditionnaire, et son premier soin avait été de proclamer l'état de guerre, et de se rendre à Hanoï avec 600 marins des compagnies de débarquement.

Le D^r Harmand reçut le 1^er Décembre, et sur sa demande, l'autorisation de rentrer en France, et l'Amiral concentra entre ses mains tous les pouvoirs diplomatiques, civils et militaires. Sous lui, les services civils furent confiés à M. Silvestre, administrateur des affaires indigènes de Cochinchine.

Le 10 X^bre le Parlement vote 9 Millions de crédits pour le Tonkin.

Le 10 Décembre, le Parlement votait en France 9.000.000 de crédits nouveaux pour le Tonkin. Dès ce moment, des renforts arrivés de France et d'Algérie par le

"Bien-Hoa", le "Tonkin" et la "Corrèze" allaient permettre de se porter contre les grands centres rebelles de Sontay et de Bac-Ninh, objectifs projetés de l'amiral Courbet, et de relever notre prestige. Cela était devenu de plus en plus urgent, ainsi que l'on en peut juger par ce qui venait de se passer le mois précédent à Haï-Duong.

Le 12 Novembre, des troupes régulières chinoises et des Annamites s'étaient présentées en force devant cette place et avaient pillé la ville sans que nous eussions pu nous y opposer, car la garnison était composée seulement d'une compagnie d'infanterie de marine et d'auxiliaires tonkinois. Le Capitaine d'infanterie de marine, Bertin, commandait le fort élevé sur le bord du fleuve, et l'adjudant Geschwind avec 30 fantassins et 40 auxiliaires un réduit encore inachevé dans la citadelle. La canonnière la "Carabine" fut alors envoyée à Haï-Duong (16 novembre) pour soutenir les nôtres; mais sa présence n'empêcha pas les Chinois de revenir le 17, et au nombre de 1500 environ, de pénétrer, vers 4 heures du matin, sur 3 colonnes, dans la citadelle pour tenter l'attaque du réduit. L'adjudant Geschwind sut tenir l'ennemi en respect par un feu rapide dirigé avec intelligence, et les Chinois n'osant se risquer à l'assaut, se bornèrent à accabler le réduit de projectiles, abrités derrière les pagodes de la fortification.

[D]éfense de Haï-Duong [a]ttaqué par les Chinois, le [1]7 Novembre 1883.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE - ARCHIVES HISTORIQUES

Deux mille ennemis attaquaient en même temps le capitaine Bertin sans plus de succès.

Cependant, l'adjudant Geschwind, voyant, vers 7 heures et demie, ses munitions s'épuiser à vue d'œil, ralentit son feu, pour ménager ses cartouches, et cette accalmie avait inquiété à tel point le capitaine Bertin que celui-ci résolut de faire une sortie pour aller à son secours. Mais la première tentative qu'il risqua dans ce but fut si vigoureusement repoussée qu'il dut renoncer à son entreprise. Ce fut alors au tour de la "Carabine" de s'avancer sous le feu pour cribler de ses canons de 14 et de 4, les maisons occupées par l'ennemi. Là encore nous attendait un échec, car, en peu de temps, la canonnière, ayant eu 8 hommes sur 22 hors de combat, dut se retirer précipitamment abandonnant 2 ancres. Son Commandant, le lieutenant de vaisseau Bauer, coupa lui-même les amarres. Plusieurs projectiles annamites, tirés à bout portant, avaient traversé sa coque de tôle et ses plaques de blindage. Par bonheur, la canonnière "Lynx", qui se trouvait par hasard en exploration vers le Thuong-Giang, put accourir au canon et s'embosser au nord de la citadelle, et le Commandant Coronat envoya aussitôt le capitaine Collon du génie et le lieutenant Théry de l'artillerie installer dans le fort une pièce de 12 et une de 4 de montagne. Le feu de ces deux artilleries déblaya rapidement la face

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

ouest de la citadelle, et le capitaine Bertin, avec l'aide de la "Carabine", incendia la ville pour en déloger l'ennemi. Le combat prit fin alors, après avoir duré 9 heures.

Nous avions eu 4 tués, tous Tonkinois, et 13 blessés dont 2 indigènes. On constata que les assaillants étaient armés de fusils à tir rapide, remingtons, Sniders, et de quelques fusils de rempart. A la suite de ce combat, l'amiral Courbet envoya à Haï-Duong un bataillon de marins et une batterie sous les ordres du capitaine de frégate de Beaumont, qui occupèrent la citadelle sans obstacle, l'ennemi ayant totalement disparu. On arrêta plusieurs mandarins qui avaient favorisé les Chinois et on les expédia à Poulo-Condore. Le Thuan-phu(1) de Quang-Yen fut passé par les armes.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Quelques jours après, le 3 décembre, le Colonel Bichot fit disperser par le commandant Coronat des bandes de pirates qui opéraient dans le voisinage de Haïphong. Nous leur fîmes perdre environ 250 hommes dont 50 tués, n'ayant eu nous-mêmes que 2 hommes blessés.

Arrivée de renforts venant de France et d'Algérie.

Les renforts envoyés de France au Tonkin et qui allaient permettre à l'Amiral de marcher sur Sontay, se composaient principalement d'un régiment de marche, emprunté aux troupes d'Algérie (2 bataillons de tirailleurs algériens et un

---

(1) gouverneur de province secondaire.

bataillon de la légion étrangère) et d'un bataillon de fusiliers-marins. Après leur arrivée nos forces présentes au Tonkin se montaient à environ 9.500 hommes, plus, 3.000 auxiliaires tonkinois. Entre Bac-Ninh et Sontay, tous deux repaires de Pavillons-Noirs, et tous deux importants à détruire, l'Amiral résolut de choisir ce dernier point comme premier objectif, et cette préférence est facile à expliquer.

Préparatifs de marche sur Sontay.

Si l'on marchait d'abord sur Bac-Ninh, rien ne serait plus facile aux Pavillons-Noirs que de venir de Sontay inquiéter Hanoï, la traversée du Day leur étant depuis longtemps familière; mais la même entreprise leur devenait bien plus difficile, venant de Bac-Ninh, ce point étant séparé de la capitale et par le canal des Rapides et par le fleuve Rouge lui-même. D'un autre côté, il fallait profiter des hautes eaux du fleuve pour utiliser le concours des canonnières, et pour cela, on devait se hâter, car la baisse pouvait ne pas se faire longtemps attendre.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

L'Amiral se prépara à marcher contre Sontay sur deux colonnes.

La première fut placée sous les ordres du Colonel Bélin, commandant le régiment de marche du 19e corps. Elle comprenait ce régiment, une compagnie de tirailleurs annamites, un bataillon du 4e d'infanterie de marine (Commdt Roux), 650 auxiliaires tonkinois (Commdt Bertaux Levillain), trois batteries attelées d'artillerie de marine (capit. Régis, Dupont et Roussel), 2 sections du génie (capit. Dupommier) 2

escouades de télégraphistes et une ambulance. En tout environ 3.300 hommes.

La deuxième colonne, sous le commandement du Lieutenant-Colonel de Maussion, commdt le régiment de marche d'infanterie de marine, était formée de ce régiment, du bataillon de fusiliers-marins (capit. de frégate Laguerre), de 2 batteries de 4 d'artillerie de marine traînées à bras (capit. ~~Roberch~~ Roperh et Perricaud), de 2 batteries de 65mm d'artillerie de marine (~~capit.~~ et 3e de vaisseau Amelot Dudreuil), d'une section du génie, de 2 escouades de télégraphistes, d'une ambulance et du convoi. Soit environ 2.600 hommes. A chacun des bataillons d'infanterie de marine, comme au régiment de marche du 19e Corps, était adjointe une compagnie de tirailleurs annamites de Cochinchine.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Voici quelle était la composition de la flottille destinée à transporter les troupes et à coopérer à l'attaque de Sontay.

Le "Pluvier", la "Trombe" et l'"Éclair" portaient ensemble 1.500 hommes d'infanterie; les canonnières la "Hache" le "Yatagan", le "Mousqueton" l'"Antilope" le "Pélican" surveillaient la marche. La "Fanfare", mouillée déjà en amont de Palan, dégageait en avant le cours du fleuve. Trois chaloupes à vapeur faisaient le service des communications; enfin, de nombreux remorqueurs du commerce et des jonques portaient le reste des troupes. Le remorqueur "Cua-Cam" avait à son bord, comme réserve d'artillerie, la batterie de 80mm, et la "Surprise" demeurait à Hanoi pour protéger

la ville. L'Amiral Courbet avait arboré son pavillon sur le "Pluvier"

Marche sur Sontay, le 11 Décembre 1883.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre, les ordres de départ furent donnés inopinément par l'Amiral, et, dès six heures du matin, le 11, qui était un mardi, la 1re colonne ou colonne de gauche quittait Hanoï, par la voie de terre pour aller traverser le Day au dessous de Phong. A neuf heures, la flottille, ayant à bord la 2e colonne ou colonne de droite, levait l'ancre et quittait Hanoï à son tour. On remonta le fleuve sans incident notable, et à 6 heures du soir toutes les troupes avaient débarqué à un point reconnu d'avance et situé à 500 mètres au-dessus de l'entrée du Day. L'Amiral avait quitté le "Pluvier" à 3h½ pour l'"Eclair" afin de surveiller le débarquement qui s'était fait sous la direction du capitaine du "Mousqueton". Aussitôt formées, les troupes avaient reçu l'ordre de marcher dans une direction perpendiculaire au fleuve, jusqu'à la grande digue située à 2 ou 3 kilomètres à l'intérieur, et de s'échelonner dans les villages qui sont sur cette ligne pour y cantonner. Le quartier général fut établi sur le bord du fleuve, à proximité de la flottille et du télégraphe de Palan qui donna le soir même à l'amiral des nouvelles de la colonne de gauche.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le commandant en chef apprit ainsi que le Colonel Bélin avait atteint les bords du Day, et qu'il comptait le traverser le lendemain de bonne heure,

sur un pont de bâteaux que l'on allait construire pendant la nuit.

12 Décembre Le 12 au matin, l'Amiral, accompagné du Chef d'Etat-Major et du Colonel Bichot, reconnut le pays. Sur un terrain complètement plat et relativement sec, étaient semés des villages boisés.

Des ceintures de haies de bambous en faisaient de petites forteresses séparées par des rizières et des champs de cannes. Dans la soirée du 12, les troupes de la colonne de droite occupaient les positions suivantes, la droite au fleuve, la gauche à la grande digue : Le bataillon Chevallier tenait la droite et s'appuyait au fleuve ; à sa gauche, et près du village de Xuyen-Van (quartier général) était le bataillon de fusiliers marins ~~du~~ du Commandant Laguerre ; venaient ensuite le bataillon Reygasse, et, à l'extrême gauche, s'appuyant à la digue, le bataillon Dulieu. L'artillerie, sous le Colonel Révillon, était placée un peu en arrière du quartier général. La direction générale de la ligne était perpendiculaire au fleuve.

Le passage du Day par la colonne de gauche, n'ayant pu se faire sur un pont, faute d'un matériel de jonques en rapport avec la largeur de la rivière, avait eu lieu au moyen d'un va et vient des embarcations, à travers mille difficultés causées surtout par le transport de l'artillerie et des chevaux. Aussi avait-il duré toute la journée du 12, et ce n'est que très tard

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

dans la nuit, que les troupes avaient pu arriver

13 Décembre — à leurs cantonnements. Enfin, le 13 à midi, la colonne Belin, arrivant par la grande digue, se plaça à la gauche du corps expéditionnaire.

Il restait environ 6 kilom. à parcourir pour atteindre les premiers ouvrages de Sontay, et l'Amiral, voulant laisser reposer les troupes très-fatiguées du Colonel Bélin, remit au lendemain la marche en avant.

14 Décembre — Le 14, le départ eut lieu à 6h ½ du matin, et la marche continua sur deux colonnes: celle de droite côtoyant le fleuve, celle de gauche poursuivant sur la grande digue. La flottille suivait le mouvement en évitant de dépasser les troupes. A 9h ½, la tête de la colonne de droite arrivait à la pagode de Chien-Loc, point où la grande digue rejoint la rive du fleuve, et les troupes faisaient halte. Un quart d'heure après, la colonne de gauche y arrivait à son tour.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Description des défenses de Sontay — La citadelle de Sontay, dit le rapport de l'Amiral Courbet, formait un carré de 300 mètres de côté, entouré d'un mur en briques de 5 mètres de hauteur. Le mur était couronné de fraises constituées par des bambous croisés et liés entre eux. Cette ligne de fraises faisait saillie à l'extérieur sur une largeur de deux mètres, et présentait un obstacle sérieux à l'escalade. La partie supérieure du mur

formait un parapet de dix mètres de largeur, sur lequel étaient disposées des plates-formes pour l'artillerie et des abris pour les défenseurs. A 80 centimètres au-dessous de la crête du mur était un terre-plein. Au milieu de chaque face se trouvait une demi-tour circulaire de 30 mètres de diamètre, dont le flanc droit était percé d'une porte voûtée. Un pont massif en briques traversait le fossé. L'entrée de ce pont était fermée par une porte en bambous, et une porte massive en bois donnait accès dans la demi-tour et la citadelle. La porte de l'ouest était murée.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Un fossé d'une vingtaine de mètres de large, profond de 3 mètres et rempli d'eau et de vase sur une profondeur de 1 mètre, entourait le rempart, dont il était séparé par une bande de terre appelée Chemin des Eléphants, large de 8 mètres. Les talus du fossé étaient à pic et revêtus de maçonnerie.

Une tour en briques de 18 mètres de hauteur se trouvait à l'intérieur de la citadelle et dominait au loin. Autour de la citadelle se trouvait la ville enfermée elle-même dans une enceinte murée percée de 4 portes, dont 2 seulement, celles du nord et du sud pouvaient s'ouvrir. Cette enceinte extérieure se composait d'un parapet en terre de 4 à 5 mètres de hauteur, percé d'embrasures de créneaux. Elle était entourée d'un fossé de 5 mètres de large rempli d'eau. Une ligne d'abatis en bambous secs recouvrait le fossé. Entre le fossé et le

parapet, une berme de 3 à 4 mètres de largeur était couverte de bambous vivants très-serrés, de 8 à 10 mètres de haut, cachant complètement la ville. Sous un feu nourri, un pareil obstacle peut être regardé comme infranchissable.

Un passage d'un mètre de large avait été pratiqué à travers cette haie à 40 mètres au sud de la porte ouest. Un tambour couvrait cette ouverture par laquelle un seul homme pouvait passer. Les portes de l'enceinte extérieure étaient protégées par des tambours en palanques, et de nombreuses défenses accessoires en couvraient les abords.

Les approches de Sontay étaient hérissées de postes fortifiés, villages et pagodes, défendus par des parapets crénelés et des haies de bambous. Un arroyo de 30 mètres de large longeait l'enceinte extérieure au sud-ouest.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le débarcadère de Phu-Nhi sur le fleuve, point où les Annamites pensaient que nous allions atterrir avait été mis en état de défense. Ce débarcadère se trouve au milieu du demi-cercle formé par la digue venant du Day, entre les deux points où cette digue se joint à la rive du fleuve. Le premier de ces deux points est Thien-Loc, le second Naï. Dans la partie Est de ce demi-cercle, la digue est doublée d'une autre plus éloignée du fleuve et rejoignant l'ancienne à Phu-Sa. Ces deux portions de digues, appelées branches de Phusa étaient barrées par une palissade terrassée à hauteur de Thien-Xuan

A 100 mètres à l'est de leur point de jonction, elles l'étaient de nouveau par un retranchement en terre, armé d'un canon placé dans une casemate qui enfilait chacune des branches; celles-ci se trouvaient reliées entre elles par un retranchement en terre. Entre ce retranchement et le point de jonction des deux branches, les deux digues étaient organisées en batteries casematées avec des créneaux pour le fusil; l'une battant le terrain vers le fleuve, l'autre vers l'enceinte de la place. Cet ensemble constituait donc un ouvrage fermé.

Le village de Phu-Sa, dominant de 6 ou 7 mètres la digue sud, était entouré d'un retranchement en terre crénelé et relié à cette digue. Son canon battait le fleuve qui se trouvait en outre pris d'enfilade par une grosse pièce établie sur la rive à hauteur de Phu-Sa. Au delà de Phu-Sa, vers l'ouest, la digue n'était qu'une immense batterie jusqu'à Noï.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

L'armement seul des ouvrages extérieurs de la citadelle se composait de plus de 100 pièces de canon.

Pour l'attaque, l'Amiral Courbet avait résolu de s'appuyer au fleuve, afin de s'assurer le concours des canonnières et un ravitaillement facile en vivres et munitions. Phu-Sa allait être son premier objectif.

Attaque de Phu-Sa le 14 Décembre 1883.

Aussitôt arrivé à Chien-Loc, il avait reconnu les positions et fait avancer sur la branche sud le bataillon d'infanterie de marine du Commd^t Dulieu, précédé de sa compagnie de tirailleurs annamites (capit^ne Doucet) et flanqué dans la plaine,

vers le village de Linh-Chien, par une compagnie d'auxiliaires tonkinois. Deux pièces de 4, établies sur la grande digue, se mirent en même temps à battre les postes avancés de l'ennemi qui furent rapidement enlevés; et la tête de colonne arriva bientôt au village de Linh-Chien. Le bataillon Reygasse suivit, sur la branche sud, le bataillon Dulieu, pendant qu'une batterie placée entre les deux extrémités Est des branches de Phu-Sa, et l'artillerie de la flottille tiraient sur la pagode du village.

Vers 10 heures et demie, le bataillon Roux, bientôt suivi par le bataillon Chevalier de l'infanterie de marine, s'avança par la digue du nord, pendant que le bataillon Dulieu marchait à la même hauteur par la branche sud, et ces troupes occupèrent le village et la pagode. Là, ils furent obligés de ralentir leur marche, car ils se trouvaient à bonne portée d'un feu nourri venant des ouvrages de Phu-Sa, à 5 ou 600 mètres.

MINISTÈRE DE LA GUERRE - ARCHIVES HISTORIQUES - ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Une batterie de 4 fut alors établie entre les deux branches, à l'ouest de Linh-Chien, et 2 pièces de 4 placées sur la branche sud, à la sortie du village. Cette artillerie ouvrit son feu vers une heure, battant directement la batterie ennemie de 4 pièces de la branche sud, et prenant à revers les casemates de Phu-Sa. De son côté la flottille engageait la lutte avec la batterie de 4 pièces et les jonques armées de canon accostées au débarcadère. La "Fanfare" qui, se

trouvant près de la rive gauche du fleuve, avait vue sur les ouvrages de Phu-Sa, les battait à la distance de 1.500 à 2.000 mètres.

L'ennemi ripostait avec vigueur. La "Fanfare" et l'"Eclair" reçurent chacun un de ses obus. L'"Eclair" seul eut quelques dégâts matériels peu importants, pendant que nos projectiles coulaient des jonques et réduisaient les batteries au silence.

Cependant une diversion sur notre gauche était tentée par les troupes de Sontay. Appuyées par l'artillerie de Phu-Sa, des forces nombreuses s'étaient développées dans la plaine jusqu'à Phu-Loc. On envoya contre elles une portion du bataillon Dulieu, le bataillon Reygasse et, vers 2 heures, le bataillon Donnier de la Légion Etrangère. Ces troupes étaient appuyées dans la plaine par 3 pièces et par une batterie établie sur la branche sud. Pendant ce temps, le bataillon Le Cellier fouillait les villages de Phu-Loc et les abords de la grande digue, maintenant dans le sud de celle-ci les troupes ennemies. Mais, de ce côté du champ de bataille, le combat devait demeurer indécis toute la journée. C'est à Phu-Sa que se poursuivait l'action principale.

Il était 2h.½ quand l'amiral donna au bataillon Jouneau des tirailleurs algériens, en réserve à Chien-Loc, l'ordre de se porter en avant. Ce bataillon vint prendre position derrière une haie de bambous, entre la branche nord et le fleuve, à 400 mèt. environ de Phu-Sa, soutenu par une batterie

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

point de jonction des deux branches ; un instant après, les compagnies l'y rejoignaient au pas de course.

Mais l'ennemi avait reporté sa défense derrière la barricade élevée à 100 mèt. au delà du point de jonction. Deux fois les compagnies Godinet et Cuny s'élancèrent contre elle et furent repoussées. Le Capitaine Godinet et son adjudant y trouvèrent la mort ; le commt. Jouneau reçut une balle dans la cuisse, et le capitaine Cuny fut blessé au bras. Le Lieutenant Clavet, qui avait pris le commandement à la place de ce dernier, tomba bientôt à son tour frappé de plusieurs balles. Un nouvel obstacle surgissait devant nos soldats : l'incendie des maisons, allumé par l'ennemi, de plus la nuit approchait. On renonça alors à pousser plus loin et l'on commença à retrancher les troupes sur le point qu'elles occupaient en face de la barricade pour y passer la nuit.

L'Amiral fit occuper toute la branche sud et déployer le bataillon Le Cellier au sud de Tien-Loc pour protéger ses derrières.

Cependant le combat n'avait pas cessé entièrement. Il se prolongea toute la nuit en une série d'escarmouches, d'attaques partielles et de retours offensifs des Pavillons-Noirs.

Un dernier assaut fut encore livré par eux à 4 heures du matin, sur toute la ligne. Ils se retirèrent ensuite totalement derrière l'enceinte

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

extérieure. Pendant cette nuit, si mouvementée qu'elle fut, le Colonel Bichot avait fait faire aux troupes une distribution de pain, de vin et de tafia, car elles étaient en grande partie à jeûn depuis le matin. Les munitions purent être également renouvelées, et, le 15 au matin, chacun se retrouva prêt à combattre.

15 Décembre

Vers sept heures, l'amiral franchit sans difficulté la barricade qui nous avait coûté tant de sang et d'efforts infructueux la veille. On y retrouva les cadavres des nôtres, la plupart décapités, car, par un curieux décret[1] rendu le 11 décembre 1883, le chef Luu-Vinh-Phuoc avait mis à prix la tête des nôtres, en proportionnant le taux de la prime au grade du décapité.

Attaque et prise de Sontay le 16 Xbre 1883.

La journée du 15 décembre fut employée à occuper les positions conquises et gagner du terrain en avant. Les obstacles dont le sol était hérissé se trouvaient si nombreux que cette opération dura jusqu'au soir. A la nuit, les troupes étaient rangées le long de la digue, dans l'ordre suivant : le bataillon Reygasse, avec les auxiliaires tonkinois et deux batteries, occupait le fort de Phu-Sa, à l'extrême gauche de la ligne ; le bataillon Chevallier venait ensuite, placé en face de la grande rue (rue des Chinois) qui mène à la porte N de l'enceinte, puis le bataillon des marins, le bataillon Dulieu, le bataillon Le Tellier et, enfin,

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

---

(1) Voir pièces justificatives N° 8

à la droite, la légion étrangère, occupant un ouvrage situé sur la digue au delà de Phu-Nhi. Derrière le bataillon des marins, le quartier général avec le bataillon Roux et le reste de l'artillerie occupaient un village qui s'étend de la digue au fleuve. A l'ouest du quartier général, le bataillon Jouneau était cantonné dans le village des Poteries qui s'étend au bord du fleuve.

La flottille et le convoi avaient suivi le mouvement en avant et étaient venus mouiller près du quartier général. La nuit se passa sans autres incidents que des coups de fusil échangés entre la légion étrangère et quelques tirailleurs ennemis embusqués dans le village boisé de Phu-Nhi, voisin de l'enceinte.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Le 16 décembre 1883, à la pointe du jour, ce régiment alla fouiller le village, et, parvenu à sa limite sud, échangea des coups de feu avec la place, puis vint reprendre ses positions. A 6 heures du matin, le bataillon Le Cellier, partit en reconnaissance vers la porte ouest, arriva à 500 mèt. de la batterie qui défend cette porte, et à 300 mèt. de la pagode fortifiée de Mien-Hoï-Dong, il fut reçu par une vive fusillade. L'affaire était engagée. Dès le matin, l'amiral était allé reconnaître le terrain; il y retourna vers 10 heures, et alors seulement arrêta ses dispositions pour l'attaque. Entre temps, le bataillon Le Cellier avait eu à contenir une forte colonne ennemie

sortie par la porte ouest, et qui avait essayé de tourner notre droite. Quelques obus envoyés pour une batterie de la digue avaient jeté le trouble dans ces masses et enrayé le mouvement.

Par ordre de l'amiral, le bataillon Dulieu prit position autour d'une pagode située entre le hameau de Ha-cray et la pointe du village de Phu-Nhi, et le bataillon Jouneau se porta en réserve le long de la lisière ouest du même village. Une batterie de la digue appuyait ces troupes.

Le bataillon Chevallier, soutenu par le bataillon Reygasse et une batterie, s'engagea dans la rue des Chinois, et le bataillon Roux alla remplacer à Phu-Sa le bataillon Reygasse. En somme, le plan de l'Amiral Courbet était de simuler une attaque contre la porte Nord, où les Pavillons-Noirs avaient accumulé leurs plus sérieuses défenses, et de pousser l'offensive à fond contre la porte ouest. Cette dernière était située à l'extrémité d'un saillant très-allongé facile à battre des pagodes environnantes situées sur des petits tertres, et du marché de Phu-Sa. De plus, l'assaillant avait l'avantage de se couvrir à son aile droite par l'arroyo, et de trouver en face de la porte ouest un terrain non marécageux.

Le tir de la batterie de la digue qui avait pris, vers 10 heures, la grande pagode de Mien-Hoï-Dong pour objectif, la fit bientôt évacuer par l'ennemi. Dans l'après-midi, vers 3 h. 1/2, elle fut occupée par la compagnie Doucet, commandée depuis la

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

mort de son chef par le lieutenant Ganeval, la compagnie d'infanterie de marine Bauche, toutes deux du bataillon Dulieu, et une batterie d'artillerie.

Vers la même heure, le bataillon de la légion étrangère prenait position en avant du hameau de Ha-Tray dans des maisons situées à environ 300 mètres de la porte ouest, et derrière de petits terrassements nécessités par la culture des rizières. De là, il engagea une vive fusillade avec la place qui ripostait vigoureusement de ses fusils et de ses canons. L'amiral Courbet se porta alors sur la ligne des tirailleurs, accompagné des colonels Bichot, Bélin, Badens et Révillon pour reconnaître la position, ce qui fit redoubler d'intensité le feu de la place. A la suite de cette reconnaissance, l'amiral fit placer à 400 m. environ de l'enceinte 3 batteries d'artillerie, une à droite et deux à gauche du hameau de Ha-Tray. Le bataillon de fusiliers-marins vint se masser à l'abri d'un monticule, un peu en arrière des batteries de gauche. A ce moment, trois grands étendards noirs à lettres blanches furent plantés au dessus de la porte ouest, après avoir été longtemps balancés à notre vue en signe de défi.

Le mouvement tournant tenté depuis le matin sur notre droite avait été définitivement arrêté par les tirailleurs du bataillon Jouneau, et par les hotchkiss du "Pluvier". De leur côté, l'"Eclair" et

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

la "Trombe" exécutaient un bombardement lent et précis de la citadelle intérieure, qui devait vivement inquiéter les tirailleurs de l'enceinte, car il menaçait de compromettre le réduit de la défense. A la porte Nord, le bataillon Chevallier avait trouvé une sérieuse résistance et combattait sans avancer d'une manière sensible.

Il n'en était pas de même devant la porte ouest, où les tirailleurs de la légion étrangère gagnaient sans cesse du terrain.

Vers 5 heures, ils arrivaient à 100 mètres du fossé et l'ennemi répondit avec moins de vigueur. D'autre part le soleil baissait. L'Amiral, jugeant le moment venu de donner l'assaut, fit cesser le feu de l'artillerie et commanda «En avant!» Les clairons sonnèrent la charge et nos soldats se précipitèrent aux cris de «Vive la France!»

Le commandant Donnier, à la tête du bataillon de la légion étrangère, s'élança vers la porte murée, le Comt Laguerre suivi de celui des marins vers la poterne de droite, avec la compagnie Bauche du bataillon Dulieu.

Le Colonel Bichot, resté avec les troupes tenues en réserve, avait peine à les empêcher de suivre le mouvement de leurs camarades. Malgré une fusillade intense, ceux ci arrivèrent en un clin d'œil à la fortification.

Les soldats du bataillon Donnier, ayant trouvé la porte murée, filèrent à droite le long de la

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

fortification, et parvinrent à se frayer un passage à travers les bambous et les obstacles de toutes sortes qu'y avaient accumulés les défen-seurs; le capit.ne adjud.t major Mehl tomba frappé d'une balle; des marins déblayèrent la poterne, d'autres franchirent le fossé directement avec l'infanterie de marine, et allèrent rejoindre les légionnaires sur le talus extérieur du rempart.

Enfin, la haie de bambous secs ayant cédé, le quartier-maître Le Guinizec des fusiliers-marins et le caporal Mouriaux de l'infanterie de marine pénétrèrent les premiers dans la place, immédia-tement suivis par la masse des assaillants, et les grands drapeaux noirs de la porte furent remplacés par les couleurs françaises.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

A 5 h. 45, l'amiral entra dans la place, pendant que les Pavillons-Noirs fuyaient en désordre vers la citadelle. La nuit étant venue, on suspendit la poursuite des fuyards, et l'on se mit à s'organiser contre un retour offensif. Le Commandant Laguerre fut nommé Comm.t supérieur; 3 bataillons et 3 batteries furent désignés pour passer la nuit dans l'enceinte. Le bataillon de marins dut occuper l'enceinte depuis la porte ouest jusqu'à la porte Nord, la légion étrangère garder la porte nord et la rue qui aboutit de là à la citadelle, le bataillon Dulieu garnir l'enceinte au-delà de la porte ouest.

L'attaque de la citadelle était remise au lendemain,

et l'on barricada les rues qui y conduisaient afin d'assurer la défense pendant la nuit. Le Colonel Bichot s'était occupé, sans perdre un instant, du ravitaillement en munitions et en vivres. Vers 8 heures du soir, un premier convoi ~~à ce destiné~~ pénétrait dans la place, en présence de l'Amiral Courbet, qui rentra alors au quartier général. La nuit s'écoula dans le plus grand calme.

17 Décembre — Au jour, le Comm^t Laguerre et le L^t Colonel de Maussion s'étant avancés prudemment vers la citadelle, reconnurent qu'elle avait été évacuée, et y entrèrent sans difficulté. A 9 heures du matin, l'Amiral y faisait lui-même son entrée avec le Colonel Bichot et les officiers de l'état-major général, au milieu des acclamations. Un drapeau tricolore formé de trois lambeaux de pavillons ennemis attachés tant bien que mal l'un à l'autre flottait sur la tour de Sontay.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

En fait, l'évacution de la citadelle par l'ennemi avait eu lieu avec la plus grande précipitation la veille, aussitôt après la prise de la porte ouest. On trouva un matériel immense abandonné par lui: Près de 100 canons; armes, munitions, argent, vivres, vêtements, tout, même ses morts, avait été laissé entre nos mains. Les armes étaient des plus variées. les fusils modernes, martini, Winchester, etc... s'y trouvaient pêle-mêle avec des armes à silex, des arcs et des lances. Les munitions portaient des marques de fabriques anglaises et américaines. On

trouva, près des créneaux, de petits tas de cartouches montrant que les Pavillons-Noirs avaient adopté pour le ravitaillement en munitions, la méthode employée par les Turcs à Plewna.

Comme dans leur fuite, les Pavillons-Noirs s'étaient dirigés principalement sur Hong-Hoa, l'amiral envoya l'"Éclair" pour leur couper la retraite au passage de la Rivière Noire, mais la baisse des eaux était déjà telle que cette canonnière ne put arriver jusqu'au point désigné, bien que son calage fut de moins d'un mètre. De même la "Trombe" n'avait pu franchir l'embouchure du Day.

Nos pertes s'étaient élevées, le 14, à 68 tués et 249 blessés, et le 16, à 15 tués et 70 blessés. Dans ce nombre, les officiers entraient pour 4 tués et 22 blessés.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

L'on évalua les pertes de l'ennemi à plus de 1.000 tués; en tout cas, 873 cadavres des siens furent inhumés par nous dans la ville. Luu-Vinh-Phuoc et son lieutenant étaient parmi les blessés.

On apprit quelque temps après que les Pavillons-Noirs avaient massacré, pour venger leur défaite, cinq missionnaires français et 30 chrétiens indigènes dans le Laos supérieur, et incendié la mission. Un seul religieux, le P. Hamet, avait réussi à se sauver dans les bois.

Révolution de palais à Hué, le 2 Xbre.

A Hué, l'Empereur Hiep-Hoa, coupable d'avoir adhéré au traité Harmand, avait été empoisonné

par les mandarins, qui avaient élevé, le 2 Décembre, au trône, un jeune homme de 15 ans, Memen, dit Kien-Phuoc ou Caï-Phu, neveu de Tu-Duc.

Par suite de cette révolution de palais, notre Résident, M. de Champeaux, avait rompu toutes relations officielles avec la cour de Hué, et M. Harmand, avant de s'embarquer pour la France[1], avait demandé des renforts pour occuper Tourane, et remplacer, à Saïgon, 700 hommes envoyés à Thuan-An.

Le 18 Xbre le Parlement vote un crédit de 20. Millions pour l'expédition du Tonkin.

Le 18 Décembre, le parlement vota un crédit de 20 millions, tant pour faire face à ces nécessités imprévues, que pour couvrir les frais de transport d'une brigade de renfort qui allait partir pour le Tonkin, sous les ordres d'un Général de division.(2)

Le 28, notre ambassadeur en Chine, M. Tricou, arriva à Hué, où le ministre des finances, auteur du coup d'État, qui avait appris la prise de Sontay, s'empressa de reconnaître, dans toute son intégrité, le traité du 25 août 1883. Les fonctionnaires qui avaient poursuivi les chrétiens furent punis, et M. Tricou rentra en France.

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Entre temps, le "Parseval" avait brûlé les magasins des pirates aux Iles Gow-Tow.

Le Contre Amiral Courbet est nommé Vice-Amiral.

La prise de Sontay valut au Contre-amiral

---

(1) M. Harmand n'avait quitté le Tonkin que le 24 Décembre.

(2) Voir ______ aux pièces justificatives N° 9. le tableau présentant la composition officielle des troupes de la marine et de l'Armée de terre stationnées au Tonkin et en Annam à la date du 15 Xbre 1883.

Courbet le grade de vice-amiral, et, peu après, au Colonel Bichot celui de général de brigade.

Le nouveau Vice-Amiral aurait désiré marcher sans désemparer sur Hong-Hoa, mais la baisse des eaux força d'ajourner l'opé-ration. Alors il fit battre et occuper le pays autour de Sontay par le Colonel Bichot qui y laissa 3 bataillons, et Sontay fut fortifié de façon à pouvoir être défendu par une faible garnison. Le Lt Colonel Briouval fut employé d'autre part à donner la chasse aux pirates des arroyos. Pour achever la conquête si vaillam-ment inaugurée, et marcher sur Bac-Ninh et Hong-Hoa, et plus tard sur Lang-Son, on résolut d'attendre la brigade de renfort que permettait d'expédier le nouveau crédit voté par les chambres. (1)

MINISTÈRE DE LA GUERRE
ARCHIVES HISTORIQUES
ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

---

(1) Voir pièce justificative n° 10 la lettre du ministre de la Marine, en date du 20 Xbre 1883, notifiant à l'amiral Courbet la nomination du Gal Millot et l'envoi de nouveaux renforts.